

France Forum

- **Le mal français et le mal européen**
- **Henry Kissinger : esquisse d'un bilan**
- **Le scrutin uninominal en France**
- **Nouvelles scènes de la vie future**
- **Construire l'Europe démocratique**
- **Antonio Gramsci en France**
- **Vie et mort de la carte postale**

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. : 544 75 50

Abonnement annuel 50 F

Abonnement de soutien 80 F

Sommaire **157-158**

JUILLET - AOUT
SEPTEMBRE 1977
12 F

DOSSIERS ET ETUDES	
LE SCRUTIN UNINOMINAL EN FRANCE PAR MAURICE-RENE SIMONNET	2
HENRY KISSINGER : ESQUISSE D'UN BILAN PAR CHARLES ZORGBIBE	7
CONSTRUIRE L'EUROPE DEMOCRATIQUE PAR CHARLES HERNU	13
LE MAL FRANCAIS ET LE MAL EUROPEEN : C'EST NERVEUX PAR JACQUES NANTET	15
LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DANS LA CONJONCTURE ACTUELLE INTERVIEW DE NICOLE FONTAINE	19
ANTONIO GRAMSCI EN FRANCE PAR FRANCOIS FEJTO	22
NOUVELLES SCENES DE LA VIE FUTURE ESSAI DE POLITIQUE FICTION PAR DOMINIQUE KERGALL	24
ARTS	
LA VIE LITTERAIRE PAR PHILIPPE SENART	44
VIE ET MORT DE LA CARTE POSTALE PAR YVAN CHRIST	49
PUCCINI PAR ANTOINE ERENA-DEREYNE	53
LE DIABLE PROBABLEMENT PAR HENRI BOURBON	57
NOTES DE LECTURE	
L'HOMME RE-NATURE DE JEAN-MARIE PELT PAR MAURICE BLIN	59
PETITS BOURGEOIS EN REVOLTE ? LE MOUVEMENT POUJADE DE DOMINIQUE BORNE PAR PIERRE AVRIL	60
COMBAT POUR LA SANTE DE PIERRE CHARBONNEAU PAR HENRI BOURBON	61
LE SOCIAL ET LE VIVANT DE JOSEPH FONTANET PAR CHRISTINE DE CHALENDAR	62
LE SECRET DES SOURCES DE GEORGES SONNIER PAR JACQUELINE HUBERT	66
LES RAISINS SONT BIEN BEAUX DE PAUL RAYBAUT PAR JEAN ONIMUS	67
LA MEDITERRANEE	68
HISTOIRE MERIDIONALE PAR JEAN CHELINI	68
PROPOS DU TEMPS	
PENSER CONTRE LES MAITRES PAR ETIENNE BORNE	70

LE SCRUTIN UNINOMINAL EN FRANCE

par Maurice René SIMONNET

Les prochaines élections législatives se dérouleront très probablement selon la même loi électorale que les précédentes. Mais le mode actuel de scrutin, le scrutin uninominal, n'est pas accepté par tous : le programme commun de la gauche demande le retour à la représentation proportionnelle, qui est forcément un scrutin plurinominal. C'est aussi le choix des centristes, des radicaux et de nombre d'indépendants.

Dans le camp gaulliste, on sait que M. Michel Debré n'estime pas le mode de scrutin uninominal et lui préfère un mode de scrutin plurinominal, le scrutin départemental majoritaire à un tour. Mais il n'a jamais pu faire adopter son système par le Général de Gaulle. Pourtant, le Général de Gaulle eut deux fois à choisir

un mode de scrutin pour l'élection des députés : en 1945, il écarta le scrutin uninominal, en 1958, il l'adopta.

Ce changement d'attitude n'est pas sans précédent. Pour un républicain du début de la III^e République, le scrutin uninominal était, en 1871, un scrutin honni, c'était le scrutin du Second-Empire. Vingt ans après, c'était le scrutin républicain par excellence, celui qui sauvait la République du boulangisme.

Qu'un mode de scrutin puisse ainsi à quelques années de distance être, par les mêmes personnes, suspecté ou accepté n'est pas sans poser de problèmes.

Ces problèmes sont politiques. Ils ne sont pas techniques. Le scrutin uninominal est d'ailleurs un scrutin techniquement simple : il suffit qu'un seul siège soit à pourvoir pour qu'il y ait scrutin uninominal.

Cette condition est nécessaire et suffisante. Cette condition remplie, les modalités du scrutin uninominal peuvent être très diverses.

Ce peut être un scrutin à un tour, comme en Grande-Bretagne ou aux États-Unis d'Amérique. Ce peut être un scrutin à deux tours, comme actuellement en France, ou à trois tours, comme sous la Restauration. A Versailles, il y eut même en décembre 1953, pour élire le président Coty, un scrutin uninominal à 13 tours !

Le scrutin uninominal peut être utilisé au suffrage universel direct, comme au suffrage universel à plusieurs degrés : les conseillers généraux sont depuis 1833 élus à ce scrutin et, une fois réunis, tous les trois ans, c'est aussi au scrutin uninominal qu'ils élisent leur président.

Le scrutin uninominal peut être utilisé pour les élections générales, comme actuellement pour l'élection des députés, ou seulement en cas d'élections partielles, comme actuellement pour compléter les conseils municipaux incomplets.

Le scrutin uninominal est en général un scrutin majoritaire, mais qui peut aussi s'intégrer à un système de représentation proportionnelle, comme ce fut le cas en France, pour les Conseillers de la République en 1946 et comme c'est le cas actuellement en République Fédérale d'Allemagne, pour la Bundestag.

Le scrutin uninominal est aujourd'hui la règle en France. Il s'applique aussi bien aux élections municipales que départementales, aux élections parlementaires qu'aux élections présidentielles.

UN PASSE MOUVEMENTE

Ce scrutin nous vient du droit romain et du droit canon. Le droit romain nous a légué le scrutin uninominal, et le droit canon nous a donné l'exigence de la majorité absolue au premier tour et parfois à tous les tours. C'est encore aujourd'hui le scrutin de l'élection des Souverains pontifes. Sans remonter aux rois francs, qui auraient été élus au scrutin uninominal par l'assemblée des guerriers, l'ancien Régime a connu le scrutin uninominal pour l'élection des députés aux États Généraux, des députés aux États provinciaux et des consuls dans les villes.

Pour les États-Généraux de 1789, par exemple, le règlement royal prévoyait qu'« il sera procédé au scrutin autant de fois qu'il y aura de députés à nommer ».

Et cette élection uninominale, cette confiance personnelle à un élu, se comprenait fort bien à l'époque puisque les électeurs confiaient alors à l'élu un mandat impératif.

Du jour où, sous l'influence de Sieyès, la Révolution abandonna la notion de mandat impératif, au profit de celle de mandat parlementaire, elle pouvait du même coup abandonner le scrutin uninominal. Elle ne le fit qu'à demi : la loi électorale votée par la Constituante crée un scrutin à deux degrés, et applique au premier degré le scrutin de liste et au second seulement le scrutin uninominal.

La Convention, si elle décide d'établir pour la première fois en France le suffrage universel, maintient tout d'abord le système d'élections primaires et d'élections secondaires à deux modes différents de scrutin. Mais la Constitution montagnarde de 1793 supprime les primaires, institue le suffrage universel et adopte le scrutin uninominal à deux tours. Ce système ne fut pas appliqué, car, après Thermidor, on revint aux deux degrés d'élection. Et surtout on institua, pour l'élection des Anciens et des Cinq-cents, le scrutin de liste.

Nous rencontrons ici pour la première fois l'application d'une constante de notre histoire électorale. On a beaucoup parlé, il y a 20 ans, de lois sociologiques à propos des modes de scrutin. Il y a en tout cas une loi historique, facile à vérifier, et qui peut s'énoncer ainsi : « Tout nouveau régime en France change le mode de scrutin des élections politiques ». La France usera et peut-être même abusera de ces changements de modes de scrutin puisque depuis 1789, la France a connu 18 lois électorales. Mais au cours de cette période, la France vivra les trois quarts du temps sous le scrutin uninominal. C'est dire l'importance de ce scrutin en France.

Thermidor avait changé la loi électorale. Napoléon fit de même et il adopta le système pyramidal de Sieyès, bien fait pour lui plaire, puisqu'il y avait beaucoup d'élections, mais pas d'élus. Seulement des « proposés » à la nomination du Premier Consul, puis de l'Empereur. La Restauration modifia naturellement la loi électorale et institua le suffrage censitaire, le double vote, le scrutin à trois tours, qui était uninominal dans les petits départements et plurinominal ailleurs. La Monarchie de Juillet fait élire tous les députés au scrutin uninominal. Mais les mœurs électorales : candidature officieuse, députés exerçant des fonctions publiques en même temps que leur mandat, dressèrent contre ce mode de scrutin l'opinion publique qui réclama la réforme électorale. Aussi, la seconde République instaura-t-elle le suffrage universel et le scrutin départemental de liste pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale. Par contre, le scrutin pour l'élection du

Président de la République ne pouvait être qu'uninominal. Naturellement, le Second Empire prit le contre-pied de la Seconde République et institua le scrutin d'arrondissement pour faire triompher les candidatures officielles. Aussi, les Républicains se dressaient-ils contre ce mode de scrutin et à la chute de l'Empire, le gouvernement de la Défense Nationale rétablit le scrutin de liste de la seconde République. Mais la nécessité, pour la République, de briser la vague du boulangisme l'a fait revenir au scrutin d'arrondissement.

Ainsi donc, tout au long du XIX^e siècle, se vérifie en France cette loi historique : « Un nouveau régime modifie le mode de scrutin des élections politiques ». Nous savons qu'il en sera de même au XX^e siècle : la IV^e République en instituant le scrutin de liste prendra le contre-pied de la III^e. Et la V^e République en instituant le scrutin uninominal prendra le contre-pied de la IV^e.

Peut-on tirer de cet historique des systèmes électoraux français des constantes, des « lois » ?

Certains s'y sont essayés. Le scrutin uninominal à un tour, conduirait au bipartisme, le scrutin uninominal à deux tours tendrait à la formation de partis multiples mais dépendants, le scrutin proportionnel à la formation de partis multiples et indépendants.

Ces « lois » n'ont pas la rigueur de lois scientifiques. On peut même, à l'expérience, douter de leur existence. Notamment en France il est bien difficile de dire que le scrutin uninominal a un effet fixe et déterminé à l'avance, car il a abouti sous la V^e République à des résultats opposés à ceux qu'il avait produit sous la III^e République : il avait alors permis de briser la vague du boulangisme ; il a de nos jours amplifié le succès électoral du gaullisme. Les Français du début du XX^e siècle, en votant à ce mode de scrutin, avaient la volonté de désigner des « contrôleurs » du pouvoir. Nos contemporains se sont servis de ce même mode de scrutin pour élire des « supporters » du pouvoir.

LE SCRUTIN UNINOMINAL, SOUS LA III^e REPUBLIQUE

Le scrutin uninominal n'a pas eu une vie calme sous la III^e République ; il a connu bien des vicissitudes, il a été l'objet de bien des discussions.

• Les vicissitudes

A la chute du Second Empire, le gouvernement de la Défense Nationale rétablit le *scrutin de liste* de la Seconde République.

Or les élections se déroulent sur la question de la continuation de la guerre ou de la signature du traité de paix. Le pays vote en majorité pour ceux qui veulent la paix et qui sont des monarchistes. Ceux-ci, en 1875, rétablissent le scrutin uninominal. Or, ce scrutin, honni des républicains, renvoie siéger une majorité de républicains. C'est le monde renversé : le scrutin de la seconde République se révèle favorable aux monarchistes, le scrutin du Second Empire favorable aux républicains.

Et le paradoxe continue : en 1885, les républicains « ayant conquis la République » rétablissent le scrutin de liste. Il est une fois de plus favorable aux conservateurs. Aussi, devant la vague boulangiste qui déferle sur le pays, les républicains abandonnent leur préférence pour le scrutin de liste et adoptent le scrutin d'arrondissement. Ce scrutin sauve la République en brisant la vague boulangiste.

Mais la société française change, la classe ouvrière prend conscience de son nombre et de sa force, les partis socialistes se développent. Or ils sont très défavorisés par le scrutin d'arrondissement, scrutin « élitiste ». Et par la voix éloquente de Jaurès, les socialistes demandent l'instauration de la représentation proportionnelle. Ils l'obtiendront partiellement : la loi électorale de 1919 établit un système mixte, mi-proportionnel, mi-majoritaire. Mais cette loi donne successivement la majorité au Bloc National en 1919 et au Cartel des Gauches en 1924. Elle fit l'unanimité contre elle et en 1927, la III^e République revient au scrutin d'arrondissement.

Alors s'ouvre la grande crise économique qui ébranle la vie économique, sociale, politique de l'Occident. Alors qu'aux Etats-Unis, Roosevelt qui veut agir, est gêné par l'opposition de la Cour Suprême, en France la Chambre ne laisse pas au gouvernement le temps et l'autorité nécessaires pour relancer l'économie : les crises ministérielles se succèdent en cascade. Le régime devient impopulaire, la loi électorale est remise en cause.

C'est que cette loi électorale n'est pas politiquement neutre. Elle a été présentée par ses défenseurs comme un moyen pour le député de contrôler le pouvoir au cours des nombreuses discussions auxquelles a donné lieu sous la III^e République le scrutin uninominal.

• Les discussions

Car les discussions sur ce mode de scrutin furent aussi nombreuses que ses vicissitudes :

Ce scrutin a eu ses détracteurs, mais il a eu aussi ses défenseurs : le philosophe *Alain* a été le doctrinaire, le théoricien du scrutin d'arrondissement.

Le scrutin d'arrondissement ne présente aux yeux d'*Alain* que des vertus. D'abord, il limite le pouvoir. Or, pour *Alain*, tout ce qui limite et contrôle les pouvoirs est bon, car « le pouvoir sans contrôle rend fou ». Celui qui est le mieux placé pour contrôler le pouvoir, c'est le député. A condition que le député échappe à l'influence du pouvoir exécutif, à ses menaces comme à ses promesses. Et pour y échapper, le député doit être « retranché, fortifié, invincible dans son arrondissement, comme un féodal autrefois dans son château ».

A condition que le député n'aliène pas son indépendance, en adhérant à un parti. Or, le scrutin de liste favorise les partis et oblige le candidat à y entrer. Aussi, *Alain* prône-t-il le scrutin d'arrondissement comme un scrutin contre les partis, un scrutin « individualiste ».

A condition aussi que le délégué ne s'intègre pas à la vie parisienne. Il doit rester un féodal, installé en province. S'il va de temps en temps à Paris, ce n'est pas pour recevoir les leçons des soi-disant « élites parisiennes », c'est pour faire la leçon aux Parisiens, pour leur dire ce que pensent les petites gens. « Le scrutin d'arrondissement est la meilleure arme contre l'élite parisienne ».

Enfin, le scrutin d'arrondissement est pour *Alain* un scrutin que nous appellerions aujourd'hui « centriste » : un député d'arrondissement regarde aux frontières de son corps électoral, là où se trouvent les hésitants qu'il veut conquérir. Or, il n'y a pas d'hésitation dans les partis extrêmes ; c'est toujours vers le centre, vers les opinions moyennes, que s'exerce l'art de persuader. Le scrutin d'arrondissement est un scrutin qui favorise le centre, le rapprochement des centres, et qui diminue l'influence des deux extrêmes.

Cette philosophie d'*Alain* imprégna une institution primordiale de la III^e République : le Sénat. Le Sénat mit son influence politique grandissante au service du scrutin d'arrondissement. Mais le scrutin d'arrondissement pour les autres, pour les députés. Car jamais le Sénat n'envisagea de s'appliquer à lui-même ce mode de scrutin qu'il déclarait le meilleur. Ce paradoxe n'a pas été expliqué.

On avancera ici une explication. Elle n'est pas politique, mais sociologique : le sénateur souhaite instinctivement que le député ne soit l'élu que d'une fraction du département. Ainsi lui, sénateur, sera le seul élu départemental. Le député n'aura compétence que pour les

questions locales ; le sénateur s'occupera légitimement des questions départementales. Le député n'est chez lui que dans un arrondissement ; ailleurs, il est un intrus : le sénateur est partout chez lui dans le département.

Le scrutin d'arrondissement a donc trouvé dans le Sénat de la III^e République un défenseur, mais il a aussi trouvé des détracteurs : Gambetta a dit du scrutin uninominal qu'il n'était que le « miroir brisé » de l'opinion publique et il l'appelait le « petit scrutin ».

Jaurès a dénoncé les inégalités de représentation que connaissait le scrutin d'arrondissement. Un arrondissement de 22.000 habitants avait un député, et un arrondissement de 137.000 habitants n'en avait également qu'un. En 1932, les 9 élus modérés du Pas-de-Calais avaient obtenu ensemble moins de voix que les 5 élus socialistes.

Briand a qualifié ce scrutin de scrutin des « mares stagnantes ».

Poincaré disait « Rétrécir le cadre du scrutin, c'est abaisser le mandat parlementaire ».

Herriot enfin, a stigmatisé ce « scrutin de gladiateurs » montrant par là qu'au lieu de faire naître des débats d'idées, le scrutin uninominal donnait naissance à des querelles de personnes où la calomnie coulait à flot.

A force de vivre retranché dans son arrondissement, comme le veut *Alain*, on risque de ne plus voir que les questions locales, on risque d'oublier les grandes questions nationales et internationales. L'esprit de clocher est à craindre d'un élu d'arrondissement. La S.N.C.F. envisage aujourd'hui de fermer certaines lignes secondaires. Ces lignes, c'est celles qu'on appelle : les lignes *électorales*. Elles datent du scrutin d'arrondissement.

A la fin de la III^e République, seul le Sénat empêche qu'un scrutin de liste remplace le scrutin d'arrondissement. Mais la réforme est dans tous les esprits. La IV^e République la réalisera. Elle étendra au maximum la proportionnelle. Mais l'expérience se soldera par un échec : l'opinion publique en rendra responsable et la constitution et la loi électorale. Et, en 1958, l'une et l'autre seront changées.

Le scrutin uninominal sera instauré. Mais dans des buts et dans un esprit bien différent de celui de la III^e République.

Au lieu de faire de l'élu un « contrôleur » du pouvoir, comme sous la III^e, le scrutin uninominal sous la V^e fera au contraire de l'élu le « supporter » du pouvoir.

LE SCRUTIN UNINOMINAL, SOUS LA V^e REPUBLIQUE

La V^e République vit sous le scrutin majoritaire à deux tours. Il n'y a plus que quelques sénateurs, ceux qui représentent les départements les plus peuplés qui sont élus à la proportionnelle.

Pourquoi le Général de Gaulle, qui en 1945, avait choisi le scrutin de liste, a-t-il, en 1958, opté pour le scrutin uninominal ?

Pour l'élection du président de la République, le scrutin uninominal s'impose, puisqu'il n'y a qu'un poste à pourvoir.

Mais en 1958, on voulait éviter que ne se produise les 13 tours de Versailles et le gouvernement discuta du nombre de tours.

Le Garde des Sceaux de l'époque, M. Michel Debré, soutint la thèse du tour unique. L'inconvénient des deux tours aurait été selon lui qu'au premier tour, chaque candidat aurait été présenté par un parti et que le président de la République ne devait pas apparaître comme l'homme d'un parti.

Les autres ministres d'Etat firent remarquer que les deux précédents présidents de la République, bien qu'ayant appartenu à un parti avant leur élection à la présidence, n'avaient pas été à l'Élysée des hommes de parti. Et surtout le tour unique risquait de faire entrer à l'Élysée et d'investir de très larges pouvoirs un candidat des extrêmes qui n'aurait pas été forcément respectueux du régime démocratique. Le Général de Gaulle dut être convaincu par ces arguments, puisqu'il décida que l'élection du président de la République comporterait deux tours.

Le Général de Gaulle eut, peu après, à effectuer un second arbitrage pour fixer la loi électorale des députés. Il n'était pas question qu'il garde la loi électorale en vigueur, celle des apparentements, qui l'avait empêché de revenir au pouvoir sept ans plus tôt. La question fut débattue au Conseil des Ministres. Trois modes de scrutin trouvèrent des avocats au cours du « tour de table » auquel il fut procédé : la représentation proportionnelle, le scrutin départemental à un tour, le scrutin uninominal à deux tours. C'est ce dernier qui fut préféré.

Le résultat de ce mode de scrutin fut sous la V^e République le contraire de ce qui s'était produit sous la III^e République. Les thèses d'Alain, recevaient un cruel démenti. Au lieu d'envoyer siéger au Palais Bourbon des députés décidés à contrôler le pouvoir, le suffrage universel y envoyait des élus acceptant d'être

les « supporters » du pouvoir, les « inconditionnels » du Général.

Au lieu de donner la préférence aux personnalités locales, connues, enracinées dans leur circonscription, les électeurs votaient massivement pour des inconnus, des « parachutés ».

Au lieu d'élus méfiant à l'égard des partis, le peuple souverain vota massivement pour ceux qui appartenaient à un parti, l'U.N.R.

Au lieu d'élire des provinciaux circonspects à l'égard du pouvoir parisien, ce fut au contraire des parisiens arrivés souvent quelques jours avant le scrutin qui l'emportèrent sur des provinciaux établis depuis toujours dans la circonscription.

A l'expérience, le scrutin uninominal tel qu'il fonctionne en France depuis bientôt vingt ans présente deux graves défauts.

Le premier, c'est l'inégalité.

L'inégalité d'abord entre les tendances. Le scrutin donne de la nation une représentation faussée. Il est moins un miroir brisé qu'un miroir déformant. Un parti obtient la majorité à l'Assemblée, alors qu'il ne l'a pas dans le corps électoral. Avec 44 % des voix, l'U.N.R. a obtenu en 1968, 61 % des sièges.

En 1958, un député gaulliste représentait en moyenne 18.000 voix, un député communiste 388.000, 21 fois plus !

Inégalité ensuite entre les circonscriptions : celle d'Embrun (Hautes-Alpes) a un député pour 25.000 électeurs inscrits, celle d'Arthis-Mons (Essonne) un pour 150.000 inscrits, 6 fois plus ! Une vingtaine de circonscriptions ont plus de 100.000 inscrits, une vingtaine à moins de 50.000 inscrits.

Après l'inégalité, le second défaut du scrutin uninominal, c'est qu'il a coupé la France en deux camps, comme il n'a laissé subsister en Grande-Bretagne que deux partis. Le Centre est laminé par ce scrutin ; la vie politique se réduit à un affrontement droite-gauche. L'alternance prend des allures de chambardement. Tout jugement politique devient manichéen : on est pour, ou on est contre. Le « oui, mais... » est un rêve. Plus de nuances, plus de voie moyenne, plus de conciliation : la parole est aux intransigeants, l'avenir aux simplismes, l'influence aux extrémistes des deux camps. A la place du débat, le combat. Au lieu de la cohésion nationale, la décision en deux blocs. On peut souhaiter une autre France. Mais pour cela, il faut en finir avec le scrutin de « gladiateurs ».

Maurice-René Simonnet

HENRY KISSINGER :

ESQUISSE D'UN BILAN

par Charles ZORGBIBE

1969. Un nouveau président - républicain - entre à la Maison Blanche. Son conseiller pour les questions de sécurité nationale - Henry Kissinger - retient l'attention des observateurs. Cinq ans plus tôt, dans une chronique sur les stratèges civils américains, le supplément littéraire du « Times » avait classé Henry Kissinger parmi les rares « politiques » de la stratégie, très minoritaires face à leurs collègues économistes. De fait, par ses méthodes comme par ses objectifs, l'analyse stratégique se rapproche plutôt de la science économique. Utiliser de manière optimale les ressources disponibles en vue d'atteindre certains buts sociaux : nombre de concepts de base de l'économie - utilité marginale, coût d'opportunité - pourraient être transposés dans le domaine de la stratégie. Pour les « politiques », au contraire, la stratégie s'insère dans le cadre plus général du combat politique : les chances de succès, la justesse d'une décision doivent être jugées en fonction des perspectives politiques, non des ressources économiques. Et lorsque, comme Kissinger, le politique est d'abord un historien, il renoue - en apparence - avec la conception la plus classique de l'analyse stratégique, celle de l'époque où les historiens militaires, Clausewitz, Jomini, Ardant du Picq, recherchaient dans les conflits du passé les leçons à retenir pour l'avenir...

En apparence seulement : l'extraordinaire nouveauté des conditions des conflits à partir de la deuxième guerre mondiale ne pouvait pas ne pas affecter l'élaboration des doctrines stratégiques. L'apparition de l'arme atomique fut, d'emblée, ressentie comme constituant un changement stratégique fondamental : la puissance de destruction accumulée, la perspective d'une guerre totale à mener dès les débuts d'une éventuelle confrontation, impliquaient que toutes les grandes décisions stratégiques - choix des systèmes d'armes, des déploiements, des objectifs - seraient prises avant l'ouverture des hostilités, avant la relève des civils par les militaires. L'ampleur des progrès techniques, voire des révolutions techniques successives, réduisait l'intérêt du simple bon sens professionnel, imposait l'appel à des analystes de formation scientifique. Sans doute, ne faut-il pas mythifier la démarche des nouveaux stratèges : les problèmes importants de la stratégie, ceux qui influencent le destin des nations, ne se prêtent guère à une véritable analyse car ils seront toujours grevés de jugements de valeur.. Il reste que la création d'institutions autonomes ou liées aux différentes armes - comme la Rand Corporation, le Centre des Affaires Internationales de l'Université Harvard, l'Institut de Recherches de Stanford... - devait jouer un rôle décisif en développant

l'intérêt comme l'aptitude de ceux qui prirent part à de tels programmes de recherches. Clausewitz et Jomini cédaient la place à ce Dr. Folamour incarné à l'écran par l'acteur Peter Sellers - ce Folamour, brouillon et imperturbable, qu'Henry Kissinger justement aime tant imiter, paraît-il devant ses amis... Imitation ou parenté profonde ? Comme Folamour, Kissinger est d'origine européenne ; comme lui, il est devenu célèbre en tant que « spécialiste de la guerre nucléaire » ; comme lui, il a pu accéder au Saint des Saints - le bureau le plus proche du Salon Ovale de la Maison Blanche... avant la consécration finale du Département d'Etat.

Au delà de l'anecdote, 1969 est surtout l'année où une profonde révision de la politique étrangère américaine devient possible.

Les années Cinquante avaient été celles des certitudes, et du heurt des convictions enracinées. Les rapports mondiaux, simplifiés à l'extrême, le même manichéisme triomphant chez les « missionnaires » de Dulles et de Staline, les Etats-Unis pouvaient aisément assumer leur double dessein : l'endigement de l'U.R.S.S. et la construction d'une communauté politique et économique avec leurs alliés. Vingt ans plus tard, c'est le temps du doute sur le rôle des Etats-Unis dans le monde, de la foi ébranlée dans les vertus et le destin de la nation américaine... L'érosion de la guerre froide, la montée de nouvelles puissances - Chine et Japon -, l'incapacité des Européens à agir - leurs querelles théologiques sur les voies de leur unité donnant, en retour, à l'opinion américaine, le sentiment que le temps des grandes constructions juridico-politiques internationales est dépassée -, la désastreuse application de la politique d'endigement à l'Asie, qu'illustre le drame vietnamien, la résurgence des pressions sociales internes : tout incite, alors que s'achève la présidence de Lyndon Johnson, à une profonde révision diplomatique.

Cynisme et scepticisme ont envahi les mondes communiste et libéral ; la lutte implacable a perdu de sa netteté. La légitimité même de l'endigement, réussie en Europe, tenté en Asie, depuis 1947, est mise en question par les historiens de la nouvelle extrême gauche : le communisme était-il aussi monolithique, au lendemain du conflit mondial, que l'affirment les théories officielles de la guerre froide ? Négligeant l'intransigence de l'idéologie léniniste, les structures de pensée et de comportement engendrées par une société totalitaire, ces auteurs dits « révisionnistes » discernent, aux origines de la guerre froide, non pas la réplique à une agression soviétique virtuelle, mais le

déchainement délibéré de l'agressivité d'une administration américaine, fière de son arsenal nucléaire et soucieuse de rompre avec la politique de coopération esquissée par Franklin Roosevelt. Contempteur des « nouveaux mandarins » de Washington, Noam Chomsky entend remonter aux sources de cette quête pour la domination du monde : il va jusqu'à se demander si les États-Unis n'ont pas, après tout, contraint le Japon à attaquer à Pearl Harbour - un Japon condamné à n'être qu'un « sous-traitant » dans le système mondial édifié, dès l'avant-guerre, par l'impérialisme américain...

La crise de confiance n'a pas épargné la classe politique elle-même. Pressentie par John Kennedy - qui déclarait lucidement, en 1961 : « Nous devons franchement reconnaître que les États-Unis ne sont ni tout puissants ni omniscients... que nous ne pouvons redresser tous les torts ou pallier toutes les adversités et que, par conséquent, il ne peut exister de solution américaine à chaque problème du monde » - annoncée à son corps défendant par Lyndon Johnson dans son discours auto-critique sur le Vietnam du 31 mars 1968, la « nouvelle politique étrangère » frôlera l'isolationnisme dans les interprétations qu'en donneront les sénateurs Mansfield et Mc Govern : pour le futur candidat démocrate à la Maison-Blanche, qui mettra l'accent sur le sort futur des hommes, c'est-à-dire sur les problèmes écologiques et de la pauvreté à l'échelle mondiale, le repli décidé de la présence américaine en Europe, qualifié de « redéploiement », ne sera pas considéré comme négociable...

Sur la nécessité de redéfinir les moyens et le style de la politique étrangère américaine, et de restructurer le système mondial de manière à respecter sa complexité, un large accord semble se former parmi les auteurs politiques américains, à l'aube de l'Administration Nixon. Dénonciation du « syndrome de super-puissance », de l'exagération de l'aptitude des Grands à tout contrôler, de la mystique d'une guerre menée à l'échelle mondiale contre le communisme : le message est identique de John Kenneth Galbraith à Brzezinski et d'Arthur Schlesinger à Stanley Hoffman qui, avec son « Gulliver Empêtré » donne à ce courant doctrinal sa « somme » et son expression la plus achevée. Avant de quitter l'Université Harvard, Kissinger rassemble, lui aussi, ses réflexions dans un recueil d'articles : « American Foreign Policy ». Essais théoriques ou aide-mémoire pour le nouveau président ? Quelques mois plus tard, ces écrits privés seront devenus un programme pour l'action.

1977. Un nouveau président - démocrate - entre à la Maison-Blanche. Huit années durant, Henry Kissinger a été le maître de la politique étrangère américaine - encore que la part prise à son élaboration par Richard Nixon (au contraire de celle de Gerald Ford) ait probablement été importante. La diplomatie américaine, Kissinger lui a donné des directions nouvelles, lui a imprimé un style nouveau. Ces directions, ce style sont aujourd'hui vivement contestés aux États-Unis mêmes.

Sans doute manquons-nous du recul historique nécessaire pour dresser un authentique bilan de la démarche internationale d'Henry Kissinger. Nous procéderons de manière pragmatique - en rappelant d'abord la vision du monde de l'ancien secrétaire d'État, en tentant de préciser, ensuite, les principales phases de son action.

Le premier mouvement nous introduira à la notion de structure de paix, telle qu'elle avait été forgée par l'historien Kissinger. Le second nous conduira à la recherche d'une structure de paix, au côté de l'homme d'État Kissinger.

LA VISION DE L'HISTORIEN

Comment instaurer un ordre international stable à partir de ces multiples unités politiques souveraines, les États dont la nature non-subordonnée semble exclure tout contrat social international, dont le comportement unilatéral semble impliquer une perpétuelle loi de la jungle internationale ?

La question est au centre de la méditation d'Henry Kissinger sur la société internationale. Elle est posée dès la thèse qu'il consacre, en 1957, au Congrès de Vienne et à la Sainte-Alliance. Et la réponse est déjà assurée : la paix ne peut naître du pacifisme, qui désarme la communauté mondiale et la soumet involontairement, aux plus impitoyables de ses membres ; elle ne peut être fondée que sur l'élaboration d'un « consensus » international, sur l'émergence d'un principe de « légitimité » reconnu par tous. Nécessité d'un accord sur les règles du jeu diplomatique, sur ses moyens comme sur ses fins : il s'agit d'obtenir l'adhésion des principales puissances à un certain type de structures internationales, et de resserrer le tissu social international de telle sorte que, dans l'avenir, les « accommodements » inévitables se fassent dans le cadre du système existant, et qu'un conflit majeur devienne physiquement impossible.

Ainsi délimité, le « chemin de la paix » est difficile à suivre. L'adhésion généralisée des États-acteurs aux règles de jeu diplomatique suppose l'homogénéité de la société internationale, exclut l'intrusion d'une « puissance révolutionnaire ». En effet, il est « dans la nature même d'une puissance révolutionnaire d'avoir le courage de ses convictions. Les principes qui l'animent, elle est disposée, et même impatiente, de les mener jusqu'à leurs conséquences extrêmes ». Dès lors, la diplomatie « entendue comme l'art d'user avec nuance des moyens de coercition » devient impossible. Comment faire appel à la « bonne foi » à la « volonté de s'entendre », si les acteurs ne parlent plus le même langage ? Les diplomates peuvent bien se rencontrer ; leurs réunions se borneront à « un stérile ressassement des positions fondamentales, à des accusations de mauvaise foi ou d'irréalisme, voire de subversion ». Une politique d'apaisement peut bien être tentée ; elle ne réduira pas l'agressivité d'un adversaire « qui ne veut imposer aucune limite à ses objectifs ».

La profonde différence de nature entre les systèmes internationaux « homogène » et « hétérogène » a, certes, été souvent éclairée par les théoriciens des relations internationales. Dans un système homogène, les différents Etats sont organisés selon les mêmes principes et se réclament des mêmes valeurs. Trop homogène, la société internationale peut même faciliter une limitation conservatrice de la violence interne, les insurgés étant considérés comme les ennemis communs de tous les gouvernements. Par contre, dans un système hétérogène, les Etats de chacune des coalitions en présence se réclament de valeurs et sont organisés selon des principes contradictoires. Bien loin d'être enclins à voir dans les rebelles de l'autre camp une menace contre l'ordre commun, ils jugent normal de provoquer la discorde chez l'ennemi... Mais c'est moins à l'hétérogénéité des Etats qu'à celle des gouvernements que s'attache Kissinger : la diversité des types de dirigeants est le véritable défi à l'établissement d'un ordre international stable. « L'homme d'Etat » (Metternich, Castlereagh) vit dans le présent, dans le concret ; il croit à la négociation car il croit à la possibilité du compromis entre revendications contraires ; son but est la stabilité. Face à lui, se dresse le révolutionnaire - « prophète », tel le tsar Alexandre, ou « conquérant », comme Bonaparte, celui-ci tendant son action vers la domination universelle, celui-là en appelant à la réconciliation de l'humanité. En fait, l'argumentation du révolutionnaire est toujours aussi corosive : conquérant ou prophète, il veut « modeler le monde à l'image de sa volonté » ; son but est la perfection ; pour lui, la négociation ne peut que répondre à des motivations impures. Le conflit entre l'homme d'Etat et le révolutionnaire est donc inéluctable, et leur rencontre ne peut être que tragique : comment « réduire la vision du révolutionnaire à des mesures pratiques » ? Comment juger la démarche de l'homme d'Etat en fonction de critères transcendants ? Comment concilier la « volonté d'échapper au temps » et la « nécessité de survivre dans le cadre temporel » ? Cet essai de sociologie des gouvernants, Henry Kissinger l'affinera dans une étude sur les rapports entre politique intérieure et politique internationale, que publiera au printemps 1966 la revue « Daedalus » : il distinguera alors les dirigeants « pragmatiques-bureaucratiques », ceux de type « charismatique-révolutionnaire » et les « idéologues ». Et son diagnostic sera le même : l'hétérogénéité des types de gouvernants est l'un des principaux obstacles à l'apparition d'un véritable consensus sur les structures internationales.

Le comportement attendu des principales puissances pour l'établissement d'un ordre international stable est d'autant plus contraignant qu'il exclut la recherche de la « sécurité absolue ». Garantie suprême, la sécurité absolue est la tentation normale d'un monde fondé sur la coexistence d'unités étatiques souveraines, donc dominé par la crainte ; mais elle implique la neutralisation de l'adversaire. Ainsi, « la sécurité absolue à laquelle aspire une puissance se solde par l'insécurité absolue pour toutes les autres ». La quête de la sécurité

absolue est donc à condamner, particulièrement si elle est le fait d'une puissance révolutionnaire : « Il se peut très bien... que la motivation de la puissance révolutionnaire soit défensive, qu'elle soit sincère lorsqu'elle exprime sa crainte d'être agressée. Ce qui est, toutefois, particulier à une puissance révolutionnaire... c'est que rien ne peut rassurer ses dirigeants ». Surtout, l'exigence éperdue de sécurité absolue ne peut que susciter l'émergence de nouvelles puissances révolutionnaires. Les Etats victorieux, co-fondateurs d'un nouvel ordre international, sont invités à faire de l'ennemi d'hier un « allié acceptable » pour demain ; ils doivent se garder des facilités d'une paix « rétrospective » qui tendrait à écraser le vaincu. L'humiliation empêcherait la formation d'un consensus sur la légitimité du règlement de paix : « deux légitimités concurrentes coexistent dans ce cas : les mesures concertées entre elles par les puissances victorieuses et les réclamations du vaincu ». Et les allusions à la situation européenne de l'entre-deux-guerres de surgir ici, révélant le traumatisme subi par le jeune allemand réfugié outre-atlantique, victime indirecte de la trop lourde paix, de la paix de « châtiement » de Versailles.

Un ordre stable se fonde donc, à la fois, « sur la sécurité et l'insécurité relatives de chacun des participants » : à cette seule condition, ses structures pourront être reconnues comme légitimes par les principales puissances. Pourtant, cette paix légitime, fondée sur l'équilibre des forces, n'est guère enthousiasmante pour l'opinion publique : Kissinger le reconnaît lucidement. D'abord, parce que l'équilibre parfait n'est pas réalisable : toute nation est considérée, dans l'ordre international, comme l'un des « facteurs d'une équation de sécurité », dans l'ordre interne, comme « l'expression d'une existence historique » ; or, il ne peut y avoir totale adéquation entre la vision qu'une puissance a d'elle-même et la représentation que s'en font les tiers. Surtout, parce que l'équilibre réalisé « n'est pas synonyme de justice » ; s'il ne prohibe pas le changement, il tend naturellement à idéaliser le statu quo. Ainsi favorise-t-il un certain cynisme, et ne fait-il guère place à la morale - « aux philosophes de se chauffer sur ce point »...

L'ACTION DE L'HOMME D'ETAT

Trois phases peuvent être distinguées dans l'action internationale d'Henry Kissinger :

- 1969 - 1970. Années peu favorables pour la diplomatie américaine, dont l'horizon international reste obscurci par le préalable vietnamien ;

- 1971 - 1973. Le « grand dessein » prend forme ; la nouvelle « structure de paix » semble en voie d'être construite. C'est le temps du rapprochement spectaculaire avec la Chine, et de l'issue positive des premières négociations sovieto-américaines sur la limitation des armements stratégiques ;

- fin 1973 - 1976. Un double séisme - international, avec la guerre du Kippour et la crise pétrolière ; interne, avec l'affaire du Watergate - ébranlé, dans ses fondations, la nouvelle « structure de paix ». L'architecte du système international cède le pas au négociateur hors pair, au « pompier de la paix » qui vole de capitale en capitale pour prévenir ou éteindre les crises... mais qui, du même coup, épuise son énergie dans des actions ponctuelles. Que reste-t-il du « grand dessein » ? Nous nous demanderons si l'« Après-Kissinger » n'a pas commencé sous Kissinger lui-même...

a) 1969 - 1970

Pour le nouveau conseiller présidentiel, il importe de définir une conception de l'ordre dans un monde militairement bipolaire mais politiquement multipolaire : les prescriptions doivent porter, non sur les plans à préparer mais sur les attitudes à adopter. Pour redevenir efficace, la politique étrangère américaine doit être relativiste dans ses fins, vouée, dans chaque cas, à la recherche, non de la solution idéale, mais du compromis le moins imparfait, et modérée dans ses moyens, par un certain dégageant, psychologique autant que physique.

Cette volonté américaine de dégageant physique et psychologique, le conflit vietnamien devrait permettre, dans l'immédiat, de la jauger : « Les Etats-Unis devraient concentrer leurs efforts sur le retrait réciproque des forces extérieures en évitant de négocier, aussi longtemps que possible, sur la structure interne du Vietnam du Sud. Ce sont les Vietnamiens du Sud eux-mêmes qui devraient assumer la responsabilité fondamentale des négociations directes à ce dernier sujet. Si nous nous engageons à fond dans les questions intérieures de ce pays, nous nous enlisons dans un marécage de complications... ». En fait, la « vietnamisation » que préconise Henry Kissinger dans son article-programme de « Foreign Affairs » (janvier 1969), sera très diversement appréciée dans son application concrète : « effroyable manœuvre frauduleuse » pour Galbraith car elle suppose « que nous pouvons confier à un gouvernement local manifestement incompétent, corrompu et impopulaire, suffisamment d'armes pour qu'il lutte à la fois contre l'ennemi et une grande partie de son peuple » ; simple « astuce » selon Stanley Hoffman puisque « les buts restent les mêmes, les engagements aussi, on promet seulement d'employer des moyens moins voyants ». Mais, déjà, sur d'autres terrains, la modération des ambitions planétaires américaines est plus perceptible : la doctrine Nixon pour l'Asie, proclamée à Guam le 25 juillet 1969, pourra être symboliquement opposée à la doctrine Truman de mars 1947. Les Etats-Unis de Richard Nixon, à défaut d'atteindre à ce nouvel « âge d'or des relations internationales » qu'exaltera non sans excès la convention républicaine de Miami, en août 1972, sont sur le point de substituer une politique d'incitation à une politique d'action.

b) 1971 - 1973

Le 22 juin 1973, alors que s'achève la visite à Washington du premier secrétaire du parti communiste soviétique, Henry Kissinger déclare voir dans les accords signés par MM. Nixon et Brejnev - parmi lesquels, celui sur la prévention de la guerre nucléaire - « une modification totale de la structure de la politique étrangère d'après-guerre ». C'est l'apogée de l'action de Kissinger. Fin du monde bipolaire ; mise en place d'une nouvelle « structure de paix » : le thème qui était déjà présent dans les divers messages de Richard Nixon sur « l'état du monde » semble inséré dans les réalités. Le Conseiller présidentiel - et deux mois plus tard, Secrétaire d'Etat - aurait-il réalisé le rêve de l'Historien du Concert Européen, cette vision grandiose d'un équilibre fondé sur la modération des principales puissances, et d'une paix assurée pour un siècle ?

Le parallèle est fascinant. Quelques mois plus tard, à Helsinki, puis à Genève, la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, si elle ne passionne guère l'opinion publique, exalte les chancelleries... et évoque l'autre grand constat européen, celui du Congrès de Vienne. Et certains commentateurs de constater que comme les congrès du Concert Européen au XIX^e siècle, les sommets à répétition du XX^e éteignent les discordes des grands et la turbulence des petits. De fait, au delà des aspirations personnelles de Kissinger, le retour au modèle de l'équilibre est tentant : le système de Yalta parvenu à son terme, les petites nations trouveraient leur sécurité, non plus dans leur alignement derrière une puissance dirigeante, mais dans l'équilibre même des pouvoirs ; et les Grands, qui ne seraient plus nécessairement impliqués dans le moindre conflit local, pourraient mieux se consacrer à la poursuite de leurs intérêts nationaux...

Certes, Henry Kissinger avait, par avance, refusé toute comparaison trop insistante : « Il est impossible de recourir à la plupart des éléments d'ancrage qui caractérisaient le concert international du XIX^e siècle. C'en est fini à jamais de la stabilité de la technologie, de la multiplicité des grandes puissances, des limites imposées aux exigences intérieures et des frontières qui permettaient certains ajustements ». Les supergrands, leurs sociétés, leurs classes dirigeantes seraient décidément trop hétérogènes... Mais l'intuition fondamentale de Kissinger n'aura-t-elle pas été de percevoir la possibilité d'une réinsertion de l'U.R.S.S. - et de la Chine - dans le jeu international, la possibilité de leur soumission à un code commun de comportement ? Son élan messianique érodé par le temps, l'U.R.S.S. ne serait plus une puissance révolutionnaire et ses dirigeants préféreraient, aux certitudes idéologiques, la séduction d'un développement des échanges économiques avec l'Occident. Surtout, la conscience d'une responsabilité nucléaire commune restituerait - à un ultime niveau - une réelle homogénéité au « concert soviéto-américain ». Quant à la Chine, Kissinger avait déjà discerné, au delà de la ferveur idéologique, la souplesse tactique qu'on peut attendre des gouvernants de type charisma-

tique : « Du fait que les dirigeants fondent leur autorité sur un prestige qui transcende tout pouvoir bureaucratique, ils n'ont pas donné autant de gages à l'administration. En cas de changement de dirigeants, ou si leur attitude se modifie, Pékin peut adopter une politique radicalement différente de celle des pays communistes plus institutionnalisés. »

L'idée d'un retour au système de l'équilibre n'est-elle pas cependant illusoire dans la très complexe société internationale d'aujourd'hui ? Le brio du « soliste » de la Maison-Blanche a longtemps ébloui l'opinion américaine, malgré la rupture du consensus interne sur les options diplomatiques. Mais la doctrine Nixon-Kissinger a secrété son propre courant révisionniste : des diplomates, des universitaires, des hommes politiques affichent leur scepticisme. Essayons de recenser leurs critiques.

La diplomatie de l'équilibre suppose l'existence d'au moins trois acteurs principaux, de puissance comparable : le « concert » du XIX^e siècle était d'une relative égalité, avec ses « grands » tous engagés dans les affaires européennes. A cet égard, la vision d'Henry Kissinger semble celle d'un monde pentagonal, composé de cinq grandes puissances : les Etats-Unis, l'Union Soviétique, la Chine, le Japon, l'Europe occidentale. Mais, sur l'échiquier politico-militaire, cette vision semble tout à fait « prospective ». Pour l'heure, le Japon et l'Europe occidentale dépendent militairement des Etats-Unis. Les inhibitions du Japon face à la perspective d'un armement nucléaire, les divisions internes de l'Europe occidentale qui l'empêchent de constituer une véritable entité politique, ne laissent guère présager l'apparition de ces nouveaux pôles sur la scène internationale. La Chine, par contre, fait déjà figure de superpuissance par la masse de sa population, l'immensité de son territoire, son unité politique, son indépendance de Washington comme de Moscou. Mais cette superpuissance reste encore virtuelle : son appareil thermonucléaire est modeste ; ses gouvernants sont surtout occupés à rompre leur isolement... Au-delà des considérations sur le nombre des acteurs, l'existence même du mécanisme d'équilibre central, susceptible d'arrêter l'expansion d'une puissance, fait doute : au XIX^e siècle, il était toujours possible de recourir aux armes contre le trouble-fête ; à l'ère nucléaire, la minute de vérité ne peut être qu'indéfiniment retardée, de par la logique de la dissuasion. Enfin, il n'est même pas sûr qu'un consensus réel, qu'un principe de légitimité commun - cet élément fondamental, selon l'historien Kissinger - se soit formé autour du moderne jeu de l'équilibre. L'U.R.S.S., prudente, tendue vers la préservation du statu quo, est-elle devenue, pour autant, une puissance traditionnelle ? Elle reste décidée à exploiter toutes les contradictions occidentales ; dans sa recherche constante de « clients », elle est « sur-impliquée » partout dans le monde ; développant opiniâtrement son potentiel nucléaire, étendant systématiquement en puissance et dans l'espace sa flotte de guerre, elle semble prendre goût aux plaisirs de la

super-puissance au sens le plus traditionnel. A la doctrine Nixon, celle du « retrait » des Etats-Unis, pourrait être opposée la doctrine de Brejnev, celle de l'intervention de plein droit dans les affaires internes des Etats socialistes. Et les graves tensions idéologiques qui subsistent entre Moscou et Pékin semblent peu conformes à l'idéal d'un monde « modéré ».

Surtout, l'échiquier politico-militaire du XIX^e siècle était suffisamment isolé pour permettre la recherche abstraite et désincarnée d'un équilibre entre puissances : séparation totale des politiques étrangère et intérieure d'une part, du jeu diplomatique et des relations économiques de l'autre... Dans un monde en transition, qui reste, en partie, celui de l'état de nature et de la démarche solitaire d'unités politiques souveraines, mais qui est, aussi, celui de la prise de conscience progressive de l'existence d'une véritable communauté internationale, ces conditions de l'âge classique sont en voie de disparition.

La distinction des politiques étrangère et intérieure, si chère à Henry Kissinger, est largement érodée : la politique étrangère est souvent, pour le meilleur et pour le pire, la résultante du jeu des forces internes ; elle subit l'impact des moyens d'information de masse : dans la tourmente du « Watergate », Kissinger est contraint de s'adresser à l'opinion publique américaine, par l'intermédiaire de « Newsweek », le 30 juillet 1973, pour la mettre en garde contre le danger d'altération d'une politique étrangère « positive ». A l'extrême, une diplomatie d'équilibre n'est-elle pas trop « froide », trop anti-idéaliste, pour être menée par une démocratie ? Cette thèse a été soutenue par nombre d'observateurs, de Tocqueville à Walter Lippmann...

Reflets de la montée de forces transnationales, de nouveaux échiquiers ont surgi, dont la logique n'est plus celle de la politique de puissance mais, au contraire, de l'interdépendance, voire de l'intégration. Dans l'arène économique-monnaire, la menace du recours à la force n'a plus de sens ; une compétition trop agressive, loin de procurer un avantage décisif à l'un des acteurs, ne peut que provoquer le chaos. Or la doctrine Kissinger semble impliquer la transposition du jeu politico-militaire classique sur les nouveaux échiquiers : proclamation de la primauté d'un intérêt national très égoïstement conçu ; démarches unilatérales... Cette diplomatie économique suscite un grave trouble aux plans du commerce mondial et des rapports monétaires, qui finit par perturber l'échiquier classique : l'Europe occidentale et le Japon, durement traités en rivaux dans les relations économiques internationales, sont conduits à attendre le même comportement des Etats-Unis dans l'arène politico-militaire.

c) 1973 - 1976

Par une ironie de l'Histoire, c'est au moment où Henry Kissinger devient officiellement le chef de la diplomatie américaine (il est nommé secrétaire d'Etat à

la fin août 1973) que sa politique étrangère est ébranlée par les bouleversements internes et internationaux.

Au plan international, la guerre du Kippour révèle l'extrême précarité du fameux « consensus » - susceptible d'être déchiré au moindre vent de l'Histoire. Dans la perspective Nord-Sud, les Etats membres de l'O.P.E.P. modifient avec éclat le jeu pétrolier, puis l'ensemble du Tiers monde réclame la refonte de l'ordre économique international. Dans la perspective Est-Ouest, le conflit du Proche-Orient permettait de « tester » la nouvelle modération soviétique. Or le test est ambigu : l'alerte nucléaire du 25 octobre 1973 montrait bien que les deux Grands côtoyaient l'abîme comme onze ans plus tôt, lors de la crise cubaine, en un temps où ils n'avaient pas encore codifié leurs comportements. Bientôt, l'Union soviétique aidera à la victoire du gouvernement Nord-vietnamien par ses envois d'armes, et à celle de ses amis du M.P.L.A. dans la guerre civile d'Angola par forces cubaines interposées.

Au plan interne américain, l'assaut mené au Congrès par les partisans du sénateur Jackson avait déjà ouvert le grand débat sur les rapports avec l'Est : à l'acte de foi d'Henry Kissinger dans un processus historique, à son espoir que le développement de la coopération avec l'Etat susciterait, à long terme, une modification de la structure des sociétés communistes, les « jacksoniens » répondent par le souhait d'une utilisation tactique des conditions présentes. Mais les conséquences du Watergate et de la chute de Richard Nixon privent définitivement Kissinger de la coopération du Congrès : les instruments « séculiers » de la politique étrangère services de renseignements, ventes d'armes, processus d'aide économique - lui font désormais défaut.

Reste l'art du négociateur, dont Kissinger a fait montre au Proche-Orient - voire à Chypre ou en Afrique australe... Défense et illustration du conflit limité : éviter que chaque crise se transforme en un conflit entre les Grands. Dynamique des concessions réciproques : agir « à chaud » lorsque le recours aux armes débloque une situation jusqu'ici figée, puis contraindre les adversaires à s'insérer dans l'engrenage des concessions réciproques, tout en allant à la solution des questions les plus urgentes. Mais aussi art des règlements ambigus : ne pas hâter le règlement définitif - seul le temps pliera les deux camps à l'idée qu'ils doivent réellement négocier la paix... Ne rien achever, serait-ce le sort de l'homme pressé, condamné aux voyages intercontinentaux à perpétuité ?

Pour revenir au dessein central de la diplomatie américaine, l'après-Kissinger semble bien avoir commencé sous Kissinger lui-même. L'opinion publique américaine ne se reconnaissait plus dans une diplomatie de l'équilibre contraire à toutes les traditions américaines, au « style national » des Etats-Unis. Non pas que la politique étrangère américaine ait été particulièrement « angélique » à travers les deux derniers siècles ;

mais même les interventions armées et les plaidoyers pour la sécurité nationale - tels ceux d'un Théodore Roosevelt - étaient présentés en termes moraux.

Le rejet de la greffe européenne de l'ère Kissinger est sensible parmi les experts américains de politique étrangère : les grandes lignes d'une nouvelle diplomatie bipartisane apparaissent, révélant un plus vif intérêt pour le dialogue Nord-Sud, le souci de renforcer les liens « trilatéraux » avec les alliés traditionnels, l'Europe occidentale et le Japon, et d'intensifier la compétition idéologique avec le bloc communiste. Il importe surtout de reconsidérer la part des impératifs géopolitiques et celle du combat transnational pour les droits de l'Homme dans l'action américaine : le rédacteur en chef de « Foreign Affairs » nous rappelait l'effacement de la classe politique et de l'opinion américaine devant les révélations sur le coup d'Etat chilien - ce « Watergate » de politique étrangère ; et la modification des positions américaines sur l'Afrique australe, si elle peut s'expliquer, en termes d'équilibre, par la nécessité de répondre à la percée soviétique dans les Etats nés de la décolonisation portugaise, n'en consacre pas moins la réapparition officielle des « préoccupations morales ».

Peut-on déjà dessiner les contours de la future politique étrangère américaine ? Les thèmes dominants des plates-formes électorales peuvent se consumer rapidement aux mille feux du jeu international. Il n'est pourtant pas indifférent qu'interrogé, en août 1976, à Plains, sur ses choix de politique étrangère, M. Jimmy Carter ait préféré mettre l'accent sur la démocratisation des processus de décision : « Souvent, dans le passé, les décisions ont été prises dans la coulisse, sans que le peuple soit consulté ou informé... En faisant participer le peuple américain et le Congrès à nos décisions en matière de politique étrangère, nous obtiendrons un soutien beaucoup plus ferme de nos prises de décision ». Pure rhétorique électorale ? Ou problème central de politique étrangère ? Nous ferons nôtre la seconde réponse. Par sa déclaration, le nouveau président entendait souligner que le monde « internalisé » d'aujourd'hui, unifié dans ses profondeurs, a besoin d'un projet ; que le temps n'est plus au « Concert des Grands », aux équilibres amoraux réalisés dans une arène internationale miraculeusement tenue à l'écart des politiques internes et des confrontations économiques ; qu'il importe désormais de rapprocher les cadres de la politique internationale de ceux de la politique interne ; qu'il ne peut plus y avoir d'écart entre le gouvernement interne d'une démocratie et son comportement à l'extérieur.

Charles Zorgbibe
Doyen de la Faculté de Droit et
de Sciences Economiques de Paris Sud
Maître de Conférences à l'E.N.A.

N.B. Ce texte s'inspire d'une communication présentée à l'Académie diplomatique internationale le 17 Février 1977.

CONSTRUIRE L'EUROPE DEMOCRATIQUE

par Charles HERNU

La Communauté économique européenne traverse une crise grave. Les gouvernements des neuf pays adhérents se montrent incapables de tenir les engagements qu'ils avaient pris à la Conférence au sommet des 19 et 20 octobre 1972. La lutte contre l'inflation a été entreprise en ordre dispersé. Le passage à la deuxième étape de l'union économique et monétaire a été très largement compromis. L'instabilité des monnaies européennes a ébranlé le marché commun agricole, qui aujourd'hui tend à se disloquer. Le rapprochement des systèmes fiscaux ne s'est pas fait. Les processus de concentration industrielle ne sont pas maîtrisés. La lutte contre le chômage (plusieurs millions de jeunes sans emploi) ne fait pas l'objet de discussions et de propositions précises, concertées, coordonnées. La carence prédomine dans le domaine de la politique sociale. La politique industrielle, scientifique et technologique marquent le pas, entraînant vers un retard toujours plus accentué.

L'EUROPE EN CRISE

L'impuissance de l'Europe est soulignée par l'absence d'unité entre les Neuf dans les débats et conflits portant sur le système de change et d'échanges, dont dépendent pourtant très largement la croissance et l'emploi dans le monde entier. La crainte aujourd'hui vient de ce que la Communauté tend à prendre les allures d'une simple zone de libre échange.

La crise trouve son origine dans les contradictions du monde capitaliste et témoigne de l'absence d'une volonté politique commune. Les institutions, vidées de tout contenu, contribuent au renforcement d'un pouvoir technocratique, du fait qu'il n'existe pas de véritable contrôle démocratique.

Cette analyse, hélas, n'est pas récente, puisque déjà, au Congrès de Bagnolet des 15 et 16 décembre 1973, les socialistes s'inquiétaient d'un futur possible devenu aujourd'hui réalité. Et néanmoins, les socialistes veulent l'Europe. A l'unanimité, en 1973, ils indiquaient :

« Le fait européen existe. A notre époque, le dépassement du cadre étroit de chaque nation est aussi inéluctable que le fut, en son temps, l'affirmation de la réalité nationale. L'histoire et la géographie le commandent. La réalité de la lutte des classes aussi. Il n'y a pas de différence de nature entre la lutte des socialistes en France et celle des socialistes des autres pays industriels. Dans le cadre européen, le Parti Socialiste sait qu'il rencontrera des masses nombreuses et puissantes, généralement mieux organisées que dans notre pays ; en se plaçant sur ce terrain, il élargit la lutte des travailleurs à la dimension internationale.

Face aux freins des multinationales, les travailleurs européens commencent d'ailleurs à coordonner leur action. La collaboration syndicale européenne prend forme. Les luttes sociales se développent dans le cadre et constituent une première riposte à l'internationalisation des centres de décision. Mais on ne répondra pas à l'emprise super-capitaliste sans l'organisation d'un pouvoir de même dimension et capable de l'affronter sur son terrain. Freiner cette évolution reviendrait à accepter les formes molles de l'Europe du libre échange, cadre idéal pour les sociétés multinationales.

L'Europe nous est nécessaire autant pour échapper à la domination des grandes puissances que pour combattre l'impérialisme américain. Mais il serait illusoire de raisonner aujourd'hui comme si cette Europe existait.

C'est pourquoi, tout en étant convaincus qu'une Europe démocratique ne peut être mise en place sans l'abandon de souveraineté, pour autant, rien ne doit être négligé pour servir et garantir dans l'état présent des choses l'exercice de notre souveraineté nationale dans les domaines où des transferts de pouvoir et de compétences n'auront pas été librement décidés avec nos partenaires.

Les socialistes français sont patriotes. Ils sont plus attachés que quiconque à la sécurité et à la liberté de leur pays. Ils entendent préserver sa diversité culturelle

et l'acquis spécifique d'une conscience nationale forgée par l'histoire. En ce sens, leur combat s'inscrit dans la ligne de la Commune de Paris, seule à refuser la capitulation face au pouvoir de la bourgeoisie d'affaires, à une époque où la classe dirigeante fut le plus souvent défaillante sur le plan des intérêts fondamentaux de la patrie. Ces intérêts fondamentaux de notre peuple dans le respect de ses traditions et de son caractère national, et libéré de toutes les formes de dominations économiques et politiques, le Parti Socialiste les prend en charge.»

POUR UNE EUROPE DEMOCRATIQUE

Notre conception, en 1977, s'appuie résolument sur les principes qui viennent d'être rappelés. Aussi, et à condition que l'élection du Parlement européen au suffrage universel ne serve pas à une opération de basse politique intérieure contre la Gauche, les socialistes, comme ils l'ont affirmé à plusieurs reprises, et pour les raisons qu'ils croient justes et bonnes pour notre pays, se prononcent favorablement sur ce projet propice à la démocratisation.

Déjà, tout récemment, le 8 décembre 1976, le Bureau exécutif du Parti Socialiste a pu adopter la résolution suivante :

« Conformément à la décision unanime du Congrès de Bagnolet et aux engagements du Programme Commun, le Groupe Socialiste de l'Assemblée Nationale, appliquant la décision du Bureau exécutif du 8 décembre, a voté hier, en faveur du projet de loi sur les pouvoirs budgétaires du Parlement et l'institution d'une Cour des Comptes européenne.

Par le vote d'hier, le Parti Socialiste a exprimé sa volonté de pousser à un rééquilibrage des pouvoirs à l'intérieur de la C.E.E. Le contrôle parlementaire des décisions de la technocratie bruxelloise et du Conseil européen s'inscrit logiquement dans cette préoccupation et participe directement de notre volonté de démocratisation des structures communautaires ».

Un paragraphe concernant l'élection du Parlement européen au suffrage universel réservait notre position, afin de pouvoir tenir compte du contenu du texte qui doit venir en discussion, et de sa présentation. C'est pourquoi il était indiqué :

« Cette décision ne préjuge en rien l'attitude qu'adoptera le Parti Socialiste sur le mode de scrutin pour l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen, élection revendiquée par le programme du Parti Socialiste et la résolution de Bagnolet ».

Les 1^{er} et 2 avril, au cours d'un débat consacré à cette question pendant les journées d'études du groupe parlementaire à Alfortville, cette position a été encore réaffirmée.

Une France socialiste ne peut pas se replier sur elle-même. Le socialisme ne doit pas être frileux. Au

demeurant, ce serait pour les socialistes le risque de compromettre le succès d'une expérience de gauche. Lors de la prise de pouvoir par la Gauche, les forces capitalistes transnationales ne seront pas neutres. Pour les mettre en échec, il sera essentiel de lier la lutte sur le terrain national et la lutte au niveau européen. C'est à dire qu'il est indispensable que les forces populaires s'organisent à l'échelle de l'Europe, tant sur le plan politique que sur le plan syndical, et puissent agir dans des structures démocratiques. Tout se tient.

Un autre avantage pour nous de participer activement à la construction d'une Europe démocratique vient de ce que la France, membre de l'Alliance Atlantique mais sortie des organes militaires intégrés de cette alliance, désireuse d'y conserver un pouvoir de veto, une autonomie de décision, peut entraîner dans la construction d'une Europe socialiste très démocratisée, une Europe des travailleurs, ceux de ses partenaires qui sont liés aux intérêts capitalistes américains, car dépendant pour leur sécurité des forces et de l'aide militaire américaine. Construire l'Europe c'est aussi un moyen de vouloir résister, d'exister entre les deux Blocs dont on souhaite d'ailleurs la dissolution simultanée.

La construction de l'Europe doit être poursuivie sans délai ni préalable. Les socialistes savent que l'Europe à construire ne peut pas être immédiatement une Europe socialiste. Ils ne cessent de participer à sa construction, mais en conservant, dans l'opposition aujourd'hui, au gouvernement demain, trois préoccupations fondamentales :

- Faire en sorte que la construction de l'Europe et les politiques communes ne se traduisent pas par une dégradation des conditions de vie des travailleurs au profit du capital.
- Faire en sorte que l'Europe à construire reste susceptible d'évoluer vers un modèle original de socialisme, ce qui suppose sa réelle indépendance vis-à-vis des deux blocs, et la démocratisation de ses institutions.
- Faire en sorte que les délégations de compétence à consentir au profit des institutions européennes ne puissent limiter la liberté d'action du futur gouvernement de la Gauche pour l'exécution de son programme : du succès ou de l'échec de la Gauche en France peut dépendre, en effet, l'évolution future de l'Europe vers le socialisme.

Le socialisme en France n'est donc pas un préalable à l'Europe. Pas plus que la construction de l'Europe n'est un préalable au socialisme. Mais nous devons avoir conscience que des progrès décisifs dans la voie du socialisme ne seront pas accomplis en limitant notre action au seul cadre national.

Charles Hernu
Maire de Villeurbanne
Délégué général du P.S.

LE MAL FRANÇAIS ET LE MAL EUROPEEN C'EST NERVEUX

par Jacques NANTET

Un analyste politique ne peut manquer d'être tenté de mettre en parallèle deux livres récents, proches et différents à la fois par le caractère, la carrière des auteurs et le sujet qu'ils traitent. Raymond Aron n'avait d'abord conçu son *Plaidoyer pour l'Europe décadente* que comme un court pamphlet (peut-être en réponse à la *Pavane pour une infante défunte* de Jean-Marie Benoist), écrit tandis qu'il poursuivait son grand ouvrage sur la guerre et la paix selon Clausewitz. C'était en tout cas, déjà prendre pour cadre l'Europe occidentale - prétendument défunte et la situer face aux miradors, aux chiens policiers qui balisent et maintiennent l'ordre, aujourd'hui, en Europe orientale, où règne officiellement l'idéologie marxiste-léniniste. Alain Peyrefitte, lui, concentre son analyse sur *Le mal français* considéré dans sa spécificité. N'était-il pas fatal qu'Aron, agissant en philosophe, se saisisse, d'un coup, de l'ensemble de la pensée occidentale, profondément imbriquée depuis le milieu du XIX^e siècle entre Marx et Tocqueville, si on ne retient que les deux pôles extrêmes d'attraction ? Le philosophe reste, d'ailleurs, continuellement attentif à une lignée qui remonte plus haut. Le fil qui court (Spengler l'avait remarqué) de Platon au Siècle des Lumières, à la prise de la Bastille, à l'idéologie marxiste-léniniste jusqu'aux premiers soviets « à visage humain ». Plus proche de Soljénitsyne que de Sakharov, Raymond Aron au cours de ses réflexions sent même encore le poids de l'idéologie dans la lourde main d'un Staline et d'un Brejnev. C'est surtout Raymond Aron l'historien qui va faire la distinction entre la parousie et la réalité, et qui dénonce les mensonges de l'euro-communisme, les illusions des intellectuels de gauche occidentaux « trop acharnés à détruire la société capitaliste pour s'interroger sur la société qu'ils édifieraient sur les ruines ». C'est l'historien, toujours, qui remarque avec Ernest Gellner qu'à l'Est le mythe de la révolution tend à être remplacé par l'espérance de la liberté, les institutions libérales apparaissent, d'évidence, la « meilleure expression de la volonté libérale ». D'un semblable point de vue d'historien, Aron n'hésite pas à refuser d'assimiler la situation au Chili (dont les Américains n'appliquent pas les méthodes aux Etats-Unis !) à celle de la Tchécoslovaquie « normalisée » à l'image du régime de Moscou, en même temps qu'une centaine de millions d'autre Européens. Et quand Raymond Aron, l'économiste, se tourne vers l'avenir, c'est pour faire le décompte accablant des investissements militaires soviétiques par rapport aux

investissements véritablement productifs.

*
* *

L'attitude initiale d'Alain Peyrefitte est plus complexe, moins tranchée. Cela tient-il à la montée de la génération des technocrates ? A la formation d'un normalien qui vire directement à l'E.N.A. ? Au rapide accès à la gestion municipale (maire de Provins) et régionale, puis aux responsabilités gouvernementales sous l'impulsion d'hommes aussi pragmatiques que le général de Gaulle et le président Pompidou ? Alain Peyrefitte n'a jamais été influencé - fût-ce seulement intellectuellement par le marxisme, et là où il en sent le relent (à l'E.N.A., au Quai d'Orsay même), il y répugne comme un non-fumeur à la tabagie. Ca lui pique les yeux. Son manège idéologique, à lui, est avant tout une « certaine idée de la France », de ses faiblesses (« le goût de la guerre civile »), de sa force sous-jacente (« envie de vivre »). Voilà qui porte à ausculter notre pays - Pompidou a freiné la régionalisation ; effets de la centralisation - des pieds à la tête, en relevant les points de congestion, de conflits, depuis l'administration locale avec les élus, au niveau de l'Assemblée Nationale, entre les ministres et entre le gouvernement et le Président de la République. En deux mots : le « mal français », dans ses déplacements, rebondissements parfois difficilement prévisibles.

*
* *

Deux hommes fort différents, qui cheminent sans se consulter, débouchent cependant sur une semblable conclusion : Karl Marx s'est trompé. Plus savamment informé, Raymond Aron fait le départ entre l'analyse scientifique et la prophétie historique : la fameuse « plus value » (valeur du travail par rapport au taux de rétribution) ; et l'annonce que son augmentation régulière, au cours des ans, provoquera fatalement la paralysie du système capitaliste. Et puis Aron rend à chacun son rôle. Après l'erreur initiale de Karl Marx, Lénine - qui redoute de voir bientôt le monde ouvrier devenir plutôt un frein qu'un moteur - invente le centralisme démocratique (modèle du parti communiste), et l'impérialisme « stade suprême du capitalisme », chargé de pallier au trop évident démenti que les faits apportent à la prétendue « paupérisation absolue ».

Enfin Staline, quand il effectue la brutale collectivisation de l'agriculture, est à son tour l'héritier fidèle de Lénine. Les poupées russes s'emboîtent bien les unes dans les autres. Ainsi surgit le surréel de la mythologie marxiste, qu'une vulgate diluée répand ensuite en Occident. Pourtant, à l'Est, les classes ont été de fait remplacées par des castes, la plus value étant prélevée par les bureaucrates, et « bien loin que la réussite économique puisse compenser la perte des libertés, cette perte même s'avère... contre-productive ». Voilà pourquoi le tiers-monde, qui adopte volontiers l'idéologie anti-impérialiste, reste un client fidèle de l'Occident et de ses produits, et pourquoi le monde socialo-communiste ne survit que grâce à la production occidentale (les usines « clé-en-main », qu'il n'est même pas capable d'entretenir). D'ailleurs à un niveau de vie d'autant plus bas que le système collectiviste est appliqué. Si on prend la R.D.A. comme référence à 100 %, la Tchécoslovaquie se retrouve à 81 %, la Hongrie à 69 %, la Pologne à 65 %, la Bulgarie à 56 %, et l'URSS (qui cependant pille par-ci par-là) à 50 % !.

Le marxisme joue un rôle exactement contraire à l'Est (où il justifie la dictature et camoufle la manière dont les soviets - soit en principe l'auto-gestion - ont été les courroies de transmission d'une formidable concentration de tous les pouvoirs au sommet), et à l'Ouest, où il fascine toujours et anime la contestation. De son côté, à sa façon, Alain Peyrefitte le voit aussi. En homme politique, il est sensible à la « cohérence de la liberté » ; il se rend compte que la concurrence est une « fragile conquête », et que la condamnation du profit - assimilé au vol dans les sociétés primitives, réprouvé par une certaine théologie - reçoit du marxisme un renfort au « parfum de modernité rationnelle ». Peyrefitte constate que les Allemands de l'Est disposent de moins de liberté qu'au temps d'Hitler, et qu'en Angleterre au « capitalisme sauvage » a succédé une espèce de « syndicalisme sauvage ». Chaque membre de l'équipe des travailleurs est devenu « propriétaire de son geste », et Peyrefitte critique la sociale-démocratie, à demi-étatique, à demi-libérale, qui ne bénéficie pas des avantages du socialisme (où la pression vient d'en haut), ni du libéralisme (où la pression vient des faits). Contrairement à ce que Karl Marx a cru, l'économie est beaucoup plus que l'économie et finalement son désaveu du capitalisme est « pour une large part le rejet du monde moderne ».

*
* *

A partir de là, il serait intéressant de savoir comment chacun des deux auteurs se situe par rapport à l'autre pôle défini tout à l'heure : la pensée libérale tocquevillienne. Raymond Aron est, à ce propos, sans aucun doute le meilleur connaisseur français - au moins un des meilleurs - de l'œuvre et de la vie d'Alexis de Tocqueville. Ce qui ne veut pas dire qu'Aron se modèle sur Tocqueville. Chez le premier, l'économie, la réflexion proprement philosophique, tiennent plus de

place. Et si les conclusions sont, en effet, analogues - compte tenu d'un siècle de décalage, avec ce que cela comporte d'événements et d'acquis doctrinaux -, le chemin pour y parvenir est bien souvent autre. En revanche, entre Tocqueville et Alain Peyrefitte, les analogies sautent aux yeux à première vue. D'abord, un commun comportement littéraire. Mais, ici encore, des nuances. Peyrefitte est plus énergique et concis que Tocqueville, marqué par la rhétorique de son époque. Le fond est le même, et surtout l'approche équivalente. A la manière de Tocqueville, Peyrefitte a été, fort jeune, vérifier sur le terrain une hypothèse. Son long séjour en Corse (où s'exposerait, presque à l'état pur, la « société de défiance ») est l'exact parallèle du voyage aux Etats-Unis d'un Tocqueville curieux d'observer les conséquences de la démocratie sur les mœurs, et réciproquement des mœurs sur les institutions. Et puis, le début des carrières politiques (à Valognes pour Tocqueville ; à Provins pour Peyrefitte) est le signe des mêmes préoccupations et des mêmes ambitions régionales. J'irai plus loin : la carrière gouvernementale des deux hommes est en plusieurs points comparable. Cependant, l'essentiel de la ressemblance est dans la capacité, dans la volonté - affirmée, consciente chez Tocqueville et chez Peyrefitte - de fait alterner action et réflexion, et de nourrir celle-ci (matière de l'œuvre littéraire) de l'activité politique régionale, parlementaire ou gouvernementale.

*
* *

D'une façon ou d'une autre, Aron et Peyrefitte sont tocquevilliens. S'agissant de Peyrefitte, j'en veux quelques signes particuliers, accompagnés cependant d'une restriction. Quand celui-ci s'écrie « l'inégalité a reculé, l'envie sociale a progressé » ; quand il désigne « l'instinct de dépassement » comme le moteur principal de l'histoire, du progrès, il rejoint, dans la forme et dans le fond, tout Tocqueville, lequel ne redoutait rien tant que la « douce tyrannie de la démocratie ». Et c'est le Tocqueville des *Souvenirs* que nous retrouvons, par exemple, au dîner en ville en 1958, au cours duquel Robert Buron et Georges Pompidou échangeaient les propos les plus inattendus. Il y a aussi les leçons du général de Gaulle, qui font penser au fameux portrait du Prince président : « La démocratie ne consiste pas à exprimer des contradictions, mais à indiquer une direction ». Quant à la restriction, Tocqueville l'aurait peut-être émise à l'encontre de Peyrefitte, comme à l'encontre de tous les doctrinaires qui, à ses yeux, vont toujours trop loin au bout de leur théorie.

Le modèle le plus saisissant est la description par Alain Peyrefitte du « mal français ». On trouve de tout dans cette peinture. La reprise des thèses de Max Weber que le puritanisme protestant a poussé à l'accumulation du capital, et donc participé activement à la naissance du capitalisme de l'ère moderne. L'accentuation de cette thèse, puisque la Réforme aurait libéré le

goût des œuvres, l'esprit d'entreprise, « affranchi les énergies et encouragé les initiatives ». L'accélération de cette thèse, la Réforme ayant amené la Contre-Réforme catholique, qui a tressé le carcan romain, latin et inversé en Europe les capacités de mouvement en même temps que le libre examen. Le durcissement de cette thèse, afin de répondre aux objections qui se présentent : pourquoi la France, « fille aînée de l'Eglise », fût-elle longtemps encore en tête ? Pourquoi, aujourd'hui, la « syncope anglaise » ? Tocqueville ne reprocherait pas à l'auteur des hésitations ou des faiblesses - il n'y en a pas -, mais au contraire d'avoir trop souvent (et avec quel talent !) réponse à tout. Même à la Renaissance italienne, compensant l'effondrement de l'Empire romain. Heureusement, la peinture du mal français - et c'est là le grand mérite du livre d'Alain Peyrefitte - va au-delà de ces théories, dépasse aussi les généralités sur les méfaits bien connus de l'administration bureaucratique, et dresse un saisissant portrait des défauts spécifiquement français. Il fallait écrire que « l'Etat français s'est laïcisé, il ne s'est pas désacralisé », et expliquer comment « la France combine une tradition de bureaucratie centralisée et quasi autoritaire avec une fronde permanente des citoyens à l'égard de l'Etat ». Décrire le « style de commandement », la manie du « perfectionnisme », l'étrange monopole syndical alors que les trois-quarts des travailleurs ne sont pas syndiqués, la confusion des tâches nationales et des responsabilités locales qui se marie, bizarrement, à un cloisonnement quasi absolu (on fait « bureau à part »), à un vouloir vivre en circuit clos dont la fameuse « autogestion » est une des expressions. Ici, les expériences du ministre, du député, du maire, du conseiller général se recourent dans une parfaite lucidité. Les cas rapportés sans complaisance (même à son propre égard), au plan national des extravagances de l'ORTF, au plan régional du captage abusif des eaux de Montereau et de la retraite indument refusée aux mineurs « glaisiers », resteront classiques. Alain Peyrefitte démontre admirablement que « ce ne sont pas les Français qui sont ingouvernables, c'est le réseau français d'autorité qui ne permet pas de les gouverner ».

*
* *

Certaines des constatations de l'auteur - valables pour la France - la dépassent. La crise de la natalité est aussi un mal allemand, un mal britannique. Ne tombons pas dans le travers, en analysant le mal français, de sous-évaluer ce qui est européen, ou même au-delà commun à toute la race blanche. Raymond Aron est là pour nous mettre en garde, qui dénonce le « sinistrisme » français, et généralement de tous les intellectuels de gauche en Europe occidentale. Cette Europe est inconsciente de ses supériorités. La France a un million de chômeurs, mais subvient aux besoins d'un million de travailleurs étrangers. Une situation analogue se remarque dans plusieurs pays de la communauté. Alors Raymond Aron s'élève contre certains réqui-

sitoires. Et à l'entendre, le mal européen serait principalement nerveux. Il résulterait d'un « effondrement de l'autorité », de la « démesure des aspirations libérales » et d'une intoxication dûe à la fameuse « vulgate marxiste », de la diffusion de laquelle Jean-Paul Sartre serait largement responsable. Qu'est-ce que mai 1968 ? Une crise de civilisation ? L'échec social d'un succès économique ? Même pas. Simplement, huit cent mille étudiants (dont quatre cent mille licenciés) ont transféré leur anxiété, et l'ont traduite dans le langage néo-marxiste partout répandu alentour. On voit alors en quoi les points de vue d'Aron et de Peyrefitte diffèrent et se recourent. Aux yeux de ce dernier, en effet, il y a à nos ennuis des causes nationales, que le général de Gaulle a en partie résolues par la réforme des institutions, réglant la « question d'Etat » (instabilité, lutte des partis). Mais de Gaulle laissait subsister - le faisant apparaître du même coup en plein jour dans le champ de notre conscience - le mal jusque là caché : une fausse conception hiérarchique et administrative de la vie collective. Peyrefitte ne méconnaît pas, pour autant, la fascination marxisante (« Pourquoi se fatiguer à combattre la demande de nationalisations par des arguments rationnels... Citroën est impur, ses cadres et ses mystères ont quelque chose de diabolique. La Régie Renault est pure, ses ingénieurs sont des grands prêtres ») et les tares mentales qui diminuent la capacité de résistance de notre pays : société de défiance, conservatisme contestataire, « mendicité injurieuse ». De cette maladie mentale, dit Peyrefitte, nous ne serons vraiment guéris que quand aura disparu le complexe anti-économique, et qu'un historien aura le courage de réhabiliter Guizot et son naïf mais sain : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne ».

*
* *

Nos deux auteurs tombent d'accord qu'il faut changer les cœurs. Ce n'est pas pour surprendre depuis l'ère chrétienne (« cœurs nouveaux ») jusqu'à l'ère marxiste (« l'homme communiste »). Peyrefitte voudrait convaincre les Français d'être moins « verbomoteurs », de renoncer à un pouvoir « quasi-magique », de « payer le prix du réalisme », d'être plus « contractuels », afin que la France devienne mûre pour « le progrès social par le progrès économique ». Moins d'esprit de domination ; plus d'esprit de dépassement. Raymond Aron situe les mêmes souhaits dans l'actualité politique immédiate : que les Français ne gâchent pas l'équilibre occidental (« œuvre rare, précieuse, exceptionnelle de l'art politique », seule « régulation efficace ») par jactance et irrépressible goût de l'alternance. A la vérité, ces thèses de Peyrefitte et d'Aron s'opposent à la conception fataliste de l'homme pécheur ou de la société corruptrice. Mais l'histoire montre bien, à travers les apogées, les décadences et les renaissances, des Romains aux Italiens, des juifs médiévaux aux Israéliens, que les peuples peuvent changer de destin.

En vertu de quelles incitations ? En ces matières, la précaution primordiale est de ne pas confondre la cause avec les effets. Peyrefitte le remarque à propos du Québec : « Par pudeur, on feint de croire que le drame québécois est linguistique. Mais l'anglais n'est que le signe extérieur d'une mentalité et d'une société dynamique, le français d'une mentalité et d'une société sur la défensive ». Allons plus loin que lui : quel est le premier de la poule ou de l'œuf ? On nous dit - sur un point précis (Weber), d'une façon générale (Peyrefitte) - que la Réforme a initié au capitalisme, et qu'elle a provoqué, en choc retour, une Contre-Réforme qui bouchera l'évolution vers le monde moderne. Et il est bien vrai que Copernic, loin d'être condamné, avait été félicité par le Pape Paul III, alors que la condamnation de Galilée par Rome intervient cent ans plus tard, en pleine Contre-Réforme. En effet, cette dernière va loin et fort. Mais cela n'explique pas, aujourd'hui, le triomphe de la Réforme en Hollande, Scandinavie, Angleterre, etc., alors qu'elle était écrasée dans les pays latins et en Autriche, par exemple. Pourquoi la majorité des Français reste-t-elle catholique, tandis que la majorité des Suisses, des Allemands devient calviniste ou luthérienne ? Voilà la vraie question. Et si la « société de défiance » est une des conséquences de la Contre-Réforme - la démonstration est recevable -, l'affirmation que la Corse (modèle de cette société) est « la plus française de nos provinces », paraît un peu aventurée. Certes, nous avons eu des Richelieu, des Colbert, mais en vertu de quoi se sont-ils montrés tellement « colbertistes » ? Le moment est venu de redire la démarche prudente d'un Tocqueville, qui après avoir examiné les effets de la démocratie sur les mœurs s'est attaché à analyser les effets des mœurs sur les lois. En d'autres termes - et pour rejoindre l'actualité - le dangereux centralisme dénoncé par Peyrefitte peut être aussi bien à l'origine de toute une série de défaillances morales que sa conséquence la plus directe.

*
* *

À la vérité, nos deux auteurs reposent - chacun à sa manière - tous les grands problèmes de l'histoire. Non seulement le pourquoi de la monarchie absolue et de la révolution de 1789, mais la réalité, l'étendue de leur action. 1789 était-il déjà réalisé à la veille de 1789 ? *L'Ancien régime et la Révolution* d'Alexis de Tocqueville, et quelques autres ouvrages d'historiens orléanistes, tendent à la démontrer. Et encore : Peyrefitte parle de « pouvoir religieux » en France. Mais en Angleterre, aussi, le roi guérissait des écrouelles. Et puis : de quelle manière le salut par la foi, des protestants, préparait-il au succès dans les œuvres ? Finalement, l'obsession marxiste relevée si fermement par Raymond Aron est-elle, elle-même, cause ou effet ? Tout ce que nous comprenons, à cet instant, est que l'affadissement de la foi religieuse, ici et là, a provoqué, un temps, un prurit d'utopie, dont subsiste la vulgate marxiste. Pour le reste, à chaque pas, le pied bute sur une énigme.

Nous sentons dans cette bousculade d'interrogations que nous approchons, grâce à nos auteurs, du fond de réflexion politique. À la place historique où nous nous trouvons, si l'utopie faiblit à l'Est (plus ou moins, selon Peyrefitte ou Aron), elle reste vivace à l'Ouest. On continuera donc, au sein de larges secteurs d'opinion (que confortent consciemment ou non, la puissance et la proximité de l'Armée rouge) à se référer, selon l'expression de Raymond Aron, à la vulgate marxiste. Elle dénonce la dictature de la bourgeoisie en milieu capitaliste. Ce qui montre, a contrario, le caractère fallacieux de tout renoncement à la dictature du prolétariat (eurocommunisme). Voilà le terrain solide et la vraie alternative. L'analyse est sur ce point dirimante. Au cas de conflit, le choix du camp de Moscou s'impose à tous les partisans (même aux simples électeurs) du programme commun, qui, lui, à l'image de Moscou, ferait disparaître la dictature bourgeoise et le prétendu « impérialisme sans empire » qu'elle soutient. Sans conflit, l'analyse de Raymond Aron reste aussi déterminante, qui fait voir comment on est passé, à partir de la révolution d'octobre 1917, des cinq cent sociétés commerciales et industrielles alors nationalisées (un chiffre infime à travers l'immense Union soviétique), et des soviets autogestionnaires, à la tyrannie stalinienne. Une sérieuse mise en garde, très articulée, alors que Raymond Aron ne doute pas, d'autre part, de la solidité de l'empire russe. Car elle procède plus d'ignorance que d'espérance, d'orgueil que de connaissance. Situation d'autant plus désespérante (irréversible ?) que « l'expérience soviétique demeure aujourd'hui encore la plus spectaculaire faille de l'histoire ».

Face à cela : notre maladie nerveuse et, notamment, le « mal français ». Quelle qu'en soit l'origine (intoxication par la vulgate marxiste, dégénérescence d'un système centralisé), Alain Peyrefitte fait bien sentir que seule une connaissance approfondie de notre histoire nationale (ce qu'il appelle « un clair regard sur le passé ») peut nous en révéler les remèdes. Soljenitsyne, par sa réévaluation de la période de *L'été quatorze*, a déjà moralement délivré le peuple russe en renouant les liens de son histoire et en montrant que tout aurait pu se passer autrement. Alain Peyrefitte a repris ce travail pour la France. Spécialement par une relecture critique du siècle de Louis XIV. Et sans doute n'a-t-il perçu, lui-même, toutes les perspectives qu'il faisait ainsi découvrir. *Le mal français* va plus loin que le mal français. Tocqueville avait bénéficié, à son époque, de la grande expansion de la science historique avec Guizot, Thiers, Michelet entre autres, et aujourd'hui la renaissance de cette science s'impose plus que jamais.

Jacques Nantet

*Raymond Aron, Plaidoyer pour l'Europe décadente. Ed. Robert Laffont, coll. « Libertés 2000 », dirigée par J.F. Revel.
Alain Peyrefitte, Le Mal français Ed. Plon*

LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DANS LA CONJONCTURE ACTUELLE EN FRANCE

par Nicole FONTAINE

Depuis quelques mois, le problème de l'enseignement privé et celui d'une éventuelle nationalisation des écoles privées recevant des fonds publics sont à l'ordre du jour, suscitent des débats, réveillent des querelles. Cette question est le plus souvent abordée avec une passion qui nuit à la sérénité de la réflexion et à la fécondité du dialogue. Aussi « France-Forum » a-t-il jugé utile de verser à ce dossier important l'interview ci-après de Madame Nicole Fontaine, Secrétaire général adjoint de

l'Enseignement catholique.

F.F. : Que représente aujourd'hui en France l'enseignement privé catholique ?

Nicole Fontaine : La réalité concrète de l'Enseignement Catholique aujourd'hui, c'est près de 11.000 écoles accueillant environ 1.900.000 élèves, dont 1.000.000 dans de petites et moyennes écoles du premier degré.

Le nombre de familles ayant un ou plusieurs enfants dans une école catholique dépasse 800.000 et le nombre des adultes y travaillant est de 150.000 dont plus de 100.000 enseignants.

En chiffres relatifs, l'Enseignement Catholique scolarise 15,3 % de la population totale et représente 93,17 % du total de l'Enseignement Privé. La progression des effectifs de l'Enseignement Catholique est régulière et sensiblement parallèle à celle de l'Enseignement Public. L'importance de ces chiffres vous indique que contrairement à ce que certains croient parfois, les quelques dizaines d'établissements au nom prestigieux, héritiers d'une longue tradition de qualité, et disons-le d'élitisme fondée sur des scolarités souvent très lourdes, ne sauraient être considérées comme représentatifs de la réalité de l'Enseignement Catholique.

Cela étant dit, avec le sixième des effectifs, l'Enseignement catholique ne menace d'aucune manière l'Enseignement public. Est-il besoin de souligner qu'il n'entre dans notre démarche aucune hostilité à l'égard de l'Enseignement public, rien qui puisse s'apparenter à un quelconque esprit de concurrence mais au contraire un désir sincère de coopération et d'ouverture.

F.F. : La loi Debré du 31 Décembre 1959 a-t-elle été un progrès ?

Nicole Fontaine : Depuis maintenant près de vingt ans, la quasi totalité des établissements catholiques se sont associés à l'Etat par contrat (98 %) leur gestion étant assurée par des associations sans but lucratif. Le concours financier de l'Etat prévu par la législation et accordé dans une logique contractuelle que nos écoles ont toujours scrupuleusement respectée, a permis une évolution sociale très nette, dont témoignent quelques chiffres : dans les cinq dernières années le pourcentage de boursiers s'est accru de 8 % dans l'Enseignement Catholique alors qu'il régressait de 2 % dans l'Enseignement Public. L'origine socio-professionnelle des enfants au sein de l'Enseignement Catholique, se rapproche à grands pas de celle de la population française d'âge scolaire. Nous continuerons d'œuvrer en ce sens, en engageant d'une part, l'Etat à assurer sa participation dans des conditions correctes, évitant ainsi que la liberté de choix des parents soit pénalisée par l'argent et en invitant d'autre part, les établissements catholiques à instaurer des tarifs proportionnels aux moyens des parents. Il faut d'ailleurs noter que, dès maintenant, les taux mensuels de scolarité, dans maintes écoles rurales, sont faibles (entre 3 et 11 francs par mois).

La démocratisation réelle, l'ouverture et l'accueil de tous ceux qui auront fait ce choix d'éducation est pour nous une impérieuse nécessité ! Ce n'est pas un alibi « progressiste » c'est l'un des fondements essentiels de nos choix éducatifs.

F.F. : Justement, l'Ecole Catholique se distingue-t-elle par une conception originale de l'éducation, de l'enseignement, dans cette période où aucun projet global ou partiel ne semble devoir réunir de consensus ?

N. Fontaine : Il est évident que l'école n'est plus le lieu clos et exclusif où autrefois se transmettait la connaissance. Cette conception totalisante est battue en brèche par l'interférence des informations diverses et souvent superficielles qui assaillent l'enfant aujourd'hui. Nous demeurons convaincus, toutefois, que l'école a une vocation d'éducation globale et que la simple mission « d'instruction » doit être transcendée. On constate d'ailleurs, comme vous le signalez, les difficultés auxquelles se heurtent les projets de Réforme successifs. Au delà d'oppositions de principe ou de blocages corporatistes, la principale erreur de ces réformes est de se polariser sur des changements de structure et de programme : on débat indéfiniment sur la tactique, sans mettre en place de stratégie adaptée : à savoir que la qualité d'une école, son aptitude à répondre aux besoins et à l'évolution de la jeunesse repose essentiellement sur la qualité des relations entre ceux, jeunes et adultes qui constituent la communauté scolaire. Vous comprenez donc l'importance que nous accordons à la possibilité de choisir, à la libre association des personnes autour d'un établissement qu'elles connaissent et d'un projet éducatif qu'elles approuvent, aux relations entre ces personnes et à la qualité de « l'équipe éducative ».

D'ailleurs, dans son ensemble, l'Enseignement Catholique est plus attaché aux initiatives de chacune des écoles qu'à l'élaboration de systèmes ou de programmes généraux, ce qui lui a permis d'être souvent à l'origine d'initiatives pédagogiques intéressantes.

Au delà des traits individuels, je voudrais compléter cette approche du consensus de l'école catholique sur l'éducation en faisant apparaître deux lignes de force qui me paraissent primordiales. D'une part, la notion de communauté éducative et d'autre part, la proposition diversifiée de la Foi.

Les lois constitutionnelles de la liberté d'enseignement ont ratifié l'autonomie de fait de nos écoles. C'est dans ce cadre adapté que s'est développée et dirai-je épanouie à partir de 1967, la notion de communauté éducative. La communauté éducative, c'est la volonté

que tous participent à la vie de l'école, enseignants et personnels non enseignants, parents, élèves autour du chef d'établissement. L'expérience montre que ce système permet et favorise la prise de responsabilité des adultes et le développement de la créativité.

C'est aussi un lieu privilégié de contact entre l'Eglise et les jeunes, de confrontation entre les cultures et la Foi. Pour nous, la proposition de la Foi est fondamentale. Elle ne doit pas se confondre avec l'Enseignement d'une doctrine et ne peut donc être sectorisée, réduite à quelques heures d'enseignement. La perspective doit être plus large, un lien doit être fait entre la parole et l'acte, les valeurs proposées doivent être perçues dans le vécu quotidien et non pas seulement objectivement apprises.

F.F. : La mutation du corps enseignant des Ecoles Catholiques ne remet-elle pas en cause cet objectif fondamental de témoignage ?

N. Fontaine : Il est certain que 90 % de nos enseignants sont désormais des laïcs et que la moitié seulement des directions sont encore assurées par des congrégations. De même parmi les laïcs, les situations familiales et les options syndicales ou politiques sont naturellement diversifiées mais ceci ne constitue pas un problème. Parallèlement à la diminution du nombre de prêtres et de religieux, l'évolution même de l'Eglise, depuis Vatican II va dans le sens d'une prise de responsabilité plus grande de la part des laïcs croyants. Cette évolution, que nous ne considérons aucunement avec une sorte de fatalisme résigné, se fait dans des conditions plutôt remarquables et que nous cherchons sans cesse à améliorer.

F.F. : Tout récemment, les partis de gauche et certaines fédérations de parents et d'enseignants du public ont exprimé ouvertement leur volonté de nationaliser ou d'intégrer les écoles privées recevant les fonds publics. Comment vous situez-vous par rapport à cette remise en cause ?

N. Fontaine : Il s'agit de savoir si la France demeurera l'un des seuls pays d'Europe Occidentale où la liberté d'enseignement est contestée par une partie du corps politique et syndical, bien que le système actuel soit approuvé par la grande majorité de nos compatriotes (73 % des français sont favorables au financement par l'Etat des écoles privées). Il s'agit de savoir si la France prendra aussi l'initiative de bafouer la Convention Européenne des Droits de l'Homme qui reconnaît le Droit des parents de choisir librement l'école et constitue le fondement international de la liberté d'enseignement.

Ceci étant, on ne peut hypocritement, comme c'est actuellement le cas des projets de nationalisation, pré-

tendre sauvegarder le principe du pluralisme en lui supprimant les moyens de s'exercer : il serait assez paradoxal que la tendance à la démocratisation de nos écoles soit renversée et que seule une minorité fortunée, celle qui actuellement peut inscrire ses enfants dans des collèges privés laïcs hors contrat, soit à même de bénéficier de la liberté de choix.

Soyons clairs, quel que soit le choix futur que feront les Français du type de société dans lequel ils désirent vivre à l'avenir, une école catholique moderne a sa place. On ne peut contester que la plupart de nos écoles publiquement ouvertes à tous et, associées comme elles le sont à l'Etat, remplissent un Service d'intérêt général. Il s'agit de reconnaître que nous remplissons une mission de Service Public au sens que la jurisprudence administrative donne à cette formule et que, dans les conditions où elles fonctionnent actuellement, nos écoles catholiques participent avec les écoles publiques à un Service national d'éducation.

J'ajouterais qu'en refusant la nationalisation de l'Enseignement Catholique, nous ne nous opposons pas au Service Public. Nous ne défendons pas la liberté d'enseignement seulement pour nous mêmes. Nous défendons aussi le service public et nombreux sont les Français qui, au fil des mois, prennent de plus en plus conscience de ce péril.

Financièrement très onéreuse, idéologiquement peu justifiable, une nationalisation de l'Enseignement Privé imposée par quelques groupes, serait un bien mauvais début pour un nouveau pouvoir, ayant besoin d'un large consensus pour mener à bien son action.

F.F. : Que comptez-vous faire concrètement ?

N. Fontaine : Vis-à-vis des Partis de Gauche, nous leur demandons d'avoir comme leurs collègues des Pays Bas en 1920 - le courage historique de maintenir effective la liberté scolaire. Mais à cet égard, nous sommes obligés de constater que les atténuations qui se sont fait jour ici ou là au cours du premier trimestre ont porté seulement sur des détails de forme ou de délai.

Rien n'est finalement changé sur le fond et pour nous, le seul signe crédible serait un changement de fond du texte du Programme Commun sur ce point. Ce changement devrait se traduire par l'engagement solennel de respecter la politique contractuelle mise en œuvre en 1959, politique qui a fait ses preuves dans ce domaine comme beaucoup d'autres, en créant des liens institutionnels entre l'Université et l'enseignement privé dans le respect des deux parties. Rompre unilatéralement un contrat bénéfique pour tous constituerait une régression injustifiée.

L'INFLUENCE DE GRAMSCI EN FRANCE

par François FEJTO

L'éveil de l'intérêt des intellectuels de gauche français pour Antonio Gramsci dont on vient de commémorer le quarantième anniversaire de sa mort (1) s'inscrit à la suite de l'effervescence suscitée par le XX^e congrès de P.C.U.S., la déstalinisation, et surtout, les événements de Pologne et l'insurrection hongroise de 1956. Deux types de critique du système stalinien se dessinent alors dans les cerveaux ébranlés par les événements : une critique de « droite », révisionniste, démocratique, c'est elle qui prédomine ; mais il y a aussi une critique de « gauche » qui rejette le stalinisme comme une déviation bureaucratique, terroriste du léninisme, comme une trahison de l'essence ouvrière de la révolution. Ce qui a fasciné le plus ces anti-staliniens de gauche dans les crises hongroise et polonaise, c'est le surgissement des *conseils ouvriers*, en tant qu'organes autonomes d'une classe ouvrière qui tendait à secouer le triple joug de l'Etat totalitaire, du Parti tout-puissant, des syndicats subordonnés au Parti. Aussi, le mythe du Parti s'étant écroulé - comme la gigantesque statue de Staline dominant Budapest - un mythe de remplacement est né : le *conseillisme*. Peu attentifs aux conditions historiques particulières qui ont donné naissance aux conseils et comités révolutionnaires en Pologne et en Hongrie, au caractère avant tout *national* de ces mouvements, au fait que les conseils revendiquaient la restauration de la démocratie politique, un certain nombre d'intellectuels de gauche, exprimant les diverses nuances du trotskysme, et de l'anarchisme, ont salué dans les conseils ouvriers polonais et hongrois des petits-enfants des Soviets russes de 1917 et des conseils qui proliféraient en Europe centrale, en Italie, etc. entre 1918 et 1920. En même temps, irrités par l'immobilisme de Thorez, par la rigidité du PCF qui refusait toute analyse pour peu qu'elle soit compréhensive de la crise qui a secoué l'Empire soviétique, des intellectuels communistes s'apercevaient de la plus grande souplesse, de la plus grande ouverture des communistes italiens. C'est au

lendemain des crises de 1956 que prenait corps - simultanément avec le mythe des Conseils - la légende (en partie, mais en partie seulement, justifiée par les faits) de la supériorité de la culture politique communiste italienne. Et l'on entrevoyait derrière Togliatti, auteur du fameux article dans *Nuovi Argomenti* qui provoqua un « choc » à Paris également, la mystérieuse figure de Gramsci - inaccessible jusqu'alors - et auquel, avant même que ses écrits aient commencé à être traduits en français - on attribuait le prestige d'être une sorte d'équivalent de Lénine pour les pays occidentaux, un pionnier des voies nouvelles, bloquées par trente ans de stalinisme.

C'est dans la revue « Arguments », fondée fin 1956 par Edgar Morin, Jean Duvignaud, Kostas Axelos, et quelques autres intellectuels ayant rompu avec le P.C. qu'on trouve les premières études consacrées à Gramsci. Cette revue, rappelons-le se plaçait au confluent des deux courants d'antistalinisme : révisionniste-réformiste et gauchiste-révolutionnaire. Elle était organiquement liée au groupe d'intellectuels italiens qui s'exprimaient dans la revue « Ragionamenti ». C'est un des membres de ce groupe, Roberto Guiducci, qui a étudié dans le N^o 4 d'*Arguments* le rôle et les idées de Gramsci dans « L'Ordine Nuovo ». Dans le même numéro, on trouve une note de Pierre Naville sur l'histoire des Conseils Ouvriers où il analyse les idées mises en circulation par les articles de l'*Ordine Nuovo* (2). C'est également dans « Arguments » que se manifeste pour la première fois, à ce que je sache, Robert Paris, qui par la suite, se consacrera à la traduction de l'œuvre complète de Gramsci, dont plusieurs tomes ont déjà paru chez Gallimard. Dans « Arguments », il analysait avec beaucoup de brio les Notes de Gramsci sur Machiavel. On ne saurait sous-estimer l'importance d'*Arguments* dans le renouveau de la pensée politique française après 1956 : c'est elle qui a fait découvrir ou qui a popularisé dans les milieux intellectuels et universitaires les

(1) Né le 22 janvier 1891, A. Gramsci est mort le 21 avril 1937

(2) Périodique socialiste révolutionnaire créé en 1918 par A. Gramsci, A. Tosca, Torricini et Togliatti.

marxistes hérétiques, de György Lukacs à Karl Korsch jusqu'à Marcuse. Signalons qu'un choix des textes publiés dans la revue entre 1956-1962 - date de son sabotage volontaire - vient d'être publié en deux volumes de livre de poche. (Collection 10/18)

Mais si l'on a commencé à parler de Gramsci dès 1956, l'heure de sa gloire n'est arrivée qu'après mai 1968, dans cette atmosphère fiévreuse de recherche de sources, et de mythes de remplacement qui a caractérisé la génération contestatrice d'après-mai. Ce sont sans doute les trois grands pôles de diffusion des modes intellectuelles d'avant-garde : *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur* et *L'Université de Vincennes*, qui ont joué le rôle majeur dans la propagation des idées du philosophe sarde - tâche pourtant difficile, car l'arrière plan hegelien, et crocéen de sa pensée est pour ainsi dire complètement étranger à l'intelligentsia parisienne. N'empêche ! Louis Althusser, tout en se réservant à lui-même le rôle de grand réformateur du marxisme français, s'inclinait devant le « génie » de Gramsci et s'inspirait de ses idées sur l'hégémonie de classe pour écrire un de ses articles les plus fameux - sur les « appareils idéologiques d'Etat » (A.I.E.) dont - comme l'écrivait Jacques Julliard en 1974 « il est inutile de donner la référence, puisque tout révolutionnaire, qu'il soit communiste ou socialiste de gauche est tenu de la connaître par cœur ». (Aujourd'hui, 3 ans après, Althusser est éclipsé par de nouveaux gourous.). L'antagoniste d'Althusser, Roger Garaudy, a popularisé, de son côté, l'expression gramsciste de « nouveau bloc historique », pour préconiser l'alliance de la classe ouvrière avec les intellectuels et les nouvelles couches de techniciens. Vu les positions par ailleurs réformistes, idéalistes, voir néo-chrétiennes de Garaudy, les gramscistes de gauche ont crié alors à l'usurpation.

Cependant, au cours des années 1969-1976, les ouvrages d'initiation à Gramsci se sont multipliés et ont connu un certain succès. En 1970, ont paru, coup sur coup, la traduction de la « Vie d'Antonio Gramsci » par Giuseppe Fiori et « La pensée politique de Gramsci » par Jean-Marie Piotte ; en 1971, la traduction des « Lettres de Prison », en 1972 l'essai de Hugues Portelli : « Gramsci et le bloc historique » ; en 1973 « Lire Gramsci », par Dominique Grisoni et Robert Maggiori ; et enfin, en 1974, « Pour Gramsci » de Maria Antonietta Macciocchi que son précédent ouvrage « De la Chine » - véritable monument du culte de Mao en France - avait déjà rendue célèbre. « La Macciocchi » fait depuis lors partie des institutions parisiennes comme Lacan, Deleuze, Roland Barthes et Yves Saint-Laurent. Partie en guerre contre l'opportunisme du P.C.I. et par ricochet, du P.C.F. qui s'obstinait à l'ignorer (son livre sur la Chine fut refusé à la vente annuelle de la Fête de l'Humanité), Macciocchi a présenté d'emblée Gramsci, sur qui elle a fait un cours à l'Université de Vincennes, comme le « Lénine d'aujourd'hui », elle a popularisé le concept d'« intellectuel organique » - qui connaîtra une fortune non moins grande que celui d'« intellectuel engagé » de Sartre à

présent dépassé et surtout, soulignait l'affinité de la pensée politique de Gramsci avec celle de son autre idole : Mao T'sé-toung. Ce rapprochement a été beaucoup critiqué voire ridiculisé ; à tort, me semble-t-il, puisque Mao et Gramsci avaient effectivement quelques points en commun : tous les deux étaient léninistes, l'un à la manière chinoise, l'autre à la manière italienne ; tous les deux étaient des esprits originaux, difficilement classifiables ; tous les deux avaient des accents populistes, aimaient parler des « masses » ; ils étaient anarchisants et en même temps élitistes. L'un et l'autre attachaient une grande importance aux « superstructures », à la destruction de « l'hégémonie de la bourgeoisie sur la culture » (c'est-à-dire de la culture humaniste). Là où Maria Macciocchi quitte le terrain de l'analyse et du bon sens, pour s'envoler vers l'absurde, c'est quand elle propose Mao et Gramsci comme des guides pour la solution des problèmes posés par la crise économique, politique et sociale contemporaine des pays industriels.

Quelles que soient les réserves exprimées ici et là à l'égard de l'interprétation, par Macciocchi, de la pensée de Gramsci, celui-ci a été depuis lors adopté par la gauche intellectuelle française qui voit en lui moins le léniniste et l'idéologue du « Prince collectif » : le Parti - dont même dans son opposition à la ligne du Komin-tern et à celle de Togliatti, Gramsci continuait à vouloir préserver l'unité et le rôle dirigeant - que plutôt le champion du « conseilisme », de la « révolution par le bas », l'évangéliste de la « capacité de la classe ouvrière de se gouverner toute seule » et l'adversaire du légalisme et de l'opportunisme incarnés par les P.C. et les syndicats d'obédience communiste. C'est en partie grâce à Macciocchi que la lecture de Gramsci par les intellectuels français, à la recherche d'une nouvelle doctrine ni totalitaire, ni démocratique, a été infléchie dans le sens d'un anarchisme moraliste ou plutôt culturaliste. C'est ainsi que Jacques Julliard, un des « intellectuels organiques » les plus intéressants, dirigeant de la CFDT, militant socialiste, voit « la gloire historique » de Gramsci dans le fait « d'avoir arraché le marxisme à un discours réaliste et résigné, à la limite réactionnaire, sur le rapport des forces et de l'avoir élevé à la hauteur d'une stratégie de consentement ». Mais Gramsci pose plus de questions qu'il n'apporte des réponses. Ainsi, pour Julliard, la lecture du philosophe sarde suscite la question de savoir si la classe ouvrière peut effectivement poser sa candidature à la direction de la société occidentale sans chercher à faire prévaloir auparavant son propre système de valeurs, sa propre vision du monde... ? « Où sont ces valeurs ? » demande Julliard. Qui les véhicule ? Et il cite Gramsci : « La crise consiste justement en ceci que le vieux meurt et le neuf ne peut pas naître » (3). Nous en sommes là.

François Fejtő

(3) J. Julliard : *Le « Lénine de l'Occident », le Nouvel Observateur* 13 avril 1974.

NOUVELLES SCENES DE LA VIE FUTURE

ESSAI DE POLITIQUE-FICTION

par Dominique KERGALL

I l est plusieurs manières d'aborder le futur politique. La fiction en est une. Celle qu'on va lire ne se veut certes pas prophétique. Au contraire : l'anticipation catastrophique peut être le moyen d'interdire à l'Histoire d'emprunter certains chemins. A imaginer une certaine forme d'horreur, on se donne quelque chance d'y échapper. Une opinion publique prévenue en vaut deux.

H.B.

Paris, le 21 Janvier 1993

Monsieur le Délégué,

Cette fois, Monsieur le Délégué, vous n'aurez plus à écrire à Madame Kermadec. Elle est morte avant-hier et nous l'avons enterrée aujourd'hui. Qu'il faisait froid grands dieux cet après-midi au cimetière !

Ce soir, Monsieur le Délégué, il faut que je vous dise certaines choses.

Anne était devenue une petite dame maigre, ridée, point trop cassée cependant, point trop laide. Les yeux brillaient et riaient encore dans le visage, le port de la tête demeurait ferme, les épaules n'étaient pas trop voutées et surtout la vitalité avait gardé toute son effervescence. La parole jaillissait en abondance. L'esprit n'avait pas abdiqué.

Je vous dis toutes ces choses, Monsieur le Délégué, parce qu'il est bon que de temps en temps vous puissiez contempler, ne serait-ce que furtivement, l'image des êtres que vous détruisez.

Car, Monsieur le Délégué, sur ce vieil arbre déjà desséché mais non pas mort, c'est vous qui avez porté la cognée. Et avec quelle habileté ! Vous avez su la travailler, la miner, saper ses défenses, ronger son optimisme, corroder ses pensées. Très vite elle a décliné, comme si vous aviez révélé en elle une fatigue qu'elle ignorait, une pesanteur qui l'entraînait vers la terre et dont elle n'avait pas conscience et dont elle n'aurait peut-être pas pris conscience avant 10 ans. Dix ans de plus à vivre avec elle ! Vos lettres, vos questionnaires, vos rappels l'obsédaient. Chaque jour elle guettait le passage du facteur, puis elle se précipitait chercher le

courrier qu'elle dépouillait fébrilement. A force de craindre vos correspondances elle avait fini par les attendre et lorsqu'il n'y en avait pas, elle était presque déçue, craignant le pire pour le lendemain. Oui, Monsieur le Délégué, vous l'avez tuée, elle est à vous, vous pouvez sans tricher la compter dans votre statistique. Je vous assure, vous en avez le droit.

Paris, le 9 Juin 1992

Monsieur Jean-Marie Kermadec à Monsieur le Délégué aux personnes âgées pour la ville de Paris

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 5 juin dernier par laquelle vous m'avez avisé que je remplis désormais, ainsi que ma femme, les conditions requises pour bénéficier des dispositions de la loi n° 86.104 du 2 décembre 1986 sur l'interruption de vieillesse.

Nous avons pris connaissance du texte de la loi que vous avez bien voulu joindre à votre envoi. Nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous n'envisageons pas pour l'instant de recourir aux procédures prévues par ce texte. Nous vous remercions néanmoins de la sollicitude dont vous avez bien voulu faire preuve à notre endroit...

Paris le 17 Juin 1992

Monsieur Ernest Chamboze, Délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Marie Kermadec

J'accuse réception de votre lettre en date du 9 juin dernier par laquelle vous me faites part de votre refus de bénéficier des dispositions de la loi n° 86.104 du 2 décembre 1986 relative à l'interruption de vieillesse.

Vous m'avez en même temps de la réaction également négative de Madame Kermadec. A cet égard vous voudrez bien, dans les correspondances que nous ne manquerons pas d'avoir à ce sujet dans l'avenir, vous contenter de répondre à titre personnel, sans prétendre engager votre épouse qui devra fournir pour son propre compte et en toute liberté, conformément aux prescriptions de la loi n° 90.37 du 4 juin 1990 sur la protection de la femme, les réponses qui lui sembleront les plus appropriées.

Extraits de la loi N° 86.104 du 2 décembre 1986 relative à l'interruption de vieillesse.

TITRE II

Art. 2 - Toute personne âgée que son état place dans une situation de détresse peut demander à un médecin

l'interruption de sa vieillesse. Cette interruption ne peut être pratiquée qu'au-delà de la soixante-quinzième année, sous réserve des dispositions de l'article 12 ci-après.

...

Art. 4 - La personne âgée qui désire interrompre sa vieillesse doit adresser une demande écrite ou verbale au délégué départemental aux personnes âgées. Celui-ci détermine l'établissement où se déroulera l'intervention en fonction des capacités d'accueil des différents établissements habilités à pratiquer l'interruption de vieillesse. Il est tenu de fournir une réponse favorable dans les deux mois qui suivent la réception de la demande, le cachet de la poste en faisant foi.

...

Art. 9 - Un médecin n'est jamais tenu de donner suite à une demande d'interruption de vieillesse ni de pratiquer celle-ci, mais il doit informer dès la première visite l'intéressé de son refus.

...

Art. 12 - L'interruption de vieillesse peut être pratiquée, même avant la soixante-quinzième année, s'il apparaît que la personne âgée est irrémédiablement et définitivement inapte à la vie en société. La constatation de l'inaptitude est faite par le délégué départemental aux personnes âgées qui doit à cette occasion s'entourer de tous les conseils nécessaires, notamment médicaux et sociaux.

...

Art. 17 - En aucun cas l'interruption de vieillesse ne doit constituer un moyen de régulation des dépenses des régimes de retraite de la sécurité sociale ou des régimes complémentaires.

Extraits du journal officiel du 10 novembre 1986 - Débats. Assemblée Nationale.

Monsieur le Ministre de la protection sociale : Mesdames et Messieurs, le projet de loi qui vous est soumis aujourd'hui a fait l'objet d'une violente campagne qui en a dénaturé l'esprit. Certains milieux ont essayé de présenter le texte du gouvernement comme attentatoire à je ne sais quels principes de droit naturel. On a voulu voir dans les dispositions sur lesquelles vous allez être amenés à délibérer une atteinte au respect dû à la vie humaine et aux libertés fondamentales. On a ameuté une partie de l'opinion contre une réforme qui cependant s'imposait et que le gouvernement avait résolu de proposer... Faut-il tuer les vieux peut-on lire sur nos murs?... Nous répondons non, évidemment non, mais là n'est pas la vraie question. La vraie question est, osons le dire : faut-il laisser le temps accomplir irrémédiablement son œuvre, faut-il abandonner des hommes et des femmes qui ont perdu la pleine possession de leurs moyens physiques et intellectuels à la dégradation de la vieillesse, faut-il assister sans réagir à la décrépitude accélérée qui emporte les êtres au soir de

leur vie ? Je dis qu'il y a un exemple caractérisé de non-assistance à personne en danger. Je dis que nul n'a le droit de se désintéresser du sort qui accable les générations déclinantes... Que voulons-nous ? Nous voulons que l'interruption de vieillesse devienne un acte médical comme un autre. Nous voulons que quiconque désire y recourir puisse le faire aisément sans tracasseries inutiles, bref, nous voulons assurer la liberté des individus... Le gouvernement ne se dissimule pas que l'obstacle fondamental à l'application de l'interruption de vieillesse - je veux dire à son application dans les cas où elle mérite d'être appliquée - l'obstacle fondamental est de caractère culturel. Il subsiste dans notre pays, pour tout ce qui touche à la vie et à la mort, un fond de réactions obscurantistes qui s'oppose à l'adoption des méthodes et des mentalités modernes. C'est à ce niveau que se situe la résistance essentielle et c'est à ce niveau que se situera l'action gouvernementale. Il nous faudra éclairer l'opinion, écarter les mythes et les craintes, faire de la mort une réalité commune, je dirai même banale, un acte volontaire, entouré des mêmes garanties techniques et financières que les autres actes médicaux... On a parlé de Révolution Culturelle. Et bien ! oui. C'est d'une révolution qu'il s'agit. Progressivement les masses se sont libérées, à l'époque contemporaine, des fatalités auxquelles elles étaient asservies. Peu à peu, la vie, grâce à la diffusion des connaissances scientifiques notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales, a été débarrassée des contraintes qui pesaient sur elle. Restait la mort...

Monsieur Raoul Mercier : Et l'article 12 ?

Monsieur le Ministre de la protection sociale : Venons-en à ce fameux article 12. Que n'a-t-on pas dit sur cet article 12 ! On a parlé de retour à la barbarie, de génocide, et que sais-je encore. La vérité, c'est qu'on ne peut s'en remettre dans tous les cas à la seule démarche spontanée des individus. La vérité, vérité combien douloureuse mais que nul ne peut éluder, c'est que certains sujets, auxquels cependant l'interruption de vieillesse pourrait être appliquée avec le plus de justification, n'accompliront jamais de leur propre mouvement le geste nécessaire au déclenchement de la procédure normale, soit qu'ils ne le pourront pas, soit qu'ils ne le voudront pas... Nous n'avons pas voulu faire de la démence la seule cause qui pût justifier une exception au caractère volontaire de l'interruption de vieillesse. D'autres hypothèses existent où cette procédure mériterait d'être appliquée.

M. Raoul Mercier : Lesquelles ?

M. le Ministre de la protection sociale : Il n'est ni dans mon intention, ni dans mon pouvoir d'entrer dans le détail des circonstances qui peuvent justifier la mise en œuvre de l'interruption de vieillesse. Il s'agit là d'une affaire délicate qui fera l'objet d'études approfondies auxquelles participeront des juristes, des médecins, des

psychologues, des sociologues et des douaniers. Qu'il suffise seulement de savoir que les aberrations mentales ne sont pas les seules qui rendent un être humain inapte à la vie en société, qu'il est d'autres états et d'autres comportements qui menacent, parfois gravement, la paix des cités et des nations...

Circulaire du 16 Janvier 1987 du Secrétaire d'Etat aux personnes âgées aux délégués départementaux aux personnes âgées. Mise en œuvre de la loi n° 86.104 du 2 décembre 1986 relative à l'interruption de vieillesse. Extraits.

La loi n° 86.104 a fait de l'interruption de vieillesse une modalité normale du passage de la vie à la mort.

L'interruption de vieillesse devient l'expression concrète du droit à la mort. Il ne s'ensuit pas cependant que ce droit ne pourra plus s'exercer dans les conditions traditionnelles. La mort à l'issue d'une maladie ou d'un accident demeure légale dès lors que les règles administratives et sanitaires en vigueur sont respectées. Le défunt non plus que les familles ne doivent à cette occasion faire l'objet d'aucune tracasserie inutile ou vexatoire.

Tout au plus, les agents du service d'aide à la mort - assistantes sociales et psychologues - seront-ils bien avisés d'utiliser cette circonstance pour souligner devant les proches les inconvénients d'une procédure qui laisse une pareille place à l'improvisation...

Pour que l'interruption de vieillesse devienne le recours ordinaire des personnes âgées contre la maladie et la misère, il faut que les centres spécialisés dans cette catégorie d'actes médicaux offrent à leurs pensionnaires un cadre de mort agréable, de nature à attirer la clientèle et par là même à réduire leurs prix de journée. A cet égard, je ne peux que confirmer ce que l'expérience a démontré et que la pratique a déjà entériné, à savoir que l'interruption de vieillesse pose dans ces centres spécialisés beaucoup moins de problèmes qu'en milieu hospitalier. Le manque de lits disponibles, l'absence de personnel spécialisé, la nature très particulière des prestations fournies font que l'hôpital est mal adapté à la mise en œuvre de l'interruption de vieillesse. Le réalisme oblige en outre à envisager le trouble que peut créer dans le fonctionnement des services le comportement irresponsable de pensionnaires récalcitrants, désireux de revenir, au dernier moment, sur leur détermination antérieure. Comme il ne saurait être question de prendre en considération de pareils revirements, il pourrait en résulter des scènes qui seraient du plus mauvais effet sur l'ensemble de la population hospitalière.

Je préconise donc la construction de centres spécialisés, de préférence à la campagne où le prix du terrain

est relativement bon marché et où les paysages inclinent naturellement au calme, à la résignation et à la sérénité. Les locaux devront être dotés du confort le plus moderne ; les couleurs seront choisies de manière à égayer la vie quotidienne ; le service sera irréprochable ; une musique d'ambiance, des représentations théâtrales et des émissions de télévision feront de ces centres des lieux où les personnes âgées aimeront finir leurs jours. Encore ne faut-il pas, même pour de justes motifs, se laisser aller à des abus : le souci de rendre agréables les derniers moments des personnes âgées ne saurait légitimer des dépenses inconsidérées qui pèseraient lourdement sur les finances publiques et sur celles de la sécurité sociale. Ajoutons que de tels excès iraient directement à l'encontre du but à atteindre dans la mesure où la découverte tardive d'une existence exempte de toute contrainte matérielle pourrait rendre aux pensionnaires le goût de la vie et les inciter à revenir sur leur décision de la quitter...

S'agissant des procédés techniques d'interruption de vieillesse, ils feront l'objet d'une circulaire spéciale qui sera rendue publique incessamment. Qu'il vous suffise de savoir que la plupart de ces procédés sont indolores et que dans ces conditions, la décapitation à la hache, si souvent évoquée à tort et à travers, devrait rester l'exception. Ce dernier moyen est lui-même moins douloureux qu'il n'y paraît. Les experts soulignent en effet unanimement que la mort résulte, non de la décollation elle-même, mais du choc que ressent le bénéficiaire à l'instant où s'établit le contact entre le cou et l'instrument contondant. Encore convient-il de veiller à ce que l'opérateur ne soit pas ivre afin que le coup soit toujours bien ajusté.

Le recrutement du personnel mérite une attention toute particulière. Les agents, tant masculins que féminins, auront à faire preuve de qualités de contact - attention, patience, douceur - mais en certains cas il leur faudra également manifester fermeté et force de caractère. Parfois il leur appartiendra de prendre rapidement de graves décisions et un savoir-faire expéditif autant qu'efficace leur sera alors nécessaire. On veillera donc à ce que le personnel comporte un nombre suffisant d'agents ayant des caractéristiques physiques et morales leur permettant de faire face à toutes les situations. On ne doit pas écarter en effet l'hypothèse de résistances individuelles, voire de mouvements collectifs de la part de vieillards vindicatifs, mal résignés à quitter l'existence et peu conscients des efforts accomplis par la société en leur faveur. A cet effet et en accord avec le ministère de l'économie et des finances, j'ai décidé l'octroi au personnel des centres, d'une indemnité de risque...

J'ai aimé et j'ai été aimé. J'ai connu l'élan des cœurs, la passion, la ferveur, la fusion. J'ai connu le moment secret où la nature révèle aux vivants une part de sa vérité. Cette part, le maigre professeur de droit l'aura

connue et rien jamais ne pourra la lui retirer.

Anne : le temps de sa magnificence, pour moi, aura duré des décennies et pendant ces décennies j'ai joui de cette magnificence, moi l'austère pédagogue à la tête un peu penchée, aux discours un peu las, aux rêves éteints, j'ai été éclairé par ce bonheur que je savais ne pas mériter.

J'ai été aimé pendant près d'un demi-siècle. Voilà le vrai.

Nous avons échangé des milliers de paroles et parfois il nous est arrivé de nous comprendre. Je me souviens de ces restaurants de Bordeaux, de Poitiers, de Rennes, de Paris, où, au fil des années nous nous sommes dit tant de choses. Il est si difficile de parler de soi, avec sincérité et dans la liberté. Là, parfois, assis face à face, nous y sommes parvenus. Lorsque j'y réfléchis, je me dis que nous formions un couple singulier. Nous n'étions pas faits l'un pour l'autre. Il nous fallait un effort pour ajuster nos idées et nos sentiments. Nous n'avions pas les mêmes inquiétudes. Mais chacun avait fini par savoir ce qui faisait mouvoir l'autre, chacun savait ce que l'autre attendait. Chacun avait appris à entendre la plainte que l'autre exhalait. Ainsi Anne savait deviner ce que j'attendais et moi de mon côté, j'essayais de lui rendre la pareille. Parfois, elle a détesté mon attente et la terre a tremblé sous mes pieds. Il y eut des heures d'éloignement et des jours de tendresse. Passée l'explosion des mots, revenait la paix des soucis partagés.

Nous nous sommes aimés : c'est ce que je me répète et je perçois bien la sourde anxiété que cache cette insistance. Ah ! certes, certes, je sais bien que tout aurait pu être mieux, qu'avec un peu plus d'attention, de sincérité, de courage aussi, nous aurions pu accéder plus vite aux connivences et aux attentes dans lesquelles, l'âge étant venu, nous avons fini par entrer.

J'ai vécu les bras tendus vers Anne mais longtemps, sans que je m'en aperçoive, mes mains sont restées fermées. J'ai appris à les ouvrir. J'ai appris à attendre. Nous avons cheminé, d'abord emmurés dans nos solitudes, puis peu à peu, nous avons fait des brèches par lesquelles nous avons pu nous héler, nous mêler, nous rejoindre. Tout aurait pu être mieux, certes ; ce fut une longue marche ; beaucoup de temps a été perdu. Mais maintenant que le terme est arrivé, je crois pouvoir dire, que nous nous sommes aimés. Anne ! Anne !

Je sais bien, Monsieur le Délégué, qu'en principe, rien de ceci ne vous intéresse. Je sais cependant que vous me lirez jusqu'au bout.

Je vous livre cette image, qui brusquement remonte du passé. C'est en 1954, il y a près de quarante ans, aux vacances de Pâques. Nous sommes avec nos trois enfants pour quelques jours à l'hôtel Keryomel, à

Bénodet. C'est l'heure du petit déjeuner dans la grande salle à manger où le soleil du matin répand sa foisonnante lumière. Les enfants, avides, dévorent les tartines que leur mère leur prépare. Catherine, la plus jeune qui n'a que deux ans, se débat avec la confiture. Entre les deux aînés les propos acerbes virent à la franche dispute ; les cris et les exclamations montent ; excédée, Anne ordonne la paix. L'instant glisse lentement dans l'éclat du jour rejoignant les heures mortes et qui furent vécues. Il faut, Monsieur le Délégué, que vous sachiez que les êtres dont vous interrompez la vieillesse ont une histoire qui soutient leur présent et que c'est avec cette histoire et les images qui la composent, qu'ils pénètrent dans ces centres spécialisés où vous les menez et d'où ils savent qu'ils ne reviendront pas.

Encore ceci. Février 1952. Anne rentre de la clinique avec Catherine, âgée de 10 jours dans les bras. Et lui vient sur le visage un sourire comme je ne lui en ai jamais vu et qui la rajeunit de 15 ans.

Vous le voyez, Monsieur le Délégué, il y eut dans sa vie et dans la mienne des temps où il sembla que le bonheur fût possible et peut-être êtes-vous déjà en train de vous dire qu'après tout ces deux vieux ont eu leur chance et qu'il n'est que juste de les obliger à céder la place à présent qu'ils encombrant.

Mais ne vous impatientez pas, Monsieur le Délégué. Lisez la suite. A vrai dire, je suis tout à fait tranquille ; je sais que vous me lirez. Et même je sais que vous me lirez, le souffle court, haletant, parcourant des yeux le texte, cherchant à évaluer l'étendue de la catastrophe.

Mais n'anticipons pas.

Il est juste que vous ayant parlé d'Anne, je vous parle maintenant de moi, de moi qui suis aussi l'objet de votre sollicitude.

7 juillet 1992

Réponse de Monsieur Jean-Marie Kermadec au questionnaire modèle A-1 (cadres supérieurs)

- Nom et prénom : Kermadec Jean-Marie
- Date et lieu de naissance : 17 février 1917 à Brest
- Nom et prénom :
 - . du père : *Kermadec Nicolas*
 - . de la mère : *Quellec Jeanne*
- Date et lieu de naissance :
 - . du père : *2 novembre 1887 à Ploumoguier*
 - . de la mère : *4 août 1892 à Brest*
- Profession :
 - . du père : *employé puis rédacteur à la mairie de Brest*
 - . de la mère : *sans profession*
- Éventuellement, datés de décès :
 - . du père : *1^{er} décembre 1965*

- . de la mère : *3 juillet 1970*
- Frères et sœurs ; professions :
 - . 1 frère : *officier de marine*
 - . 2 sœurs : *mariées, sans profession*
 - . situation actuelle des frère et sœurs au regard des registres de l'état-civil : *radiés (bénéfice de la loi n° 86.104 du 2 décembre 1986)*
- Établissements scolaires fréquentés :
 - . enseignement élémentaire : *École Saint-Pierre*
 - . enseignement secondaire : *Collège Notre-Dame*
- Nature des études poursuivies :
 - . études classiques latin-grec : *baccalauréat de philosophie ; mention : bien*
- Loisirs, sports, lieux et activités de vacances :
 - . lecture : *bicyclette ; pas de résidence pour les vacances ; promenades quotidiennes à bicyclette sur les plages des environs.*
- Lectures ayant laissé les impressions les plus fortes (indiquer les raisons) :
 - . *Guerre et Paix ; les Frères Karamazov ; en raison des thèmes évoqués dans ces ouvrages.*
- Études après le baccalauréat : *études de droit à Rennes ; 1937 : licence ; 1939 : doctorat ; 1947 : agrégation de droit public.*
- Moyens d'existence :
 - . *Jusqu'en 1940 : bourse + rémunération à mi-temps en qualité de surveillant au lycée de Rennes*
 - . *après 1939 : exercice de la profession d'avocat à Rennes*
 - . *après 1947 : rémunération de professeur d'université*
- Service militaire : *1939-1940 ; démobilisé en septembre 1940 à Toulouse*
- Mariage : *juillet 1945 avec Mademoiselle Anne Vernant, professeur de dessin*
- Carrière : *professorat de droit à Strasbourg, Bordeaux, Poitiers, Rennes et Paris ; départ en retraite en 1985.*
- Travaux, ouvrages :
 - . *un manuel de contentieux administratif*
- Situation financière :
 - . rémunération : *celle de professeur d'université + droits d'auteur sur le manuel de droit administratif ;*
 - . propriétés immobilières : *une maison au Trez-Hir dans les environs de Brest*
 - . Valeurs mobilières : *néant*
 - . héritage : *1/4 de la maison de mes parents à Brest.*
- Enfants ; prénoms ; dates de naissance ; études, professions.
 - . Charles : *23 juin 1946 ; baccalauréat mathématiques ; école supérieure d'électricité ; ingénieur à la Compagnie Nationale d'électronique.*
 - . Jean-Pierre : *18 mars 1949 ; baccalauréat de mathématiques ; école navale ; capitaine de vaisseau*
 - . Catherine : *10 février 1952 ; baccalauréat de philosophie ; sciences politiques ; attachée de direction à la Banque française de Paris.*
- Activités culturelles et sportives :
 - . loisirs : *lectures, cinéma*
 - . sports : *néant*
 - . vacances : *séjours en France et à l'étranger durant les congés scolaires.*
- Engagements politiques :
 - . *jusqu'en août 1939 ; aucune activité politique*

- . durant la guerre : *néant*
- . activités politiques sous la IV^e République : *néant*
- . activités politiques sous la V^e République : *néant*
- . activités politiques depuis la fin de la V^e République : *néant*

- Interruption de vieillesse.

. Désirez-vous bénéficier d'une interruption de vieillesse immédiatement ? *Non*

. A terme : *non plus*

. Pourquoi ? : *Raisons morales*

. Votre femme désire-t-elle en bénéficier immédiatement ? *Non*. A terme ? *Non plus*.

. Pourquoi ? *Raisons morales*

. Connaissez-vous des personnes qui désireraient en bénéficier ou à qui il vous semblerait qu'on puisse humainement l'appliquer ? (Indiquer les noms et adresses). *Non*

Paris, le 20 Juillet 1992

Monsieur Ernest Chamboze, délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Marie Kermadec.

L'examen des réponses que vous avez apportées au questionnaire que je vous ai fait parvenir le 1^{er} juillet dernier a révélé de nombreuses lacunes et imprécisions. Vous trouverez ci-joint un questionnaire complémentaire que vous voudrez bien me renvoyer rempli, dans les plus brefs délais...

Paris le 30 Juillet 1992

Monsieur Ernest Chamboze, délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Marie Kermadec.

La demande de renseignements complémentaires que je vous ai adressée le 20 juillet dernier n'ayant reçu aucune suite, je crois devoir vous rappeler que le refus de réponse, lorsqu'il s'applique à un document de cette nature, constitue, en vertu de la loi n° 89.04 du 13 janvier 1989 relative à l'obligation d'information, un délit passible d'une peine de prison allant de 1 à 3 ans et d'une amende allant de 1.000 à 10.000 francs. J'ajoute que, le même questionnaire ayant été envoyé à votre épouse et étant également resté sans réponse, Madame Kermadec encourt de ce fait les peines rappelées plus haut. Je précise qu'en cas de non réponse à la date du 15 août, je transmettrai votre dossier ainsi que celui de Madame Kermadec au procureur de la République qui engagera la procédure judiciaire conformément aux dispositions de la loi n° 89.04 du 13 janvier 1989...

Je termine enfin en soulignant combien, dans la difficile période que nous traversons, il importe que chaque citoyen apporte à l'action de l'administration un concours sans réserves. La construction de la société nouvelle par le Pouvoir patriotique culturel exige un

soutien sans arrière-pensée, tout particulièrement de la part des fonctionnaires, qu'ils soient en activité ou en retraite...

Paris le 18 août 1992

Monsieur Ernest Chamboze, délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Marie Kermadec.

Je vous avise que je viens, ce jour, conformément aux termes de ma lettre du 30 juillet dernier, de transmettre votre dossier ainsi que celui de Madame Kermadec, au procureur de la République...

Paris, le 10 septembre 1992

Monsieur Jean-Marie Kermadec à Monsieur le délégué aux personnes âgées.

En rentrant de vacances, ma femme et moi avons trouvé les lettres par lesquelles vous nous avisez, successivement, d'avoir à vous fournir diverses précisions en complément du questionnaire modèle A1 auquel nous avons répondu en juin, puis de la transmission de notre dossier à la justice pour refus de fournir les informations demandées.

Je me permets de vous faire remarquer qu'étant en retraite, nous avons cru pouvoir quitter notre domicile parisien sans avoir à vous en faire part, étant fait observer que, conformément aux dispositions de la loi du 3 mai 1989, nous avons signalé notre départ au commissariat d'arrondissement, à la préfecture de police, à chacun des services de la ville de Paris chargés respectivement du logement, de l'hygiène, de la voirie et des pompes funèbres, et bien entendu, notre arrivée, à la mairie de notre résidence de vacances (Plougouvenlin) et aux différents services compétents de la préfecture du Finistère. Nous ignorions que nous devions également prévenir la délégation aux personnes âgées. Je vous prie de nous en excuser.

Ceci explique le retard avec lequel nous vous communiquons les compléments que vous nous avez demandés. Ayant négligé de faire suivre notre correspondance, nous n'avons pas reçu vos lettres et c'est seulement à notre retour, avant-hier, que nous en avons pris connaissance. Vous voudrez bien trouver ci-joint ma réponse, ma femme vous faisant parvenir la sienne par le même courrier.

S'agissant des poursuites judiciaires, nous vous serions grandement reconnaissants, de bien vouloir les abandonner. Le retard incriminé ne résulte pas d'une mauvaise volonté de notre part, mais de circonstances qui ne nous sont pas imputables. Je suis sûr que dans ces conditions, vous saurez renoncer à un excès de rigueur dans l'application de la loi...

Questionnaire complémentaire

- La réponse de Madame Kermadec fait état d'un petit héritage qu'elle a reçu d'un oncle décédé en 1952. La vôtre n'en parle pas. Pour quelle raison avez-vous caché cet héritage ?

Je ne l'ai pas caché. J'ai pensé que ma femme étant l'héritière, c'était à elle uniquement d'en faire la déclaration. Si j'ai eu tort, il s'agit de ma part d'une pure et simple erreur.

Les droits et taxes prévus par les lois et règlements en vigueur ont-ils été perçus par le fisc ? *Oui*

Qu'avez-vous fait de cet héritage ?

Il s'agissait d'une somme de quelques centaines de milliers d'anciens francs qui ont servi ultérieurement à l'achat d'une maison dans le Finistère.

- Votre réponse ne mentionne aucune acquisition immobilière durant cette période. Or vous avez versé à votre fils aîné une somme de 80.000 F pour l'achat d'un appartement à Grenoble. Pour quelle raison n'avez-vous pas signalé cette opération ?

Parce qu'il ne s'agissait pas d'une acquisition mais d'un prêt

- Quelles étaient les opinions politiques de vos parents ? *modérées*

- Durant la guerre de 1939-1945, comment ont évolué vos tendances politiques ?

Dans le sens d'une sympathie croissante pour la Résistance.

- Précisez votre attitude politique sous la V^e République

. Lors des événements de mai 1968, avez-vous manifesté contre le pouvoir gaulliste ? *Non*

. Pour le pouvoir gaulliste ? *Non*

. Pour quel parti avez-vous voté en juin 1968 ? ...

. Pour quel parti avez-vous voté en mars 1973 ? ...

. Pour quel candidat avez-vous voté en mai 1974 ?

. Pour quel parti avez-vous voté en mars 1978 ? ...

- Lors des événements révolutionnaires de mars 1988, qui ont abouti à la constitution d'un Pouvoir patriotique culturel, avez-vous participé aux manifestations et aux combats qui ont conduit à la victoire les éléments nationaux et socialistes de l'armée, de la police, des syndicats et du patronat ? *Non*

- Depuis lors avez-vous apporté votre aide à l'agitation séditeuse fomentée par le parti démocrate indépendant au service des forces nationales et internationales hostiles à la Révolution nationale et socialiste ? *Non*

- Précisez les raisons de votre attitude : *Indifférence à l'égard de la politique.*

- Maintenez-vous votre réponse négative à la proposition d'interruption de vieillesse ? *Oui*

- Votre femme maintient-elle cette position ? *Je crois que oui.*

- Développez-vous les raisons de cette hostilité à l'égard de l'interruption de vieillesse. *Raisons éthiques*

- Quel intérêt présente encore la vie pour vous ? *J'aime ça.*

- Jusqu'à quel âge pensez-vous maintenir cette position ? ...

- Connaissez-vous des personnes désireuses de bénéficier de l'interruption de vieillesse ou à qui il vous semblerait qu'on puisse humainement l'appliquer ? *Non*

Paris, le 20 septembre 1992

Monsieur Ernest Chamboze, délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Marie Kermadec

J'ai bien reçu votre lettre du 10 septembre dernier.

Je suis au grand regret de constater que vous avez omis de répondre à nombre de questions que je vous avais posées. J'ajoute que vos réponses, lorsque vous en fournissez, ne sont généralement pas satisfaisantes. Trop brèves, trop peu explicites, elles ne permettent pas à mes services d'effectuer leur tâche dans de bonnes conditions. Certaines d'entre elles frisent l'insolence, ainsi celle concernant l'intérêt que présente pour vous la vie (« j'aime ça », dites-vous).

En conséquence vous comprendrez que je ne sois guère incité à demander au procureur de la République l'abandon des poursuites engagées contre vous conformément aux dispositions de la loi n° 89.04 du 13 janvier 1989 relative à l'obligation d'information.

J'attends par retour du courrier vos réponses au questionnaire complémentaire ci-annexé...

Paris le 22 septembre 1992

Monsieur Jean-Marie Kermadec à Monsieur le délégué aux personnes âgées.

Je suis navré que mes réponses ne vous aient pas satisfait. Il faut comprendre que certaines de vos questions surprennent quelque peu. Ainsi, j'ai été habitué (sans doute s'agit-il d'une conception périmée) à considérer mes votes comme secrets et relevant de ma seule conscience. Si mes formulations sont trop brèves c'est que j'ai eu le souci de m'en tenir à l'essentiel. Quant à l'insolence que vous avez cru pouvoir discerner dans certaines d'entre elles, il faut l'attribuer à ma maladresse d'écriture et non à quelque intention maligne.

Je me suis efforcé dans le questionnaire ci-joint, de vous donner toute satisfaction, dans la mesure hélas limitée où ma mémoire me l'a permis. Certains renseignements que vous me demandez concernent en effet des périodes déjà éloignées et, l'affaiblissement des facultés venant avec l'âge, je ne saurais garantir l'exactitude absolue de toutes les informations fournies. Pour le cas où vous découvririez certaines erreurs, je vous prierais de ne pas m'en tenir rigueur non plus qu'à ma femme actuellement très perturbée par les pré-

occupations que lui cause la mise au point des documents que vous lui avez demandés. A cet égard je me permettrais d'insister pour que lui soit épargnée toute nouvelle émotion, son état cardiaque, déjà médiocre, risquant de s'aggraver brutalement si quelque inquiétude nouvelle lui était imposée. Si vous aviez besoin d'autres précisions concernant Madame Kermadec, auriez-vous la bonté d'adresser la lettre à mon nom et non au sien, de manière à lui éviter tout nouveau choc ? Je vous en remercie par avance...

Questionnaire complémentaire

- Vous soutenez avoir acquitté les droits et taxes afférents à l'héritage dont a bénéficié Madame Kermadec en 1952. Pouvez-vous fournir les reçus ? *Non, ils sont perdus.*
- Votre enseignement universitaire avait-il un caractère critique à l'égard des institutions culturelles de l'époque ? *S'agissant du droit et du contentieux administratifs, je pense que le contenu de mon enseignement n'était que faiblement critique à l'égard des institutions culturelles de l'époque.*
- Lors des événements de mai 1968, vous n'avez manifesté en faveur d'aucun parti. Pourquoi ? *Par indifférence.*
- Pour quels Partis avez-vous voté en juin 1968, mars 1973, mars 1978 ? *Je ne m'en souviens plus très bien.*
- Pour quel candidat avez-vous voté en mai 1974 ? *Pour M. Giscard d'Estaing*
- Maintenez-vous votre refus de bénéficier de l'interruption de vieillesse ? *Oui.*
- en va-t-il de même pour votre femme ? *Oui.*
- a) Dans le cadre de la politique de participation des citoyens à l'action de l'administration, il vous avait été demandé d'indiquer les noms et adresses de personnes désireuses de bénéficier de l'interruption de vieillesse ou à qui il serait humainement possible de l'appliquer. Votre réponse négative à cette question doit-elle être interprétée comme un refus de votre part de collaborer à l'action de l'Etat en faveur des personnes âgées ? *Non*
- b) Une réponse négative à la précédente question signifie-t-elle que vous êtes prêts, le cas échéant, à donner des noms et des adresses ?...

Paris, le 29 Septembre 1992

Monsieur Ernest Chamboze, délégué aux personnes âgées, à Monsieur Jean-Marie Kermadec.

Vos réponses au questionnaire que je vous avais envoyé font l'objet d'un examen approfondi de la part de mes services. Vous serez avisé ultérieurement des compléments d'information que vous aurez éventuellement à fournir.

Dès à présent, j'observe que vous avez délibérément omis de répondre à deux questions :

- Pour quels partis avez-vous voté en juin 1968, mars 1973 et mars 1978.
- Dernière question. b - une réponse négative à la précédente question signifie-t-elle que vous êtes prêt, le cas échéant, à donner des noms et des adresses ?...

Vous voudrez bien fournir les renseignements demandés par retour du courrier. J'ajoute que je ne puis attribuer vos réticences successives à de simples négligences. Elles sont trop systématiques pour que je n'y voie pas un refus de votre part de collaborer à la politique du gouvernement en faveur des personnes âgées. Pour tout dire, je m'interroge sur votre loyauté à l'égard du Pouvoir patriotique culturel et votre mauvaise volonté pourrait bien s'inscrire dans un vaste complot visant à saboter la construction du Socialisme National dans notre pays. Ce soupçon m'apparaît d'autant plus fondé que je retrouve dans les réponses de votre femme les mêmes lacunes, ce qui suffit à montrer qu'il y a concertation.

A cet égard, il va de soi que je ne puis donner suite à votre requête tendant à ce que le courrier destiné à Madame Kermadec vous soit adressé. Outre qu'une telle pratique serait contraire à la loi n° 90.37 du 4 juin 1990, sur la protection de la femme, elle irait directement à l'encontre de l'effort de promotion féminine que mène le Pouvoir patriotique culturel depuis son avènement. Si votre épouse craint les émotions, il lui appartient de se faire soigner, à moins qu'elle ne décide de recourir à l'interruption de vieillesse conformément aux dispositions légales qui l'y autorisent...

Paris, le 1^{er} Octobre 1992

Monsieur Jean-Marie Kermadec à Monsieur le délégué aux personnes âgées.

Je réponds immédiatement à vos questions.

J'ai voté en juin 1968 au 1^{er} tour : réformateur ; au 2^e tour : U.D.R. ; en mars 1973 au 1^{er} tour : réformateur ; au 2^e tour : idem ; en mars 1978 au 1^{er} tour : réformateur ; au 2^e tour : socialiste.

Dernière question : si soucieux que je sois de collaborer à la mise en œuvre de la politique gouvernementale en faveur du 3^e âge, il me sera certainement très difficile de fournir des noms et des adresses de personnes désireuses de bénéficier de l'interruption de vieillesse ou à qui elle pourrait humainement être appliquée ; je ne vois aucune de mes relations qui soit dans ce cas. Il ne faut voir là nulle mauvaise volonté de ma part mais la simple constatation d'un fait.

Pour ce qui est de Madame Kermadec, je renouvelle ma requête avec insistance. La réception de votre dernière correspondance a eu sur elle le plus fâcheux effet.

Le médecin constate une aggravation de son état. Je vous prie instamment de comprendre le souci qui m'anime. Je suis persuadé que, placé dans une situation identique, vous agiriez de même et c'est pourquoi j'espère que vous reconsidérerez la réponse négative que vous m'avez précédemment donnée...

CONFIDENTIEL

Mars 1989

Note de la section de politique générale du Haut-Conseil national-révolutionnaire sur l'interruption de vieillesse.

La présente note a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'interruption de vieillesse pourrait être utilisée dans la construction du Socialisme national par le Pouvoir patriotique culturel. Après avoir examiné les caractéristiques de la situation actuelle, on présentera un certain nombre de directives de nature à provoquer un redressement de cette situation.

I - Les caractéristiques de la situation actuelle

1) Sur le plan démographique, le nombre des personnes âgées ne cesse de s'accroître, entraînant un sensible alourdissement des dépenses des régimes de retraite. L'ensemble de la population de plus de 60 ans bénéficie de pensions dont les taux, inconsidérément revalorisés par les gouvernements antérieurs, entraînent des charges qui seront bientôt ressenties comme intolérables par la population active et qu'il est donc nécessaire d'alléger.

2) Cette nécessité est d'autant plus impérieuse que les difficultés économiques s'accumulent : récession mondiale, crise intérieure, hémorragie des capitaux et des cerveaux, sabotages industriels.

3) Sur le plan idéologique, l'opposition à la Révolution socialiste et nationale rencontre ses plus vives sympathies dans les vieilles générations. Les personnes âgées, imbuës d'idées trop anciennement acquises pour qu'on puisse espérer les en débarrasser, s'adaptent difficilement aux temps nouveaux et comprennent mal la vigueur des procédés auxquels doit recourir le Pouvoir patriotique culturel pour réaliser son œuvre. Par leurs bavardages inconsidérés, elle polluent l'esprit de la jeunesse avec qui elles savent établir de nombreux contacts au sein des familles et des cités. Si l'on veut imposer cette radicale mutation culturelle qui est notre ambition, et donc détruire définitivement toute conscience individuelle, balayer pour toujours les valeurs traditionnelles, il faut au plus vite extirper de la société les sujets porteurs d'idées, de sentiments et de réflexes incompatibles avec le Socialisme national.

4) Au plan éthique, l'interruption de vieillesse ne pose aucun problème particulier dans le cadre de la

Révolution socialiste et nationale. Dès lors que l'on considère l'existence personnelle comme une pernicieuse illusion, l'individu comme un produit exclusivement social, ses goûts, ses idées, ses convictions, ses comportements comme le reflet du milieu ambiant, dès lors que l'on tient l'avenir pour seul juge du présent, dès lors que seul importe le salut des masses, dès lors, quiconque retarde la construction du Socialisme national devient objectivement un criminel. L'éliminer est un devoir, le protéger un geste de complicité. La vie ne mérite le respect qu'autant qu'elle est socialement utile. Et d'ailleurs, quand on songe à ce qu'est aujourd'hui la vie, c'est réellement rendre service aux vieillards que de les en débarrasser.

II - Directives

Toutes ces raisons font de la mise en œuvre d'une politique cohérente en matière d'interruption de vieillesse une impérieuse nécessité. Or, il faut constater que l'application de la loi de 1986 n'a donné jusqu'à présent que peu de résultats. L'absence quasi-totale de volontaires et un recours excessivement timide aux dispositions de l'article 12 ont vidé ces textes de leur contenu. Les directives ci-après ont pour objet de préciser le contenu de l'action à mener.

1) Rappelons cette vérité d'évidence déjà maintes fois confirmée par la jurisprudence des cours et tribunaux révolutionnaires, à savoir que la vieillesse ne se définit pas par un âge mais par une mentalité, une attitude, un comportement.

2) Une pratique extensive de l'interruption de vieillesse est indispensable pour que le Pouvoir patriotique culturel tienne bien en main une population dont il ne faut pas se dissimuler que dans sa majorité, faute d'une éducation convenable, elle lui demeure hostile. Il importe que des disparitions nombreuses entretiennent dans les immeubles, les quartiers et les cités, le sentiment que nul n'est à l'abri de l'action des pouvoirs publics, qu'aucun privilège, juridique ou autre, ne protège quiconque s'oppose à la Révolution nationale socialiste. Si chacun craint pour soi et les siens, l'ordre, le calme, la paix seront assurés. Parallèlement l'autorité des milices du peuple, chargées localement d'édifier la société nouvelle et de débusquer ses ennemis, sera renforcée si le service des personnes âgées recueille systématiquement leurs observations et leurs conseils.

3) Dans le cas général, la procédure à suivre sera la suivante. Dès qu'un sujet remplit les conditions pour bénéficier d'une interruption de vieillesse, une lettre lui rappelant ses droits lui sera envoyée. Au vu de sa réponse, le plus souvent négative, un questionnaire adapté à la catégorie sociale à laquelle il appartient lui sera adressé. Les réponses seront minutieusement examinées, de nouvelles précisions seront demandées, les contradictions ou réticences seront soulignées. En cas de refus de la part des intéressés de fournir les informations demandées, des poursuites judiciaires seront

entreprises en vertu de la loi n° 89.04 du 13 janvier 1989 qui punit précisément de tels refus. Une condamnation à ce titre permettra ensuite de faire application sans aucune difficulté de l'article 12 de la loi du 9 mai 1986, la preuve ayant été faite que le sujet est inapte à une vie régulière en société.

Si le dialogue se poursuit dans de bonnes conditions et si toutefois l'intéressé persévère dans son refus d'une interruption de vieillesse, il lui sera proposé de signer un contrat en vertu duquel la société continuera de lui assurer pendant trois ans, le versement de sa pension à taux plein à condition qu'il s'engage, passé ce délai, à subir une interruption de vieillesse de son plein gré. En cas d'accord, le nom de l'intéressé sera inscrit sur le registre des personnes à radier de l'Etat-civil durant l'année au cours de laquelle le contrat viendra à échéance.

Si le dialogue s'engage mal, s'il apparaît que le sujet n'est pas disposé à accepter la signature d'un tel contrat, une réduction de sa pension lui sera aussitôt signifiée et une correspondance devra se poursuivre qui mettra en lumière toutes les réponses, les attitudes, les contradictions ou les réticences qui permettent de douter de sa loyauté à l'égard de la Révolution socialiste et nationale. Le recours aux services de police pour des interrogatoires approfondis complètera utilement cette procédure qui est destinée à briser le moral des individus récalcitrants et qui, bien menée, doit aboutir au bout de quelques mois à la mise en œuvre de l'article 12. Ajoutons que la perspective de difficultés financières jointe à la pression permanente du service public suffiront à précipiter la fin d'un certain nombre de personnes âgées émotives ou de santé fragile.

4) Le recours aux moyens de force devrait être d'autant moins nécessaire que le contrôle des mouvements de population sur les routes, dans les gares, dans les aéroports et dans les ports, est à présent presque total sur l'ensemble du territoire, grâce aux moyens électroniques. Il suffira donc, dès qu'une procédure d'interruption de vieillesse sera engagée, de communiquer par télécopie, la photographie de l'intéressé aux 5.000 postes d'observation disséminés tant à l'intérieur du pays qu'aux frontières, pour empêcher toute évasion. L'efficacité du système de surveillance étant connue, on peut penser que peu nombreux seront les administrés qui tenteront de fuir, le sentiment de leur impuissance suffisant à retenir les éventuels contrevenants. Dans le même ordre d'idées et afin d'éviter tout trouble inutile, les fourgons mortuaires seront progressivement banalisés ; leurs couleurs seront diversifiées et par là-même égayées : rien ne devra plus les distinguer des voitures commerciales ordinaires.

5) Il va de soi que la clause dite de conscience qui permet à un médecin de refuser de pratiquer une interruption de vieillesse est totalement dénuée de signification dans le cadre de la Révolution nationale et socialiste.

6) Lorsque la procédure d'interruption de vieillesse aura été engagée, les enfants de l'intéressé en seront dûment avertis. Par la même occasion il leur sera signifié que toute action de leur part tendant à contrecarrer l'action de l'administration sera sévèrement réprimée, conformément aux dispositions de l'article 811 du code pénal, cependant que l'aide qu'ils pourraient, par leurs conseils, apporter au service des personnes âgées, ne manquerait pas d'entraîner pour eux les conséquences les plus bénéfiques.

Paris, le 27 octobre 1992

Monsieur Ernest Chamboze, délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Marie Kermadec

L'examen approfondi de vos réponses et leur rapprochement avec les renseignements en notre possession font apparaître des lacunes et des contradictions sur lesquelles vous voudrez bien apporter dans les plus brefs délais les éclaircissements nécessaires.

1) Vous ne faites état d'aucune activité politique à aucun moment de votre vie. Or en 1958, vous avez publié un article dans la Revue française de science politique, analysant les dispositions de la Constitution de la V^e République, dont le contenu ne saurait être considéré comme neutre.

2) Vous avez omis de mentionner votre appartenance à la société Alexis de Tocqueville, société qui, elle non plus, ne saurait être considérée comme neutre.

3) En 1958, vous avez signé une pétition réclamant le maintien des libertés universitaires, pétition qui dans le contexte de l'époque impliquait une prise de position politique.

4) En 1973, vous avez été élu président de l'Université de Paris-19, après avoir mené campagne contre les éléments politiquement les plus sains de cette université.

5) Au cours des événements de mars 1988, vous êtes répandu en commentaires hostiles à l'égard des partisans de la Révolution socialiste et nationale.

6) Votre femme en qualité de responsable d'arrondissement de l'association des professeurs de dessin a pris position à plusieurs reprises contre des réformes préconisées par les organisations culturellement les plus conscientes.

7) Vous avez détourné vos enfants de toute activité politique.

Il est grave que vous ayez tenté de passer sous silence des faits qui, par leur nombre, leur nature et leur convergence justifient toute la vigilance des pou-

voirs publics. Je ne puis croire qu'il s'agisse de négligence de votre part.

S'agissant de mes correspondances avec votre épouse, je vous prie de ne plus renouveler votre absurde requête, à laquelle, quand bien même je le voudrais, je ne pourrais évidemment accéder. Je ne retiendrai pas l'incongruité consistant à invoquer les sentiments que, placé dans les mêmes circonstances, je serais censé éprouver. Je me contenterai de noter que si Madame Kermadec avait bien voulu fournir sans réticences tous les renseignements qui lui étaient demandés, il ne m'aurait pas été nécessaire de les lui réclamer à plusieurs reprises, sans succès d'ailleurs.

J'attends de lire vos explications.

Paris, le 1^{er} novembre 1992

Monsieur Jean-Marie Kermadec à Monsieur le délégué aux personnes âgées.

De grâce, cessez de tourmenter ma femme. Ses nerfs et son cœur vont lâcher. Prenez, si vous vous refusez à passer par moi, quelque autre précaution qui lui évite ces chocs répétés dont l'issue finira par lui être fatale. Je ne sais en quels termes il faut vous demander cela, mais croyez-le, ma femme se meurt.

Je réponds à vos questions

1) Il est vrai que j'ai publié, en 1958 dans la Revue française de science politique, un article analysant la Constitution de la V^e République. Mais il s'agissait selon moi d'une étude objective comparant les mécanismes prévus par cette constitution à ceux en vigueur, sous la IV^e République. Il n'y avait là aucun engagement politique.

2) La Société des amis d'Alexis de Tocqueville est une association dont l'objet est purement scientifique. La qualité de membre n'implique aucune option politique.

3) Il est exact que j'ai signé en 1968 une pétition en faveur du maintien des libertés universitaires. Je pensais en effet qu'il convenait de protéger les universités contre toute emprise à caractère monolithique.

5) Au cours des événements de mars 1988, j'ai pu marquer quelques réserves à l'égard du processus révolutionnaire dont je n'avais sans doute pas compris tout le sens et toute la richesse.

6) Ma femme a effectivement été responsable pour le VI^e arrondissement de Paris, de l'association des professeurs de dessin. A ce titre, elle n'a fait que défendre les positions régulièrement adoptées par cette association dans ses instances compétentes.

7) Je n'ai pas détourné mes enfants de la politique. Ils s'en sont eux-mêmes détournés.

J'ai omis de vous fournir toutes ces précisions non par mauvaise volonté, mais parce que je considérais qu'elles n'avaient aucun rapport avec l'objet de nos correspondances. Il s'agit donc bien de ma part de négligence et non d'une intention délibérée de tromper les pouvoirs publics. Le transfert de mon dossier à la police d'Etat ne se justifie d'aucune façon.

Je reviens ici à mon souci principal. J'espère que le transfert de mon dossier à la police d'Etat n'implique pas un sort identique pour celui de mon épouse. J'ai la conviction que celle-ci ne supporterait pas un interrogatoire mené par les agents de ce service. Je vous demande donc instamment de conserver son dossier par devers vous.

...
P.S. - Me serait-il possible d'obtenir de votre part un entretien au cours duquel je pourrais vous expliquer tout ceci de vive voix ? Il va de soi que votre jour et votre heure seraient les miens.

Paris, le 4 novembre 1992

Monsieur le délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Marie Kermadec

J'ai le plaisir à vous rassurer sur un point : le dossier de Madame Kermadec n'a pas encore été transmis aux services de la Police d'Etat. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Mon calendrier ne me permet pas de donner une suite favorable à votre demande de rendez-vous. Le service des personnes âgées est à la fois en pleine expansion et en pleine réorganisation. La mise en œuvre de la politique gouvernementale en faveur du troisième âge entraîne un surcroît d'activité qui ne me laisse aucun instant de libre. J'espère que vous comprendrez ma situation...

Ministère de l'Intérieur
Direction de la Police d'Etat
Circonscription de Paris
Section 8-B

PROCÈS VERBAL
(transcrit à partir de l'enregistrement
sur bande magnétique)

Interrogatoire de M. Jean-Marie Kermadec, professeur en retraite, par les officiers de police Jusserand et Poron. Extraits

Officier de police Jusserand. Vous savez que la Délégation

tion aux personnes âgées de Paris a transmis votre dossier au procureur pour infraction à la loi du 13 janvier 1989 qui crée le délit de non-information de l'administration. Pour quelle raison n'avez-vous pas répondu aux questionnaires de la Délégation aux personnes âgées ?

Jean-Marie Kermadec. J'ai reçu le premier questionnaire en juin et j'y ai aussitôt répondu. Puis un second questionnaire m'a été expédié le 20 juillet à un moment où j'étais en vacances. Comme je n'avais pas fait réexpédier mon courrier, je n'ai lu ce document qu'à mon retour en septembre. Je n'ai donc nullement refusé de répondre, simplement j'ai pris connaissance du questionnaire tardivement.

Officier de police Jusserand. Pourquoi n'avez-vous pas fait réexpédier votre courrier ?

Jean-Marie Kermadec. Euh !... Parce que j'ai oublié.

Officier de police Jusserand. Cependant - nous l'avons vérifié - chaque année jusque là, vous avez fait acheminer votre courrier par la poste à votre adresse de vacances. Pourquoi pas cette année ?

Jean-Marie Kermadec. Négligence... Cette année, j'ai eu pas mal de choses à faire avant de partir et j'ai oublié de passer à la poste.

Officier de police Jusserand. Faux. Vous êtes parti en vacances le 10 juillet et vous êtes venu chercher un objet recommandé le 9 à votre bureau de poste.

Jean-Marie Kermadec. Ah ! ... Peut-être... Je ne sais plus... En tout cas, je n'ai pas fait d'ordre de réexpédition...

Officier de Police Poron. Justement, c'est que l'on vous reproche. Il y a là tous les éléments qui caractérisent le délit de refus d'information de l'administration. Je vous signale d'ailleurs que votre femme a commis le même délit.

Jean-Marie Kermadec. Ma femme n'a là-dedans aucune responsabilité. C'est toujours moi qui me suis occupé des formalités pratiques telles que les ordres de réexpédition.

Officier de police Jusserand. Possible. Mais ça, c'est un arrangement à l'intérieur de votre ménage. Ça ne nous regarde pas. Au regard de la loi, Madame Kermadec a commis le même délit que vous. Et le procureur nous a donné à son égard, les mêmes instructions que pour vous.

Jean-Marie Kermadec. Ecoutez : je vous en prie. Laissez ma femme en dehors de tout ça. Elle est gravement malade du cœur. Toute émotion peut la tuer. Ne la convoquez pas. Je croyais d'ailleurs que son dossier ne vous avait pas été transmis.

Officier de police Jusserand. Comment voulez-vous que nous menions notre enquête sans l'entendre ?

Jean-Marie Kermadec. Je sais que votre métier est difficile. Mais je vous en prie, ne convoquez pas ma femme. Le choc la fera mourir.

Officier de police Jusserand. Bon ! on verra. Mais vous admettez pour votre compte avoir commis le délit de non-information de l'administration ?

Jean-Marie Kermadec. Mais non !

Officier de police Jusserand. Bon ! alors, il va falloir convoquer Madame Kermadec pour confronter ses réponses avec les vôtres.

Jean-Marie Kermadec. Si je reconnais le délit, elle ne sera pas interrogée ?

Officier de police Jusserand. Ca dépend de la suite. Ce qui est sûr, c'est que si vous refusez, on la convoque pour demain.

Jean-Marie Kermadec. Bon ! alors je reconnais.

Officier de police Poron. Nous enregistrons votre aveu...

Paris, le 1^{er} décembre 1992

Monsieur Ernest Chamboze, délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Marie Kermadec.

L'examen de votre dossier me conduit, conformément aux directives du Pouvoir patriotique culturel, à vous soumettre une proposition que vous trouverez, je l'espère, très avantageuse.

Comme vous le savez, soucieux d'assurer aux personnes âgées des moyens d'existence aussi larges que possible, le Pouvoir patriotique culturel a prévu la possibilité pour ceux qui le désirent, de conserver leur retraite à taux plein sous réserve de s'engager à demander, au bout de 3 ans, le bénéfice d'une interruption de vieillesse...

Paris, le 2^e décembre 1992

Monsieur Ernest Chamboze, délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Charles Kermadec, capitaine de vaisseau à Toulon.

Je m'efforce depuis quelques mois de persuader votre père, Monsieur Jean-Marie Kermadec, ainsi que votre mère, Madame Anne Kermadec, née Vernant, de demander le bénéfice de l'interruption de vieillesse. Vous savez que la loi du 2 décembre 1986 permet aux personnes âgées de 75 ans au moins, d'obtenir leur

radiation des registres de l'état-civil (section des vivants) dans des conditions très intéressantes. Conformément aux directives du Pouvoir patriotique culturel, j'ai soumis à Monsieur et Madame Kermadec un contrat de 3 ans en vertu duquel...

Par le même courrier, je sollicite également le concours de votre frère et de votre sœur.

Paris, le 5 Janvier 1993

Monsieur le délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Marie Kermadec

N'ayant reçu aucune réponse à ma lettre du 1^{er} décembre 1992, je vais être dans l'obligation de conclure à un refus de votre part. Je vous accorde encore un délai de 15 jours, au terme duquel, sauf signature du contrat, vous serez considéré comme ayant décliné l'offre de la Délégation aux personnes âgées. Il en va de même pour votre femme que j'avise de cette situation par le même courrier...

Paris, le 5 janvier 1993

Monsieur Ernest Chamboze, délégué aux personnes âgées à Hervé le Vernier, responsable de la milice populaire du 6^e arrondissement.

Salut !

J'ai encore besoin de ton aide. Je te remercie des rapports très circonstanciés que tu m'a envoyés au sujet des époux Kermadec. J'ai proposé à ceux-ci l'habituel contrat de trois ans que tu connais bien. Pas de réponse. Je m'attends à un refus.

Pourrais-tu avec quelques miliciens faire une descente chez eux...

Paris, le 20 janvier 1993

Monsieur le délégué aux personnes âgées à Monsieur Jean-Marie Kermadec.

Aucune réponse ne m'étant parvenue, je considère que vous avez refusé la proposition que je vous ai faite le 1^{er} décembre dernier...

Commission d'aide
aux personnes âgées

Rapport présenté par Monsieur Jean-Jacques Rodier,
Inspecteur à l'inspection générale des personnes âgées.

Extraits

Objet : interruption de vieillesse ; cas des époux Kermadec, professeurs en retraite.

Le présent rapport, établi en application de l'arrêté 86-512 du 16 octobre 1989, fixant la procédure de consultation préalable à la mise en œuvre de l'article 12 de la loi n° 86-104 du 2 décembre 1986, relative à l'interruption de vieillesse, traite du cas du sieur Kermadec Jean-Marie, professeur en retraite, demeurant 22 avenue du 16 mai à Paris dans le 6^e arrondissement.

4 - LES SOLUTIONS POSSIBLES

La Délégation aux personnes âgées a proposé à Monsieur et à Madame Kermadec la solution maintenant classique du contrat de 3 ans. Aucune réponse n'étant parvenue à la Délégation et l'ultime délai accordé par celle-ci étant à présent presque écoulé, il y a tout lieu de penser que les époux Kermadec refusent la proposition qui leur est faite.

Dans ces conditions, il convient de rechercher la solution convenant le mieux au cas des époux Kermadec.

Sur le plan financier, ainsi qu'on l'a dit, les ressources du ménage vont brutalement se trouver réduites au tiers ou au quart de ce qu'elles étaient. Il en résultera pour Monsieur et Madame Kermadec une situation voisine de la misère, d'autant plus durement ressentie qu'elle succèdera à une existence entière relativement aisée. L'appartement de l'avenue du 16 mai devra être abandonné, le loyer excédant de loin les possibilités financières du couple. Le relogement dans le Finistère, au Trez-Hir, vient naturellement à l'esprit puisque les Kermadec y possèdent une maison. Malheureusement, celle-ci, depuis le mois d'octobre, a été réquisitionnée par la Police d'Etat qui y a installé un centre d'examen pour inadaptés politico-culturels profonds. Ainsi, obligés de quitter l'avenue du 16 mai, les époux Kermadec vont se retrouver sans domicile car la modestie de leurs revenus ne leur permettra pas de louer un nouvel appartement, même de dimensions modestes. Sans doute les enfants pourraient-ils leur apporter une aide, mais il s'agit là d'un expédient inévitablement aléatoire qu'on ne saurait considérer comme une véritable solution. Comme il serait tout à fait contraire aux ambitions sociales du Pouvoir patriotique culturel de laisser des vieillards sans ressources qu'une telle situation, si elle venait à être connue, porterait atteinte au prestige du Socialisme national, comme par ailleurs, les hospices ont été supprimés en raison de leur caractère inhumain, comme il ne peut être envisagé de faire supporter à l'Aide sociale les dépenses qui résulteraient de l'octroi aux Kermadec d'un secours en espèces les économes résultant de la révision des pensions étant en ce cas partiellement ou même totalement perdues pour la collectivité, on en vient assez logiquement à penser que la seule issue demeure l'interruption de vieillesse et que, faute du consentement des intéressés, il convient de recourir

aux dispositions de l'article 12 de la loi du 2 décembre 1986...

Monsieur le délégué, sachez tout d'abord que la grande aventure intellectuelle, morale, spirituelle de ma vie aura été l'agrégation de droit public. Merveilleux concours qui polarisent l'énergie de la jeunesse et qui donnent aux élus le sentiment qu'ils peuvent jeter l'ancre, qu'ils sont parvenus au port, que la grande traversée est derrière eux. Passé le cap des tempêtes, vient le temps du cabotage le long de côtes au profil parfaitement connu, la vie active avec son tranquille ronron, ses avancements sans histoires, ses aventures lilliputiennes. Travail, ce fut le maître-mot de ma jeunesse. C'était le mot qui flottait dans la cuisine de la maison de Brest où les quatre enfants réunis sous la houlette attentive de la mère entretenaient de parcourir le cursus universitaire. Heures studieuses de l'enfance et de la jeunesse, leçons apprises, problèmes, rédactions, thèmes, versions, préparations, labeur quotidien, longue patience traversée de jubilatons passagères, éveil de l'esprit dont l'austère souvenir m'emplit d'émotion. Travail, savoir, emploi, rémunération, sécurité, Pour Paul, l'aîné, doué pour les mathématiques, ce serait l'École navale, dont la préparation se faisait sur place. Pour moi, moins heureux, l'avenir était plus flou. Ce que je savais de connaissance infuse, c'est que le budget familial pour suffire devait être précisément ajusté et qu'en conséquence il me faudrait vite gagner ma vie. Je le savais et je le voulais. Déjà le futur pédagogue à la tête un peu penchée, pondéré dans ses jugements, conscient de ses responsabilités, prenait place en moi. Déjà il ordonnait mon existence. Et il l'ordonnait bien : 1934, le bachot ; 1937, la licence en droit ; 1939, le doctorat ; le tout concurremment avec l'exercice de la digne activité de pion au lycée de Rennes. Dès juillet 1939, résiliation du sursis, en prévision d'une entrée à l'automne 1940 en qualité d'avocat stagiaire dans un cabinet connu sur la place et commencement d'une préparation de longue haleine à l'agrégation. C'était le programme : le plus étrange est qu'il fut respecté. En septembre 1940, j'étais démobilisé à Toulouse. En octobre, comme prévu, je m'installais à Rennes chez cet avocat avec qui j'avais passé un accord l'année précédente. La France avait perdu une guerre mais mes projets n'en avaient pas été bouleversés.

Le maigre professeur s'affirmait de plus en plus et menait ses affaires avec sûreté. La mise en état des dossiers, quelques plaidoiries, quelques travaux à la faculté, la préparation assidue de l'agrégation remplirent ces années studieuses. Je n'étais pas indifférent à ce qui se passait. J'étais bien entendu du côté des Anglais et des Américains, du côté de Londres contre Vichy, mais il ne fallait pas que mes travaux fussent troublés par quelque engagement extérieur. Ils ne le furent pas. Il n'y eut point d'engagement.

Seule imprudence : mon mariage en 1945. C'était risqué mais nous étions trop amoureux pour ne pas

prendre le risque. Eh oui ! j'étais amoureux : le professeur lui-même avait perdu la tête et si inquiet qu'il fût, il ne put rien faire. Pari gagné : malgré un premier enfant né dès 1946, j'étais reçu à l'agrégation en 1947. Triomphe. Bonheur. Sommet de l'aventure. Nomination à Strasbourg.

Puis une carrière, ce qui s'appelle une carrière : des postes (Strasbourg, Bordeaux, Poitiers, Rennes, Paris), des cours, des jurys, des examens, des directions de thèse. Et en 1973, cette élection à la présidence de Paris 19 dont on me fait aujourd'hui grief : j'aurais mené une campagne contre les éléments politiquement les plus sains ; laissez-moi rire, Monsieur le Délégué : la vérité c'est qu'on cherchait quelqu'un, qu'on n'en trouvait pas et qu'à la fin le maigre professeur, conscient de ses responsabilités, s'était résigné à poser sa candidature et qu'aussitôt il s'était vu désigner par la quasi-unanimité des votants. Ajoutez à cela un manuel de contentieux administratif, qui a fait longtemps autorité, et vous aurez le tableau d'une vie professionnelle ni éclatante ni ratée, disons honorable.

Et puis, il y a sept ans, la retraite. Une petite manifestation bien sympathique, un échange de propos émus, l'évocation des mérites et des qualités de celui qui part... Sortie du maigre professeur, la tête un peu plus penchée qu'à l'ordinaire.

Cela, je crois, s'appelle une vie.

Avec - c'est presque incroyable quand on y réfléchit - les mêmes gestes 20.000 fois répétés. 20.000 fois, je me suis rasé, 20.000 fois j'ai vu dans le miroir la tête un peu penchée du maigre professeur, 20.000 fois j'ai supporté sa vue. Il était là avec ses yeux de chien inquiet, ses soucis, ses responsabilités, ses pensées, les mêmes que la veille. Il était là, remplissant la fonction qui lui tenait lieu de mission, homme de devoir portant sa charge jour après jour, faisant ce qu'il avait à faire, sans tenir compte de ses états d'âme, de ses impulsions, de ses désespoirs secrets, marchant parce qu'il faut marcher, sans laisser transparaître la fatigue ou l'amertume, pareil en cela à des millions d'autres, pareil à vous, Monsieur le Délégué.

20.000 fois, la terre a tourné sur elle-même, le soleil s'est levé, les mêmes gestes ont été recommencés, 20.000 fois la même tête a surgi dans le miroir et chaque jour, chaque heure, chaque minute a été vécue. C'est à donner le vertige.

L'université, les cours, les jurys, les examens, les thèses, les travaux dirigés, le métier c'était le lieu des satisfactions précises, limitées, c'était le lieu de la bonne conscience active, des échanges sans profondeur, sans partage, sans angoisse, lieu du travail, terre émergée hors des soucis lancinants qui irradient souterrainement la conscience. Soucis : attention dévouée portée aux enfants, à leur santé, à leurs études, à leur formation, à leurs convictions ; soucis des parents

de 1968, capacité de souffrir en silence, d'encaisser, de faire comme si on ne sentait pas ; savoir entendre près de soi la respiration oppressée de la mère, savoir qu'on pense à la même chose ; se fatiguer à répéter ce qu'on a déjà dit ; le répéter quand même ; sentir que cette attention ronge votre vie, engranger les frustrations, se dire que les années passent et qu'on ne les rattrapera pas, s'avouer que lorsque les enfants seront grands, on sera sur le déclin ; porter en soi ces soucis qui sournoisement minent les pensées et les plaisirs tandis que l'on parcourt inéluctablement la courbe de la vie ; s'accorder le divertissement du travail, sa fausse austérité, son agitation libératrice. Aimer tue la paix, mais nous étions deux à porter cette charge. Il y avait Anne et moi. Et puis au milieu des préoccupations il y avait les moments du bonheur, les cris et les exclamations de la vie qui recommence, le sentiment d'un élan vital qui passe à travers soi et que l'on contemple, étonné, incrédule, surpris d'une audace que l'on ne se connaissait pas. Anne et moi nous avons traversé ces milliers de jours ensemble.

Et tandis que le pédagogue à la tête un peu penchée menais sa barque, je suivais le cours de ma propre histoire ayant au cœur le regret obsédant de ne pas accomplir le geste pour lequel j'avais été créé.

A 17 ans, j'avais des ailes, mais le maigre professeur m'avait obligé à les replier car à voler trop haut, il craignait que je ne me perde dans les nuages. Cependant, en 1934, j'avais des ailes que ma vie durant, je me suis reproché de ne pas déployer. Je sais, Monsieur le Délégué, c'est banal et vous-même à cet âge-là... je sais mais je ne prétends pas à l'originalité.

En classes de seconde et de première, je découvris la poésie : Ronsard, Phèdre (« Que ne suis-je assise à l'ombre des forêts... »), Victor Hugo, Musset et Vigny (« Devant notre porte les grands pays muets, longuement, s'étendront... »). Ce fut un frémissement, un ébranlement : j'avais sur le visage le vent du large, la pluie, la brume, j'avais dans les yeux les vagues, les rochers, la mer, je respirais l'odeur des pins et du goémon, et les mots que je lisais et dont je m'enchantais étaient si accordés à ce que je ressentais au plus intime de moi-même que cela eut l'allure d'une révélation. Un souffle passa. Des remuements intérieurs se produisirent que j'ambitionnai bientôt d'exprimer : moi aussi je saisirai ma lyre et on entendrait ce qu'on entendrait, j'assemblerai des mots, j'imposerai des rythmes. Battu de rêves et d'espérances je parcourais le chemin des douaniers qui va de Trégana à Saint-Mathieu en passant par Porsmilin, Le Trez-Hir, Bertheaume. Se fondre dans les vagues qui éclatent, sentir le goût du sel sur les lèvres, imprimer la trace de son pied dans le sable, courir sur les rochers : vous me pardonnerez, Monsieur le Délégué, de vous parler de ces émotions médiocres tout juste bonnes à emplir l'âme d'adolescents livrés au narcissisme, aux sentiments vagues et aux fulgurances vaines. Subjectivisme petit-bourgeois. Je sais. Je connais les bons auteurs.

Je m'exalte en vain, excusez-moi, Monsieur le Délégué.

J'avais des ailes mais le maigre professeur veillait. Il fallait vivre, c'est-à-dire gagner sa vie. Préparer l'agrégation. Le sévère pédagogue ordonnait les travaux et ne laissait rien au hasard. Longues années structurées par la perspective de l'obstacle à franchir, chaque instant voué à l'étude, contrainte redoutable et qu'on finit par aimer. Réduit à la portion congrue, rendu à son intense paresse, le poète, en quinze années, ne commit que quelques rares textes dont, dans la légère euphorie du printemps 48, suite au succès universitaire de l'automne 47, il fit un recueil qu'il publia à ses frais. Et ce fut tout. Les horizons, les profondeurs, les vagues, le vent, les images, les impressions, les intuitions et les rêves n'engendrèrent aucune œuvre nouvelle et certes, à la différence du poète véritable selon Rilke, je n'en mourais pas. Non. Je prospérais même. Je faisais des cours qui passaient pour bons. Je rédigeais des articles que les revues juridiques acceptaient volontiers, je faisais des heures supplémentaires. Au lieu de poésie je me faisais connaître par un manuel de contentieux administratif qui devint un classique du genre. Je gagnais de l'argent. Prodigieux et dérisoire. Le professeur avait pris toute la place. Le poète, velléitaire et sans doute médiocre, était mort d'inanition. Interruption de jeunesse.

Visité par les rêves et les espérances, je n'ai entrepris que ce qui était facile : un concours, des enseignements, un ouvrage de droit.

Activités durant la guerre 1939-1945 m'avez-vous demandé dans votre questionnaire : néant, ai-je répondu. Néant : aux heures de cafard, il m'est arrivé de penser que le mot résumait ma vie.

Engagements politiques : néant. Le plus triste c'est que la réponse est exacte. L'Histoire est passée, torrentueuse, et je n'ai pas jugé nécessaire de m'y mêler. Cela ne m'est pas apparu important. Ecouter Radio-Londres, se réjouir à chaque victoire alliée, faire des paris sur la date et le lieu du débarquement, oui. Choisir son camp, aller dans le maquis, prendre des risques et, surtout, perdre du temps, non. Et puis, n'est-ce-pas, pour un juriste, l'affaire n'était pas claire. Pétain avait tout de même les apparences de la légalité. Et enfin, décidément, je n'avais pas le temps. Néant.

Après la guerre, j'aurais pu me lancer dans la politique : de même que j'étais sollicité par des velléités poétiques, j'étais aussi habité par les images du pouvoir et de la puissance, les panoramas de l'Histoire, la gloire du héros exprimant les rêves de la foule et porté par eux ; j'avais du goût pour la gestion des affaires, je voyais les décisions à prendre, les paroles à prononcer, les gestes à accomplir et même les ruses à employer. Mais non, rien : les timidités, les prudences, les convenances me paralysaient. Et aussi la conscience de mon inaptitude : longtemps, j'ai vécu dans la crainte des res-

ponsabilités, faiblesse pathologique, maladie de l'esprit qui m'a détourné de l'action jusqu'au jour où ayant accepté certaines charges, je me suis aperçu que, loin d'en être accablé, j'en retirais un fort sentiment de liberté. Mais alors, j'étais trop vieux pour rien entreprendre.

En sorte que, parti plein de rêves et d'espérances, j'ai parcouru mon orbite au ras du sol, habité par la peur de vivre, vaincu par la pesanteur, entraîné par la vitesse acquise. J'ai vécu avec le soupçon de porter en moi une œuvre ou un acte qui ne s'accompliraient pas, que je n'aurais jamais le courage d'accomplir, une œuvre ou acte que je ne parviendrais pas à enfanter. Au milieu des travaux universitaires et du souci des enfants, enveloppé par l'amour d'Anne, j'ai éprouvé sottement l'angoisse de ne pas remplir la mission qu'il me revenait de remplir, persuadé que je ne trouverais jamais l'énergie nécessaire pour m'imposer l'arrachement initial. Il aurait fallu rompre, se fixer un but, s'y tenir à travers vents et marées, ne pas se laisser manger par les jours. Il m'a manqué un défi que je n'aurais pu éluder et qui m'aurait obligé à transformer des tendances et des aspirations en une passion dure comme le granit, capable de structurer une vie, de l'arracher aux molles satisfactions de la quotidienneté. Je pouvais me passer de créer. Je m'en suis passé. Plusieurs fois, la chance s'est présentée : jamais je ne l'ai saisie et ce soir, quand je regarde ma vie, j'ai dans la bouche un goût de cendre.

Le professeur au profil rabougri, exact, consciencieux, enserré dans le renouvellement des gestes de chaque jour a éteint le feu. Mais quel feu ? Je crois que j'ai calomnié ce pauvre professeur. Etouffeur ? Oui, mais étouffeur de quoi ? Du génie ? Sottise ! Peut-être a-t-il simplement étouffé certaine forme de folie qui stagnait en moi, certaine voix qui parfois hurlait à la démesure et que je connaissais bien, peut-être a-t-il modestement tenté d'ordonner le chaos en canalisant la force errante et en l'appliquant à une entreprise utile et pacificatrice. Je sais de quoi je parle mais je passerai vite, Monsieur le Délégué, assuré que vous ne me comprendrez pas.

Par contre, Monsieur le Délégué, je suis sûr que vous m'entendrez clairement si je vous dis qu'à présent j'entrevois, grâce à vous, l'acte libérateur qui me délivrera de cet obsédant sentiment d'échec qui m'a travaillé sournoisement durant un demi-siècle. Je vous confie tout ceci afin que vous sachiez pour quelles raisons la procédure d'interruption de vicillesse a si mal fonctionné dans mon cas. Vous pourrez ainsi vous justifier auprès de vos supérieurs en invoquant des circonstances tout à fait particulières que vous ne pouviez prévoir.

Monsieur le Délégué, je sais à présent ce que je dois faire. En tuant ma femme, vous avez ôté mes entraves. Je tremblais pour Anne mais non pour moi. Je ne crains point la mort et c'est le secret de ma liberté.

Que je vous dise tout d'abord ce que je pense du système politique dont vous êtes l'instrument. Inutile ? Pour vous, oui. Pour moi, non. Il faut que je vous dise, pour mon compte et pour le compte de tous ceux qui, la rage au cœur, se taisent ayant peur pour eux-mêmes ou pour leurs proches, il faut que je vous dise calmement que vos doctrines, et vos discours et votre terminologie sont une lave éteinte et visqueuse qui dégouline de vos plumes et de vos gosiers, une matière qui jaillit de vous sans que vous ayez même à y penser ; il faut que je vous dise que si le peuple se courbe sous le fouet des mots, il n'a que mépris pour cette tourbe de théoriciens bien gras, bien justificateurs, toujours prêts à plier l'échine, l'œil brillant de soumission joyeuse, le poil parcouru des mille frissons de la flagornerie et qui construisent avec le verbe les murs de la cité sans parole ; il faut que je vous dise que votre tyrannie transcende toute tyrannie, car la perfection de votre système de surveillance électronique a transformé le pays tout entier en un camp de concentration. Quelle habileté féroce et méticuleuse dans l'asphyxie de toute pensée ! Quel art dans l'utilisation du meurtre sous contrôle médical dans le respect des règles d'hygiène avec remboursement au tarif de la sécurité sociale !

Ah ! certes, une fois de plus nous avons été abusés par la ruse de l'Histoire. Nous pensions tout savoir sur les dictatures, nous les avions classées, nous savions distinguer celles qui étaient de droite de celles qui étaient de gauche, nous connaissions leurs vocabulaires, leurs solgans, leurs méthodes, nous avions l'illusion d'être avertis. Pauvres naïfs ! il a suffi que vous surgissiez de la nuit pour que soudain l'inimaginable prenne forme, pour que nous assistions médusés et bras ballants à l'avènement de ce qui n'avait pas encore de nom dans la science politique. C'était là votre force : vous n'étiez pas nommés, vous n'étiez pas situés, on ne vous craignait pas.

On m'a accusé au cours de mon interrogatoire par la police d'Etat d'être un vieux libéral irrécupérable. Libéral ! Au sens précis que le mot revêt dans l'histoire des idées philosophiques et économiques, je ne suis pas un libéral. Mais si l'on veut dire par là que j'ai irréduectiblement contracté la passion de la liberté, alors oui, mille fois oui. C'est cela qui vous excède : ce recul, cette distance par rapport à ce que vous dites, à ce que vous faites, à ce que vous êtes, ce jugement silencieux que vous sentez peser sur vous, cette résistance opiniâtre de l'Esprit qui ne consent pas.

Ce que je pense ne saurait vous toucher ? Je le sais, mais si vous saviez le bonheur que j'éprouve à dire simplement ce que j'ai appris à taire !

Les heures de la nuit passent et cependant me voici, vieillard sans lassitude, rempli d'une exaltation qui m'irrigue l'âme et je crois bien aussi le corps. Anne est toujours là, mais vous ne pouvez plus l'atteindre. Et

moi, conscience libre au milieu de la multitude asservie, je prépare d'une main qui ne tremble pas, le scandale qui vous ébranlera.

Demain, ou plutôt tout à l'heure, je recopierai en quatre exemplaires toutes les correspondances que vous m'avez envoyées ainsi que celles que vous avez adressées à mes enfants et qu'ils m'ont communiquées. Vous avez interdit l'accès des machines à photocopier au public mais vous avez commis l'erreur de laisser le papier carbone en vente libre. A ces correspondances, je joindrai mes réponses dont j'ai toujours gardé plusieurs doubles. J'y ajouterai cette lettre que vous lisez, écrite elle aussi en quatre exemplaires. Je constituerai ainsi quatre dossiers complets que je ferai ensuite parvenir à l'étranger où on s'empressera de les publier. Comment m'y prendrai-je ? Vous ne vous attendez pas à ce que je vous le dise mais enfin, malgré toutes vos précautions, il subsiste des filières.

Ce sera la revanche de tous ceux qui sont morts en silence, sans laisser de traces, accablés par la fatigue et la résignation, de tous ceux qui sont au bord de l'asphyxie morale et culturelle, de tous ceux que vous avez réduits à l'impuissance et à la haine. Revanche aussi du jeune homme d'autrefois contre le maigre professeur aux 20.000 recommencements, à moins que, secrètement, le maigre professeur n'ait imposé son magistère qu'en vue de l'épreuve d'aujourd'hui pour laquelle toutes les forces devaient être réservées. En vérité, je le sais, je dois beaucoup à ce sévère pédagogue et c'est ensemble que nous lancerons notre bombe.

Il est six heures, Monsieur le Délégué. Encore un petit effort et j'en aurai fini. Ayant rempli ma mission, je prendrai ma voiture. Je partirai sur la route, vers la Bretagne, vers le Trez-Hir, Bertheaume, Saint-Mathieu. Sans doute ne serai-je pas sorti de la ville que déjà je serai arrêté. Sait-on jamais cependant ? On dit que les routes secondaires sont moins bien contrôlées que les principales et que certains de ceux qui avaient déjà fait l'objet d'une procédure d'interruption de vieillesse sont parvenus à fuir assez loin, une infime minorité, bien sûr. On dit même que certains d'entre eux vivent clandestinement dans les campagnes où l'on trouve encore des paysans qui acceptent de les nourrir et de les aider. Croyez-le bien : je ne me fais aucune illusion. Je vais quand même partir. On verra bien. J'aimerais vivre assez longtemps pour assister à l'explosion et pour mesurer les retombées.

Tapi dans ma tanière universitaire, j'ai vécu en un monde convulsé et cependant, je n'ai connu ni la faim, ni la terreur, ni la déportation, ni la torture, je n'étais ni à Dachau, ni à Vorkouta, et il aurait pu se faire que je meure sans connaître le XX^e siècle. Mais, Monsieur le Délégué, vous m'avez imposé la fraternité et le courage. Soyez-en remercié.

Voilà, Monsieur le Délégué, ce que je voulais vous dire...

Je relis ma lettre, Monsieur le Délégué, cette lettre que vous ne lirez pas et je mesure ma légèreté. Ai-je vraiment cru que j'étais homme à pousser ce chant du cygne, cet ultime cocorico ? Vous ne me lirez pas, Monsieur le Délégué, et cependant, comme il faut que je m'explique à moi-même ce qui est arrivé, souffrez que je continue de m'adresser à vous.

Vous êtes le plus fort, Monsieur le Délégué. Tout était prêt, les dossiers étaient complets. Il y en avait quatre, suffisamment pour que l'un au moins parvienne aux États-Unis où la presse l'aurait publié.

Mais rien ne sera divulgué, ma bombe n'éclatera pas. Vous avez gagné. Et voyez-vous en vous écrivant l'autre nuit, obscurément, je savais que je n'irais pas jusqu'au bout.

Vous pratiquez la psychologie avec une simplicité redoutable. Les ressorts qui font agir les humains, vous les connaissez. Vous savez qu'un vieillard craint peu pour lui mais qu'on peut le tenir par ses enfants et ses petits-enfants, que par là il est vulnérable, que c'est son talon d'Achille. Aimer rend faible : c'est cette dépendance à l'égard de ceux qu'on aime qui explique la soumission que vous et vos pareils avez réussi à imposer à des millions d'hommes.

Done, dimanche, ils étaient là : mes deux fils, ma fille, mes brus, mon gendre et six de mes huit petits-enfants. Ils étaient là pour m'entourer, pour me soutenir, pour m'aider à supporter la perte d'Anne. Et certes, ils étaient sincères et certes leurs voix, le bruit qu'ils faisaient, m'a fait un moment émerger de la noire tristesse qui m'habite.

Puis on s'est inquiété de ce que j'allais devenir.
- Avec cette pension réduite des 2 3 ou des 3 4 a pré-cisé Isabelle, la femme de mon fils aîné.

Et c'est vrai que c'est un problème. Silence apitoyé.
Bruit des pensées qui se dévident.

Réaction de Catherine, ma fille :
- On t'aidera, on a encore les moyens.

Puis Isabelle :
- Encore...

Encore : c'est-à-dire tant que nous ne serons pas chassés de nos emplois. Que de choses dites en peu de mots, presque en silence.

Et c'est vrai que rien, aujourd'hui, ne protège personne contre la vindicte du Pouvoir et de ses milices.

- Et s'il n'y avait que nous !

La voix opprimée de Caroline, la femme de mon second fils, traduisait à elle seule toute l'angoisse opaque d'une passion maternelle trop violente pour ne pas déborder.

- Marc doit s'inscrire cette année aux sciences politiques, s'il réussit le bachot.

Et si vos incartades ne conduisent pas la direction à le refuser...

- Paul voudrait entrer à E.D.F., comme ingénieur.

Cette fois, c'était Isabelle.

Et mes enfants se taisaient, honteux de penser ce qu'ils pensaient et qui, par touches successives, était en train de suinter des mots et des silences.

On m'aime bien. Mais le malheur des temps fait que j'encombre. Sur le chemin de leur avenir, je suis un obstacle. Je ne leur jette pas la pierre : je me souviens avec quelle ténacité, avec quelle opiniâtreté j'ai voulu l'agrégation. Je préfère ne pas imaginer ce qu'eussent été mes sentiments si j'avais été placé dans les mêmes circonstances. Cependant, je crois que mes convictions religieuses m'eussent protégé, malgré moi, des dernières bassesses.

J'encombre, voilà le vrai, chacun est au désespoir de constater cette évidence mais nul ne peut s'y soustraire. Certes, personne ne me suggère d'accepter votre ignoble contrat mais comment ne pas voir qu'en le signant je réglerais tous les problèmes. J'entends déjà d'immondes soupirs de soulagement.

Dans le regard tendu de Caroline, j'ai lu une supplication involontaire dont j'ai su que si elle n'était pas exaucée, elle se transformerait en haine. Haine de la femelle ivre d'inquiétude pour sa portée.

Au moment de sortir de table, j'ai perçu ce dialogue entre Caroline et son mari, mon fils :

- Il faut que tu lui parles.

- Je ne pourrai pas.

J'ai entendu la scène qui aura lieu ce soir, le roulement des reproches, le jaillissement de l'amertume, la crise de nerfs peut-être chez cette femme au sang trop épais et qui s'alimente mal de peur de grossir.

Et Catherine, Catherine aussi, ma petite fille d'autrefois, craint pour son mari et pour ses enfants et bourdonne de pensées qui lui donnent le nausée. Voilà, Monsieur le Délégué, ce qui sera le plus difficile à pardonner : cet avilissement que vous et les vôtres imposez aux êtres qui nous sont les plus chers, cet avilissement que nous ne pouvons pas ne pas voir. Liquidez-nous mais laissez en paix nos enfants et nos petits enfants... Je sais bien que c'est impossible : cette pression constante, c'est la nature même du système.

Et moi, au fil de la journée, j'ai senti mes projets se dissoudre, petite fumée que moi seul aurai vu monter. Le maigre professeur a ressurgi : devoir de prudence, sens des responsabilités. Consentir à votre infâme marché ? Peut-être, après tout ; c'est m'assurer la paix pour trois ans, avoir ma retraite, n'être à la charge de personne, cesser d'être un obstacle pour mes enfants et petits-enfants. Certes, le moment venu, si je suis encore vivant, je ne consentirai pas à l'interruption de vieillesse et c'est d'autorité qu'on me l'appliquera de sorte que ma responsabilité morale sera dégagée. Trois années de tranquillité : c'est presque séduisant.

J'ai senti que moi aussi, comme des centaines de milliers d'autres, je pliais tout doucement, que moi aussi, je ployais ; comme des millions, des dizaines, des centaines de millions d'hommes, je ployais sous l'oppression, sans bruit, sans phrases, sans éclats. Votre secret, Monsieur le Délégué, c'est qu'on craint toujours pour quelqu'un.

Vivre mes trois années et, à la fin, lugubrement, disparaître sans troubler personne ? Au fil de la journée, peu à peu, insensiblement, je m'installais dans cette perspective.

Vous êtes le plus fort, Monsieur le Délégué. Avoir fait passer dans le regard de Catherine cette tristesse navrée, dans celui de Caroline cette anxiété avide, dans les paroles et les silences de cette réunion de famille, cette question inexprimée et cependant palpable, avoir imposé cette profanation, ah ! oui, Monsieur le Délégué, vous êtes le plus fort. Ces hommes et cette femme ces jeunes gens et ces jeunes filles issus de moi et d'Anne, j'ai entendu ce qu'à leur insu, ils osent espérer. Je ne les décevrai pas. Mais voyez-vous, Monsieur le Délégué, je vous souhaite de ne jamais lire dans le regard de vos enfants ce que j'ai lu dans celui des miens.

J'avais du goût pour la vie, un goût timide, étroit, sans audace, mais du goût quand même. Avec Anne, nous avions nos parties d'échec, nos séances de cinéma. Il nous arrivait d'aller au théâtre. Les enfants, même depuis qu'ils étaient devenus des adultes pesants aux problèmes trop bien délimités, trop bien circonscrits, et les enfants de nos enfants nous reliaient à la vie.

La mer, la terre, le soleil, le sable, les rochers n'avaient pas fini d'engendrer en nous des sensations ; nous n'étions pas rassasiés. Et peut-être, en avions-nous encore pour dix ans. Ah ! Monsieur le Délégué, excusez-moi si dans ma gorge quelque chose se noue qui me fait bafouiller.

Je sais que ce verbiage sentimental ne vous intéresse pas, ne vous atteint pas. Vous êtes un homme de quarante ans, avide de carrière et d'efficacité. J'ai eu ma chance. Vous ne voulez pas laisser échapper la vôtre.

Et puis vous avez un petit stock de mots à votre disposition : Révolution, État, édification du Socialisme national, mission à remplir, part des choses... Il vous suffit d'y puiser lorsque l'angoisse, soudain, fait irruption en vous et vous enjoint de vous arrêter, de vous ressaisir, de fuir loin des abattoirs. Mais peut-être, Monsieur le Délégué, êtes-vous au-delà de ces justifications verbales. Je ne vous connais pas.

L'été dernier, nous savions obscurément, Anne et moi, que nous vivions nos dernières vacances ensemble. Elle était malade et je voyais bien que votre lettre du mois de juin lui avait porté un coup brutal, qu'elle déclinait presque à vue d'œil. C'est que les vieilles gens de France savent aujourd'hui ce que signifie votre sollicitude et pas seulement les vieilles gens. Elle se tenait assise sur le pas de la porte de la maison du Trez-Hir et moi j'étais près d'elle, faisant quelques pas puis revenant car elle était le foyer dont je ne pouvais m'éloigner. Il faisait presque constamment beau. Parfois je projetais de faire seul une promenade le long de la côte, mais à peine parti, je rebroussais chemin pour la retrouver. Nous avions appris à nous dire beaucoup de choses dans nos silences.

Je me suis vu l'autre jour terminant une vie quelconque dans une explosion solaire. Rassurez-vous : le maigre pédagogue quittera ce monde avec la discrétion qui convient à son personnage.

Cependant, il ne s'en ira pas désespéré. Ce serait ici le moment, Monsieur le Délégué, de vous parler de certaine espérance que je nourris obstinément depuis toujours mais à laquelle la vieillesse donne un prix singulier. Il faudrait que je vous entretienne de la résurrection, mais j'ai peur que nous ne puissiez pas m'entendre et j'ai surtout peur de ne savoir quoi dire. C'est un paysage familier, si familier que j'ai pu m'y promener la vie durant, sans que la stupeur me cloue au sol et qu'il me faut maintenant le contempler d'un regard neuf afin de le redécouvrir. C'est à quoi je vais m'employer, ayant au cœur l'irrévocable assurance de partager avec Anne ce lieu secret, à la fois présent et futur.

Présidence de la République - Cabinet -
Note du Conseiller technique chargé des personnes âgées, à l'intention du Président du Haut-Conseil national-révolutionnaire, Président de la République - Extraits.

Objet : Affaire Kermadec

Depuis 1990, le Haut Conseil national-révolutionnaire a préconisé, pour des raisons à la fois financières et idéologiques, un recours très large à la pratique de l'interruption de vieillesse. Jusqu'à présent, le développement de cette politique s'est effectué sans incidents majeurs et les quelques difficultés qui ont surgi ça et là

ont pu être rapidement réglées par le service des personnes âgées qui a su agir avec efficacité et discrétion. Malheureusement, un scandale risque d'éclater sous peu, dont la presse internationale ne manquera pas de se faire l'écho et qui sera largement exploité par les adversaires de la Révolution et du Socialisme national.

En soi, cette affaire n'est que très banale. Les époux Kermadec, tous deux en retraite, ayant atteint l'un et l'autre leur 75^e année en 1992, se voient rappeler en juin dernier par la Délégation aux personnes âgées de Paris, qu'ils peuvent bénéficier des dispositions de la loi du 2 décembre 1986. Leur réaction ayant été négative (comme dans la quasi-totalité des cas), la Délégation entame la procédure habituelle : envoi d'un questionnaire, mise en lumière des contradictions et insuffisances des réponses, demandes de précisions complémentaires, communication du dossier à la police.

Selon les dires de son mari, cette enquête contribue à aggraver l'état de santé déjà précaire de Madame Kermadec.

Malgré leurs réponses obstinément négatives, les époux Kermadec se voient proposer par la Délégation, le classique contrat de 3 ans. Le Délégué, M. Chamboze, attire l'attention des enfants de M. et Mme Kermadec sur l'intérêt que présente pour leurs parents et pour eux-mêmes l'acceptation de l'offre ainsi faite. Mais au lieu de s'en tenir à une formulation très générale comme le commanderait la prudence, M. E. Chamboze n'hésite pas à détailler les mesures de rétorsion qui pourraient être prises à l'encontre de la famille Kermadec tout entière (carrière des enfants, études des petits-enfants...), si les grands-parents refusent de signer le contrat. De telles précisions n'avaient évidemment pas leur place dans un document écrit. Les destinataires n'ignoraient pas les inconvénients que pouvait comporter pour eux l'attitude de leurs parents et il eût été aisé de confirmer leurs craintes par une conversation téléphonique.

Le 18 janvier, Madame Kermadec, épuisée semble-t-il par les formalités et les soucis que comporte pour elle la procédure engagée par la Délégation aux personnes âgées, décède. A partir de là, les événements, que le dossier joint en annexe permet de reconstituer, se précipitent.

Dans la nuit qui suit l'enterrement de sa femme, M. Kermadec rédige une très longue lettre dans laquelle, après une confession sur le contenu de laquelle on aura l'occasion de revenir, il annonce son intention de constituer un dossier en quatre exemplaires comprenant toutes les correspondances qui lui ont été adressées ainsi que ses propres réponses et d'acheminer le tout à l'étranger par des filières qui ne sont évidemment pas précisées. Il faut rappeler que M. Kermadec était une personnalité relativement connue dans les

organismes internationaux (ONU, FAO) pour le compte desquels il lui était fréquemment arrivé d'accomplir des missions. Il est donc raisonnable de supposer qu'il espérait bénéficier dans le milieu des fonctionnaires internationaux et des ambassades, des complicités actives dont il avait besoin.

Vers 6 ou 7 heures, le vendredi matin, M. Kermadec qui se trouve dans un état de grande exaltation, s'arrête d'écrire pensant avoir mis le point final à sa lettre. Mais deux jours après, le dimanche 23 janvier, au soir, il reprend celle-ci pour annoncer qu'il a renoncé à son intention de procéder à la publication du dossier. Durant la journée il a vu ses enfants et petits-enfants et il craint, en donnant suite à son projet de leur créer de graves difficultés. Il semble même se résigner à accepter le contrat de 3 ans que lui propose la Délégation aux personnes âgées.

On peut donc penser que, la pression familiale aidant, M. Kermadec se prépara à subir la loi commune, lorsque le lendemain vers quatre heures de l'après-midi, quatre membres de la milice populaire du quartier se présentent à son domicile en vue de faire pression sur lui pour qu'il accepte le contrat proposé par la Délégation aux personnes âgées. Après une discussion confuse et animée au cours de laquelle il apparaîtrait que M. Kermadec a été quelque peu bousculé, les miliciens fouillent l'appartement et saisissent diverses pièces dont l'un des exemplaires du dossier mentionné plus haut.

M. E. Chamboze prend connaissance de ce dossier dès le lendemain matin. Comprenant la gravité de la situation, le Délégué aux personnes âgées de Paris fait arrêter M. Kermadec, ordonne une perquisition au domicile de celui-ci et rédige un rapport à l'intention du Haut-Commissaire à la Révolution pour la ville de Paris.

Les recherches n'ayant rien donné, la police d'Etat procède à l'interrogatoire de M. Kermadec. Celui-ci, après des heures de mutisme et pressé avec la plus extrême vigueur, finit par avouer qu'il a fait passer les trois exemplaires introuvables à l'étranger. Il semble que M. Kermadec ait craint que la découverte de l'un des exemplaires du dossier n'ait pour ses enfants et petits-enfants les plus fâcheuses conséquences et il a jugé que la meilleure façon de les protéger consistait à faire le nécessaire pour que toute l'affaire devienne publique. En conséquence, dès les miliciens partis, il a pris tous les contacts utiles, échappant à la surveillance dont il était l'objet.

... Il y a tout lieu de penser que l'un au moins des 3 exemplaires du dossier parviendra à son destinataire qui s'empressera de lui donner le maximum de publicité. Or les lettres adressées par M. E. Chamboze à M. Kermadec sont rédigées avec une telle maladresse et une telle imprudence que le prestige de la Révolution nationale et socialiste ne manquera pas d'en être terni. La radio et la télévision de la France dite libre, dont le brouillage est désormais techniquement impossible,

donneront à l'affaire le maximum de retentissement. On ne doit pas se dissimuler que ce scandale, venant s'ajouter à des échecs économiques et sociaux durement ressentis par la population, est de nature à ébranler le Pouvoir patriotique culturel...

... Il n'est pas exclu que des éléments hostiles parviennent à imposer un ralentissement de la politique de rapprochement que certains gouvernements étrangers mènent à notre égard depuis deux ans. Le B.O.R.O.B.O.R. international renouvellera ses condamnations insidieuses.

La réplique sera difficile. Certes, il conviendra d'encourager et de soutenir les intellectuels qui, dans la plupart des pays, nous sont favorables et qui ne manqueront pas de qualifier de mensongères les accusations nous concernant tout en soulignant que toute révolution comporte d'inévitables excès...

... Il conviendra de préparer, en liaison avec les services intéressés, une version des faits qui soit cohérente et qui mette hors de cause la Révolution socialiste et nationale. Cette version, qui affirmera le caractère naturel de la mort de M. Kermadec, n'aura sans doute pas par elle-même, une grande crédibilité, mais, présentée dans un langage très offensif, elle permettra de fournir en arguments les éléments qui nous sont favorables...

... Le comportement de la Délégation aux personnes âgées de Paris appelle quelques observations particulières. Des fautes ont été incontestablement commises : imprudences dans la rédaction des lettres, énervement, précipitation dans le règlement de l'affaire... La personnalité de M. E. Chamboze n'est pas étrangère à ces erreurs. Surmené, fatigué, ce fonctionnaire, au tempérament à la fois brutal et inquiet, est sujet selon ses collaborateurs à des sautes d'humeur mal accordées à la rigueur qu'exige sa fonction. La réaction de l'intéressé à la lecture de la lettre rédigée à son intention par M. Kermadec manifeste éloquemment cette instabilité caractéristique. Il semble en effet que cette lecture l'ait profondément affecté, au point qu'il aurait été saisi de fièvres et aurait dû s'aliter. Ce qui est sûr, c'est que depuis le 26 janvier, M. E. Chamboze n'a pas reparu à son bureau et qu'il a fourni un certificat médical...

Au travers de la confession de M. Kermadec, ce qui ressort ce sont les traits fondamentaux d'un certain type humain, à l'opposé de celui que veut promouvoir le socialisme national. Pêle-mêle, on trouve là, la référence à des fantasmes aussi flous que le sentiment poétique, le rêve, le génie, la nature, la vocation personnelle. Ce qui est exalté ce sont des états d'âme, des impressions d'enfance, des fixations affectives à fort relent pathologique, bref, le misérable petit tas de secrets cependant discrédité depuis longtemps...

... Le mal réside dans la prétention à la conscience individuelle. C'est la conscience individuelle qui est le siège de la mystification fondamentale. C'est elle qu'il faut éteindre...

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Sur Talleyrand — Des femmes: Madame de Staël, George Sand, Françoise Sagan — Une résurgence du roman-fleuve.

Le séjour de Talleyrand aux Etats-Unis de 1794 à 1796 a été, dans la carrière de cet aspirant au pouvoir, une retraite, une traversée du désert méditative et fructueuse. On voit bien ce qui a amené M. Michel Poniatowski à s'intéresser à cette période de la vie de l'évêque d'Autun. Ce n'est pas seulement la possession d'archives familiales d'où il a tiré l'importante correspondance publiée en annexe de son ouvrage (1), mais une communion d'idées, de goûts, de sentiments. M. Poniatowski enrôle Talleyrand dans la classe politique à laquelle il se flatte d'appartenir, celle des « modérés de progrès ». Elle s'est toujours recrutée dans une certaine élite sociale, intellectuelle et morale dont la doctrine tient peut-être essentiellement dans cette phrase des Mémoires de Talleyrand citée par Mme la Princesse de Chimay dans sa très intéressante et très perspicace préface au livre de M. Poniatowski : « La sagesse consiste à s'associer à certaines folies pour en éviter de pires ».

Talleyrand, en 1794, vivait en Angleterre dans la charmante et philosophique société de Juniper Hall où l'idéal de la monarchie constitutionnelle était conservée avec les débris de la douceur de vivre. Mais il en fut chassé par Pitt et, à trente neuf ans, quand d'autres à cet âge achèvent une carrière, il s'embarqua pour les Etats-Unis. C'est un départ qui se place dans la perspective d'un retour. « L'Amérique, dit Talleyrand, est un pays à voir. Je ne vais faire là qu'un voyage... C'est un asile aussi bon que tout autre quand on fait son cours d'idées politiques ». Touriste en voyage

d'études, il n'aborda pas l'Amérique dans le sentiment d'inquiétude religieuse et de messianisme démocratique qui est celui qui poussera Tocqueville vers les rivages de cette terre vierge. Qu'y découvre-t-il ? Seulement « un amour effréné pour l'argent ». S'il s'enfonce à l'intérieur du continent dans un voyage de trois mille kilomètres à travers le Maine, il constate : « La société est informe et déjà la fraude est née ». C'est un démenti très sévère à la philosophie du XVIII^e siècle. Montesquieu avait fait de la vertu le rouage nécessaire de la démocratie, et la première démocratie qui naît au monde semble en être complètement dépourvue. Rousseau pensait que l'homme n'est corrompu que par la société, et la nature humaine apparaît déjà viciée alors qu'aucun contrat social n'a encore été passé. Talleyrand dut réfléchir sur la leçon de politique naturelle que lui offrait cette Amérique dont la philosophie avait voulu faire le laboratoire de ses expériences.

Lorsqu'il reviendra en France, le 21 septembre 1796, ce sera sans désespérer pour prendre en mains les affaires extérieures de l'Etat. Mme la Princesse de Chimay cite ce propos de lui : « Il ne faut pas s'enterrer sur les papiers. Il faut gouverner d'un geste, d'un signe. Alors les journées ont plus de vingt quatre heures ». C'est ce qui permet à Talleyrand de ne pas se laisser enfermer dans l'instant, d'entrevoir dès 1798 l'horizon 1815. « Dans les affaires de ce monde, écrit-il, il ne faut pas s'arrêter au moment présent. Ce qui est, est presque toujours peu de choses toutes les fois que l'on ne pense pas que ce qui est produira ce qui sera ». Fort de ces principes, il peut entrevoir même l'horizon 1960. Il donne des directives valables pour

(1) *Talleyrand aux Etats-Unis (Librairie académique Perrin)*

notre temps. Par exemple : « Être maître chez soi mais n'avoir pas la ridicule prétention de l'être chez les autres » ou encore : « Point de domination, point de monopole, toujours la force qui protège, jamais celle qui s'empare ». Il esquisse aussi des prévisions : « Le jour où l'Amérique posera son pied en Europe, la paix et la sécurité en seront bannies pour longtemps ».

M. Poniatowski fait honneur à Talleyrand d'avoir été le premier qui ait dépassé la politique capétienne du pré carré et qui ait envisagé la politique de la France à l'échelle mondiale. Ce mondialisme dont il lui prête le projet ne pouvait que séduire l'ami et le conseiller de M. Giscard d'Estaing. Aussi bien, le livre de M. Poniatowski n'apporte-t-il pas seulement une contribution originale à l'étude de la pensée politique d'un homme dans un moment de sa vie où, jusqu'ici, nous l'avions cru surtout préoccupé de « refaire un peu de fortune », comme il l'écrivait à Mme de Staël, et non de refaire des idées. Il revendique une filiation, il assure la transmission d'un héritage dans une certaine classe d'esprits, il l'élargit en un ambitieux dessein de civilisation progressive et universelle.

*
* *

C'est à un autre moment de la vie de Talleyrand, le moment, sans doute, le plus important et le plus prestigieux de sa carrière, que M. Gaston Palewski a consacré un ouvrage composé de lettres inédites du ministre de Louis XVIII à la Duchesse de Courlande pendant le Congrès de Vienne et d'un commentaire où l'ancien ministre du Général de Gaulle analyse la politique de la France vaincue de 1814 (2). Talleyrand qui n'avait pas fait grand cas jusque là de l'idée de légitimité et qui ne s'en embarrassera guère en 1830, ne l'oppose aux Alliés que pour rendre à la France son assise et son influence en Europe. Le principe ne fut pour Talleyrand qu'un expédient, ainsi que le remarque justement M. Palewski. Mais l'élection qui est aujourd'hui le seul critère de la légitimité est-elle autre chose aussi qu'un expédient ? Peut-on dire que l'opinion assure au pouvoir l'indépendance et la durée qui sont les caractères d'une légitimité vraie ? Rien de plus changeant, rien de plus maniable que l'opinion. Les légitimités fondées sur cette assise incertaine sont essentiellement transitoires.

En 1814, dans le monde dur et dangereux que Bonaparte avait habitué au mépris des lois, alors que la Prusse et la Russie voulaient établir le nouveau droit public sur le fait de la conquête, Talleyrand prit au nom du principe oublié la défense des petits Etats et il plaça la France à leur tête. Politique et Morale étaient ainsi pour une fois conciliées et c'est paradoxalement le prince de Bénévent qui faisait la démonstration qu'elles ne s'opposent pas forcément. La grande affaire était « de ne pas laisser la Russie venir sur l'Oder avec 44

millions d'habitants ». Talleyrand écrivait le 4 octobre 1814 : « Quand l'Europe s'est armée pour détruire un colosse, elle n'a pas voulu en laisser créer un autre ». Ayant conservé son trône au roi de Saxe, il pouvait constater le 8 février 1815 : « L'affaire est bien finie. L'Europe doit ces grands avantages à notre Roi de France qui a ramené avec lui tous les principes. Quand il a paru dans les affaires de l'Europe, tout a dû rentrer dans l'ordre ». Guizot a attribué cette *divine surprise* à « la force des choses ». Mais Talleyrand en fut un peu l'artisan. On comprend quel désastre fut à ses yeux le débarquement de Bonaparte sur les côtes de Provence. Il ne donnait pas plus de trois cent jours à cette aventure et il ne s'est pas trompé. Mais elle devait se terminer à Waterloo et toute l'œuvre de Talleyrand qui avait réussi à replacer la France dans ses frontières de 1792 et dans son rang de grande puissance était compromise. Elle triompha cependant de l'épreuve. La France, dans l'Europe qu'il a façonnée, a joui jusqu'à Napoléon III d'un demi-siècle de paix. Certes, Talleyrand avait installé la Prusse sur le Rhin et le chancelier Pasquier dans ses Mémoires le lui reproche sévèrement. Mais un équilibre est toujours provisoire, toujours remis en question. La Politique est une toile de Pénélope sans fin.

Il faut lire ces lettres recueillies et commentées par M. Gaston Palewski comme une grande leçon de politique éternelle. Mais elles sont aussi une chronique mondaine du Congrès de Vienne en un temps où le bon ton et la bonne politique étaient heureusement associés. On y percevra avec émotion, de loin en loin, les confidences d'un homme, justement le mieux élevé de son temps, chez qui la tendresse, la lassitude, le goût de l'amitié ne sont jamais exprimés que dans des soupirs vite réprimés. *Le Miroir de Talleyrand* nous fait pénétrer sans effraction dans cette intimité bien défendue.

*
* *

En 1795, Mme de Staël écrivait à Alexandre de Lameth : « Il faut se rallier à la République, ne pas s'y soumettre, mais la diriger... » Le dernier volume publié de la *Correspondance* de Mme de Staël (3) a trait aux années du Directoire, de 1796 à 1800, durant lesquelles elle s'essaye à être la *directrice* de la République. Mais en vain ! Eloignée de France en 1796 parce qu'elle s'y était montrée trop remuante, elle y revient à la fin de l'année, avec comme dit Rosalie de Constant, « tout son fracas ». Ce qu'il lui faut, c'est l'air de Paris. « De la sécurité, guère ; de l'argent, point ; de la gêne, beaucoup, confie-t-elle à Pictet-Diodati, mais de l'intérêt dans l'air qu'on respire, du mouvement !... » Mme de Staël écrit alors *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui peuvent fonder la République*. Mais la majorité des assemblées élues est

(3) *Correspondance générale. Tome IV, première partie. Du Directoire au Consulat.* (Jean-Jacques Paucvert)

(2) *Le Miroir de Talleyrand* (Librairie académique Perrin)

royaliste et la question se poserait plutôt des moyens de restaurer la monarchie constitutionnelle. La Terreur est biffée. On veut reprendre l'Histoire de France à 1791, lorsque Barnave proclamait : « La Révolution est terminée ». « Il nous reste à terminer la Révolution », déclare Talleyrand dans un discours important à l'Institut, le 3 juillet 1797. Mme de Staël n'a alors qu'une crainte, la revanche de l'aristocratie. « Il n'y a de danger que du côté de l'aristocratie ; là, est la haine éternelle... ». Anatole France a dit qu'en France, la République gouvernait mal, mais se défendait bien. En Fructidor, le Corps législatif est épuré. Mme de Staël sera-t-elle rassurée ? Non... C'est alors le spectre de la République jacobine qui la terrifie. Elle est toujours à la recherche entre la droite et la gauche d'une troisième force.

Il est curieux que cette troisième force lui apparaisse alors galonnée et bottée. « Sans les armées, écrit-elle, il n'y aurait plus d'espoir pour la République ». Elle rencontre Bonaparte pour la première fois, le 6 décembre 1797, dans le bureau de Talleyrand. Si elle avait eu quelque chance de diriger la République, elle n'en avait aucune de diriger Bonaparte, qui se montra très froid. Pourtant, le jeune général maigre et noir l'éblouit. La veille du 18 Brumaire, nous la voyons courir sur la route de Coppet à Paris pour saluer le lever du soleil. Était-elle informée de la préparation du Coup d'Etat ? Le 5 mai 1800, retournant à Coppet, elle suit à petites étapes la voiture de Bonaparte partant pour l'armée d'Italie. On ne se rend pas compte en lisant *Dix Années d'exil* à quel point Mme de Staël fut attirée, subjuguée, fascinée par cette figure victorieuse. « Ton héros... » lui écrivait Necker. Bonaparte a été en ces années l'aimant de Mme de Staël.

Il la repoussa et il ne lui restait plus, comme elle l'écrivait à Roederer, qu'à rejoindre le petit groupe des amis de la République et de la Morale. « Je reste fidèle à cette Sainte Alliance !... « C'est le temps où elle écrit aussi à Mme de Pastoret : « J'en ai fini de l'odieuse politique. Je fais un roman. ». Mme de Staël, directrice éconduite d'une République qui elle-même n'allait pas tarder à être congédiée, ne manquait pas de recours consolateurs : l'amitié, la littérature, la conversation... Nous la laissons à la fin de ce septième volume de sa correspondance en décembre 1800. Le temps des grands orages est proche. Mais ce sera aussi celui des grandes saisons de Coppet. Mme de Staël n'aura pas dirigé la République, mais elle représentera la civilisation et elle incarnera l'Europe.

*
* *

Il suffit d'une journée en 1853 pour se rendre de Paris à Nohant par Chateauroux. Il en fallait encore deux, quelques années auparavant. Des notations comme celle-là, recueillies dans la *Correspondance* de George Sand dont le Tome XII (4) vient de paraître, sont prodigieusement intéressantes. Un matin,

Madame Arnoux, dans *l'Education sentimentale*, découvre qu'elle a des cheveux blancs et ce n'est pas la Révolution de 1848, ce n'est pas l'avènement de Louis-Napoléon, ce ne sont pas tous ces repères historiques qui rendent sensible l'écoulement du temps, c'est simplement le regard de cette femme dans son miroir. De même, à travers la *Correspondance* de George Sand, nous avons été les témoins, depuis 1830, de nombreux et importants changements politiques. Mais c'est seulement en feuilletant l'Indicateur des chemins de fer que l'on constate soudain que le temps a passé et que le monde a changé.

La *Correspondance* de George Sand accompagne ainsi, sans qu'on s'en aperçoive, la marche du siècle qui s'accélère. La jeune femme lyrique des années 30, qui accourait à Paris au rendez-vous de Sandeau et de la République, mais celui-là était prématuré, est devenue la chateleine de Nohant et elle fête son quarante-neuvième anniversaire, « l'âme tranquille ». Elle pressent bien un *cataclysme* au bout du chemin qu'elle descend entre les haies d'aubépine parfumées mais elle n'a pas le temps de trop y penser, elle écrit des romans, elle fait jouer des pièces de théâtre à l'Odéon, et elle travaille beaucoup, et il lui arrive encore de s'amuser, de faire des excursions avec ses amis, de prendre des bains de rivière, d'inviter les notabilités de la Châtre à des spectacles de marionnettes qui inquiètent le commissaire de police. Cependant, elle écrit à Louis Blanc : « J'ai l'âme bien malade depuis les affreuses journées de juin », et à Mazzini, elle confie qu'elle est « résignée », qu'elle ne fait de la littérature que pour « poursuivre une œuvre moralisatrice », qu'il y a des questions que « l'humanité n'est pas encore digne de résoudre ». Elle croit certes « à l'immortalité, à la justice sans bornes, à la perfection sans tache, à la lumière sans voiles », mais de ce *credo* vague, elle ne tire que des actes d'espérance à longue échéance. Autour d'elle, elle voit « la société en pleine décadence ». Il n'y a que la guerre qui puisse la rendre un peu à ses ardeurs d'antan. Tandis que Barbès, du fond de son cachot, « forme des vœux pour que nos petits soldats battent les Russes », George Sand écrit au Prince Napoléon : « Je suis pour cette guerre ». Et elle conseille à Barbès d'accepter la grâce que lui octroie Napoléon III. Il lui répond qu'elle est « une des plus saintes voix de la patrie ».

Les amis de George Sand lui ont reproché d'avoir pactisé avec l'Empire. Il est vrai. La résignation qu'elle confesse en 1853, procédée en partie de la grande peur de 1852, quand les arrestations se multipliaient à la Châtre et qu'elle se voyait déjà à Cayenne pour avoir rédigé le fameux XVI^e Bulletin du ministère de l'Intérieur d'avril 1848. Elle avait protesté alors que « son utopie était chrétienne et douce ». Elle s'était adressée à Louis-Napoléon. « Je vous ai toujours considérée comme un génie socialiste. Vous êtes la dernière chance de salut dans la corruption des esprits et la confusion des idées. Vous êtes l'homme que Dieu sus-

(4) *Correspondance, 1853-1854* ! (Garnier)

cite et que le Peuple accepte. » Ainsi avait-elle investi d'une double légitimité le pâle et fragile napoléonide. George Sand retirée dans son château de Nohant assure ses correspondants qu'il faut « gagner son pain quotidien », qu'il faut « rester rivé à sa tâche », qu'il ne faut pas « quitter son pays », qu'« on s'amoindrit à l'étranger ». « Nous valons mieux, dit-elle à Louis Blanc, par les souffrances acceptées que par des illusions frivoles ». Du château de Nohant au rocher de Guernesey, deux grandes voix se répondent. Au romantisme exacerbé des *Châtiments*, George Sand oppose un réalisme tiré du sol de France. Victor Hugo orchestre des orages dévastateurs, elle préfère tailler sa vigne. « Faisons toujours la vigne, écrit-elle, il gèlera, il grêlera, mais si nous cessons de tailler et de planter, il n'y aura plus ni vigne, ni vigneron ».

Il entre dans l'attitude de George Sand, face à l'Empire, le souvenir d'une grande peur, l'espoir de quelques avantages et beaucoup de prudence et aussi, chez cette fille de saltimbanque, une attirance pour celui que Tocqueville nommait « un aventurier de hasard ». Il y entre bien plus, sans doute, ce sentiment de la permanence et de la continuité à travers des avatars sans lendemain. C'est très terrien et c'est très féminin. Mère de l'Église révolutionnaire, George Sand a découvert, au contact de la réalité, une autre mission plus humble, mais plus fructueuse. C'est celle qui la faisait se pencher avec inquiétude, mais confiance, en cet été pluvieux de 1853, sur les épis courbés dans les champs. Pour l'accomplir, elle ne défie pas le temps, mais elle se soumet à ses rigueurs avec l'espoir de les amender.

*
* *

Au moment où les femmes veulent jouer un rôle dans la vie publique elles pourraient se reconnaître dans Mme de Staël ou dans George Sand. Mais dans Françoise Sagan ?.. Mme Françoise Sagan est pourtant la femme la plus célèbre de son temps, mais elle n'a pas vocation à le diriger ou à l'enseigner. Elle écrit toujours de loin en loin le même roman un peu indifférent, un peu las, elle chante toujours d'une voix grêle et légèrement enrouée la même petite rengaine qu'elle chantait à vingt ans sur une musique d'orgue de barbarie. Elle ne parle à ses contemporaines ni des affaires de l'Etat ni de la conduite de la société, mais de ce qui tient essentiellement au cœur et à la peau des femmes de tous les temps et qui est l'amour. *Le lit défait*, son dernier roman (5) est encore une histoire d'amour. On y rencontrera toujours les mêmes personnages, avec leurs gestes indolents, leurs yeux cernés, leurs vêtements élégants et froissés, traînant à leur suite, dans un cortège dérisoire, l'ennui, la mélancolie, la fatigue de vivre, la nostalgie de l'enfance et de la province. Ils boivent des gin-fizz, lisent Rimbaud, Proust et Eluard, s'enchantent des dessins de Peynet et des chansons de Léo Ferré. Nous sommes renvoyés à 1955. Mme Sagan écrit toujours le même roman un peu démodé.

Or, on y trouvera peut-être dans trente ou quarante ans le témoignage le plus exact sur notre temps. Françoise Sagan, quand des philosophes proclamaient que le monde est absurde, se bornait, dans *Bonjour Tristesse*, à le trouver bête. Et elle n'a pas changé d'avis. Dans *Un peu de soleil dans l'eau froide*, elle dit qu'elle déteste « l'imbécillité naturelle de ce siècle ». Récemment encore, dans *Un profil perdu*, elle constatait « à quel point de désarroi en est arrivée une société inondée de demie-raison, de demie-morale, de demie-science ». Dans *Le Lit défait*, lorsqu'elle entrouvre la fenêtre de la chambre où ses personnages font interminablement ce qu'elle a nommé dans un autre de ses romans, une *bêtise*, et qu'elle jette un regard las sur le monde, elle nous assure que « ce monde nouveau » n'est pas fait pour elle, elle n'accuse pas, elle se contente de refuser « une époque morale, précheuse, conformiste », elle n'a que mépris pour « le goût forcené du bonheur » de ses contemporains. Dans une œuvre sans emphase, Mme Sagan n'a cessé de désigner les maux du siècle. Elle ne propose pas des remèdes. Elle nous laisse sans doute le soin de les découvrir ou de les retrouver. De son témoignage, on peut tirer une leçon.

Le pourrait-elle, elle-même ? Mme Sagan a toujours été obsédée par la *vraie vie*. La vraie vie, pour elle, c'est une vie où l'on attend l'autobus à huit heures du matin sous la pluie, où l'on travaille, où l'on fait des choses. Ainsi, l'héroïne de *La Chamade*, Lucile, avait-elle essayé de faire des choses, et si elle y avait renoncé, leur préférant l'oisiveté et la légèreté, c'était au moins en connaissance de cause. Dans *Un profil perdu*, on a assisté à une nouvelle tentative pour rejoindre, de l'autre côté du monde où l'on s'ennuie, la vraie vie et cette tentative, pour une fois, avait réussi. Josée Ash a épousé un vétérinaire, elle aura un enfant et cet enfant sera baptisé. La vraie vie, c'est le retour à l'ordre. Dans *le lit défait* on évoque aussi la vraie vie. Mais ce n'est qu'un rêve, un joli rêve... Les héros de ce roman sont une comédienne et un écrivain. Ils sont condamnés à ne pas sortir de l'illusion où, par métier, ils sont enfermés. Encore exercent-ils, si faux soit-il, un métier. Eux aussi font des choses qui ne sont pas forcément toujours la *bêtise* dont il était question plus haut.

L'héroïne de Mme Sagan, Béatrice, a quarante ans. C'est l'âge qu'elle avait déjà donné à l'héroïne d'un de ses premiers romans, *Aimez-vous Brahms ?*. La jeune femme de vingt-cinq ans s'était alors vieillie prématurément. Mais effrayée, ne reconnaissant plus dans le contralto où sa voix avait mué, l'accent aigrelet et menu de son instrument elle s'était empressée de retourner vers la jeunesse, elle avait retrouvé la chambre de ses jeux, elle s'était installée dans une puberté interminable où son talent risquait de s'étioler. *Le lit défait* apparaîtra comme un roman de la maturité. Sous Radiguet, c'est Henry Bataille qui se montre. Et derrière la maturité, se profile déjà le vieillissement. Il y a, dans le *lit défait* une apparition de la maladie et de la mort très émouvante. Mais Mme Sagan jette encore un

(5) *Le lit défait*. (Flammarion).

long regard vers la jeunesse qui s'éloigne. Et c'est le personnage d'Edouard, le petit courtier d'assurances devenu grand écrivain, qui l'incarne, avec son visage clair, son appétit de pureté, le souvenir qu'il garde, frais et précis, de sa chambre d'enfant dans une ville de Dordogne. Mme Sagan, en écrivant ce roman de la maturité, est toujours celle qui a fait un jour « le choix inconscient de ne jamais quitter son adolescence ». Le monde où elle a préféré ne pas vivre la *vraie vie* elle le juge, mais elle continue de s'amuser de ses simulacres.

*
* *

Le roman, c'est une histoire qui dure » aimait à dire Albert Thibaudet. M. Max Gallo, de *la Baie des Anges* et du *Palais des Fêtes à La Promenade des Anglais* (6), a écrit une histoire qui dure. C'est l'histoire d'une famille d'ouvriers piémontais venue s'installer à Nice à la fin du XIX^e siècle. L'histoire contée dans ce roman-fleuve descend son cours à travers quatre générations et à la dernière des mille pages écrites par M. Gallo, elle ne s'achève peut-être pas encore. « La petite fille Elsa parlait, parlait... » C'est la dernière phrase de *La Promenade des Anglais*. Tant qu'il y a quelqu'un pour la raconter, il y a une histoire qui continue.

Le roman fleuve a la faveur du public. Rien, pourtant, de plus contraire que ce genre à la tradition française qui est celle du roman-épisode ou du roman à épisodes. Il faut suivre la veine du roman français de Madame de la Fayette à Mérimée et à Radiguet. Des interminables *Mémoires d'un homme de qualité* de l'Abbé Prévot, on ne se souvient que de la brève histoire de *Manon Lescaut*. Quand dans notre littérature l'action cesse de se concentrer autour d'un épisode ou d'un personnage, elle s'étend dans l'espace, mais non dans la durée. Voyez l'arbre généalogique des *Rougon-Macquart*. Ce n'est pas en hauteur qu'il se développe, c'est en épaisseur. Jules Romains a tenté d'écrire avec *les Hommes de bonne volonté* une histoire qui dure. Les plus beaux morceaux de cette œuvre sont, en des moments de pause, des prises de vue panoramiques comme celle de Paris de la terrasse du Sacré-Cœur. Ainsi Victor Hugo nous avait-il déjà donné à contempler la capitale du haut des tours de Notre-Dame. Les Français ont du roman une conception spatiale ou géographique. Pourtant, les Anglais et les Russes ont fini par acclimater chez nous leur roman de la durée. C'est le plus anglicisé de nos écrivains. André Maurois, qui a inventé le mot de *roman-fleuve*. Il a fallu, avec notre génie propre, que nous endiguions et que nous canalisions ce cours. Il a été inscrit dans la durée mesurée et limitée de cycles familiaux. *Les Thibault*, *Les Pasquier*, *Les Bousardel*, malgré quelques crues saisonnières comme celle de *l'Été 1914*, trouvent un lit qui est le lit conjugal, un cours qui est le cours de la rente, un ordre qui est l'or-

dre bourgeois. Seulement, suivant la pente familiale, le roman-fleuve, quelque réglé qu'en soit le débit par des écluses savamment ménagées, s'alanguit, s'amenuise, s'assèche, et il cesse rapidement d'être alimenté en eaux vives. C'est que la famille épuise ses vertus en trois ou quatre générations. Des *Hauts Ponts* de M. Jacques de Lacretelle aux *Loups* de M. Guy Mazeline, nous n'avons été que les témoins de l'agonie des familles. M. Roger Ikor, dans *les Fils d'Avrom*, M. Henri Troyat, dans *les Semailles et les Moissons*, ont tenté de soustraire le roman-fleuve français à cette fatalité. Ils lui ont apporté des eaux étrangères venues d'Israël ou de Russie. Ils ont fait du roman-fleuve un roman-confluent.

M. Max Gallo, lui aussi, avec ses Revelli venus de Mondovi et ses Karenberg venus des pays baltes, aurait pu faire de son roman-fleuve, un roman-confluent. Mais si les Revelli et les Karenberg mêlent bien leurs sangs, il ne naît pas de cette association fortuite qui n'est jamais une fusion, une volonté commune de créer de la vie et de résister à la mort. Yves Revelli, le descendant des chevaliers teutoniques et des ouvriers piémontais, reste une figure effacée. Au contraire, Roland, le représentant de la branche Revelli demeure, avec son sang pur, fidèle à ses origines, apparaît dans *La promenade des Anglais*, comme le personnage le plus important de l'œuvre, celui par qui s'est opérée la transmission des vertus et des espérances d'une humble lignée. Seulement, il faut ajouter qu'à ces espérances, répondent en contrepoint de permanentes désillusions. Le roman de M. Max Gallo, bien que rendu par un souffle puissant de vie ne me paraît pas optimiste. Il s'est établi entre les familles Revelli et Karenberg des rapports qui ne sont que des relations de circonstance et c'est ce que M. Gallo appelle « le va-et-vient de la démocratie ». Ce va-et-vient, ne fonde rien. Il contamine et les Karenberg et les Revelli. « Les aristocrates russes, écrit M. Gallo, deviennent anarchistes et les ouvriers italiens, propriétaires ». Quel peut être le produit de cet amalgame instable ? « Un bourgeois français cosu et socialiste... » C'est l'apothéose de la société de consommation. Les personnages de M. Gallo, si laborieux et si généreux qu'ils soient, risquent rapidement d'y gaspiller leurs vertus et d'y consommer leurs énergies. La promenade des Anglais ne leur offrira plus que ses chaises longues...

Pour en arriver là, M. Max Gallo a déroulé, de 1880 à 1968, le film d'un siècle d'histoire. Au cours de ce siècle, tout a changé et l'installation d'une sonnerie électrique dans la maison des Revelli par le petit Dante a été un événement aussi important que la Guerre de 1914. Mais aujourd'hui, sommes-nous plus avancés ? Il reste, du roman de M. Max Gallo, à travers la succession accélérée et un peu sautillante des images du cinématographe d'antan, un papillotement gris et lumineux. C'est celui du jour levant sur Nice. Il est bien séduisant.

(6) *La Baie des Anges. Le Palais des Fêtes. La Promenade des Anglais* (Robert Laffont).

VIE ET MORT DE LA CARTE POSTALE

par Yvan CHRIST

Quelque chose comme un concile de la carte postale s'est tenu en mai dernier à Chalon-sur-Saône. Lieu parfaitement choisi. Ne s'agit-il pas de la patrie de Joseph-Nicéphore Niépce ? Le père de la photographie n'est-il pas le grand-père de la carte postale illustrée ?

Ce thème ne doit pas faire lever les épaules. Dans notre « civilisation de l'image », la carte postale est un phénomène que l'on aurait grand tort de considérer comme quantité négligeable. Elle est, sur le plan historique et technique, un des points d'aboutissement de la photographie. Sur le plan culturel, elle se présente comme un bon instrument de la connaissance contemporaine, un parfait auxiliaire du tourisme organisé. Sur le plan commercial et économique, elle fut, elle reste une sorte de puissance. En ce dernier quart du vingtième siècle, elle fait intimement partie de notre univers quotidien. Les chercheurs et les curieux de tous ordres sont en droit de se pencher sur elle avec sérieux. Ainsi en fut-il à Chalon-sur-Saône, grâce à la judicieuse initiative de M. Paul Jay, conservateur du nouveau musée municipal Nicéphore-Niépce.

*
* *

L'origine de la carte postale illustrée demeure assez obscure. Elle semble être née allemande vers 1870... Toujours est-il que la c.i.p. - pour reprendre le sigle utilisé par les *cartophiles*, qui sont légion - ne connut son premier et véritable essor qu'aux approches de l'an 1900. C'est ce que rappelait Georges Guyonnet, un de ses historiens, qui voyait dans le critique d'art et essayiste Emile Strauss, « le père de la carte postale française ». Le fait est qu'en 1899, celui-ci « prêcha d'exemple en achetant un millier de c.p.i. de différents pays, qu'il diffusa dans toutes les directions, afin de développer chez nous le goût de la collection (...) Un an après son lancement en France, la c.p.i. s'était imposée » (1). A la vérité, des cartes postales illustrées avaient été déjà éditées, à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 : elles représentaient essentiellement la Tour Eiffel. Un feu de paille, une attraction passagère, comme l'Exposition elle-même. Aussi bien l'élan donné par Emile Strauss aurait-il été, en l'occurrence, déterminant.

griserie de sa redécouverte. C'est, proclamait-on avec transport, « l'infini kaléidoscope où peuvent se refléter autant d'aspects qu'en présentèrent et en présenteront la Nature et l'Humanité » (2). Avec un lyrisme plus flamboyant encore, un certain François David s'exclamait : « ne faut-il pas voir dans l'essor de la carte illustrée, l'acheminement de l'humanité vers une sorte de démocratisation de la science », qui marquerait enfin « l'aube d'une ère de bonheur universel » (3). Ainsi vaticinait l'optimiste 1900...

Il reste que les confiants et généreux contemporains d'une telle naissance n'avaient pas tort de la saluer avec attention. Fille cadette de la photographie, la c.p.i. témoignait, avec une voracité redoublée, du même appétit proprement insatiable. Déjà la vue stéréoscopique de la seconde moitié du siècle, qui est sa sœur aînée, manifestait des tendances comparables. L'image de tout à la portée de tous. Tel serait le rôle de la carte postale illustrée dans la nouvelle « civilisation de l'image », inaugurée, Louis XVIII régnant, par le Bourguignon Joseph-Nicéphore-Niépce.

La vogue de la c.p.i. fut foudroyante, dans la subite

Les marchandes des quatre saisons vers 1905

Des documents modestes ? Voilà qui est vite dit. Et voilà ce que dément sur le champ l'examen de l'âge d'or de la carte postale, que l'on peut situer entre 1900 et 1914. En une quinzaine d'années, la c.p.i. a constitué un extraordinaire capital que l'on serait mal venu, soixante-dix ans plus tard, de sous-estimer. Les congressistes de Chalon-sur-Saône n'ont pas laissé de le rappeler : jusqu'à la veille de la Première guerre mondiale, et avec une frénésie de néophyte, la c.p.i. a réussi à accomplir, sciemment ou non, une mission iconographique dont l'ampleur et la variété suscitent une admiration qui ne fait que croître.

Il va de soi que le dessein des premiers artisans ou industriels de la c.p.i. était souvent plus commercial que culturel. Si leurs photographes, généralement anonymes, n'hésitaient pas à saisir les sites urbains et ruraux les plus indigents, les scènes de rues les plus humbles, n'était-ce pas dans l'intention immédiate de susciter la curiosité du chaland, surtout du chaland populaire, avide de se procurer, pour quelques petits sous, l'image de son horizon familial, de son décor professionnel, de sa maison, de sa boutique ? De ce point de vue, la récolte fut considérable et son apport est irremplaçable. Ce que la photographie proprement dite n'a fait qu'effleurer - un illustre praticien comme Eugène Atget, mais seulement pour Paris et ses environs, étant l'exception à la règle commune - la carte postale l'a illustré avec une stupéfiante abondance, parfois confuse, certes, mais en raison directe de cette confusion, inappréciable. Tout paraissait à 1900 digne d'être photographié et *carte postalisé*, autant dire éternisé.

Ainsi, sur le plan de l'histoire des mœurs, des traditions populaires, du transitoire, de l'éphémère, de la quotidienneté de la vie, la c.p.i., durant la première décennie de son existence, a fait œuvre exemplaire. Utilisant à bon escient les procédés de l'instantané, dès lors vulgarisés, les photographes professionnels s'appliquèrent à capter le spectacle de la vie de chaque jour dans son mouvement et dans son agitation, à travers les êtres et les choses, donnant, par conséquent, naissance à ce que l'on peut appeler la carte *vivante*, compositions essentiellement réalistes, « tranche de vie » à la Zola, découpées avec discernement et méthode, esprit et humour, qui, parfois, se rangent parmi les chefs-d'œuvre de l'image photographique de ce temps-là. Le démontrent de célèbres séries comme le *Paris vécu*, les *Scènes parisiennes*, les *Marchés de Paris*, les *Petits métiers de Paris*, sans oublier une série similaire, intitulée les *Petits métiers de Paris*, réalisée à partir des précieux clichés d'Atget.

Il va sans dire que la province ne fut pas en reste avec la capitale. Partant en chasse, éditeurs parisiens ou régionaux accomplirent, dans toute la France, singulièrement en Bretagne et en Normandie - lieux de vacances habituels de la « Belle époque » - une besogne documentaire du même ordre, dont l'ampleur fut extraordinaire. La vie rurale sous toutes ses formes, l'artisanat, les costumes locaux, les coutumes et les croyances, les jeux et les spectacles, les traces ultimes d'une France traditionnelle et encore pastorale que l'industrialisation menaçait de toutes parts et qu'elle ne tarderait plus à effacer, voilà ce qui fut, juste à temps,

saisi et qui a été livré à la méditation des sociologues et des ethnologues.

Des cartes de cette espèce ne sont pas moins révélatrices et enrichissantes que les gravures populaires des plus vieux âges. Les grandes collections publiques musées et bibliothèques - en savent quelque chose qui, dès les débuts de la c.p.i., ont eu le mérite d'acquérir de telles images, et qui, aujourd'hui, dans la mesure du possible, en égard à leur rareté et à la présente spéculation commerciale, complètent leurs collections auxquelles se réfèrent de plus en plus les historiens des mœurs du début du XX^e siècle. A ce titre, le musée national des Arts et traditions populaires, représenté par un de ses conservateurs au colloque de Chalon, est à citer en bonne place.

Ethnologues et sociologues ne sont pas les seuls bénéficiaires et utilisateurs des primitives cartes postales illustrées. C'est qu'il est d'innombrables cas où les fabricants de c.p.i., ont tenu à mener une action délibérément éducative dans le domaine de l'histoire de l'art et de l'architecture. Non moins importantes par le nombre, par la variété et par la qualité intrinsèque, des séries de cartes furent alors éditées, qui avaient pour objectif de prospecter d'une façon presque exhaustive les plus anciens quartiers des villes de France à travers leurs édifices religieux ou civils. Ainsi en fut-il, pour la capitale, des remarquables suites d'images qui présentaient aux amis des « vieilles pierres » le *Vieux Paris artistique et pittoresque*, le *Vieux Paris*, le *Paris d'autrefois*.

Même constatation pour les autres villes d'art françaises. La plupart d'entre-elles furent alors inventoriées avec une amoureuse attention et une rigueur quasi scientifique, les érudits locaux ayant été parfois associés à ces entreprises. Qui plus est, certains monuments insignes - cathédrales et châteaux - ont été, dans le même temps, photographiés jusque dans leurs plus infimes détails - enquête iconographique qui est sans exemple et à laquelle sont toujours redevables les archéologues contemporains. Les monuments plus modestes n'ont pas été négligés. Et je sais d'expérience que les auteurs du futur *Dictionnaire des châteaux de France*, (en voie de publication aux éditions Berger-Levrault), feront très largement appel aux plus anciennes cartes postales pour analyser nombre de demeures seigneurales, aujourd'hui transformées, mutilées, voire anéanties et pour illustrer leurs monographies raisonnées... D'une façon générale, les historiens de l'urbanisme, placés devant le fait accompli du vandalisme qui a sévi, notamment en France, depuis 1900, ne peuvent pas se dispenser de puiser dans le patrimoine documentaire, en cours d'exploration, qui a été constitué par les pionniers de l'image postale.

*
* *

Est-il besoin d'ajouter que dans cette gigantesque production du premier âge, le déchet est immense ?

Les cartes dites de « fantaisie », où ce que l'on est convenu d'appeler le « mauvais goût », lourdement assaisonné d'une grivoiserie de confection, qui vire aisément à une pornographie souvent très basse, des cartes de cette espèce ont, bien entendu, surabondé (4). Mais, dans toutes ses incarnations, l'imagerie populaire des anciens âges a-t-elle su éviter un tel écueil ? Sous cet angle, la c.p.i., qui n'a pas échappé, la photographie aidant, à cette constante multiséculaire, vaut également d'être pesée dans la grave balance des sociologues - après avoir nourri l'imagination des surréalistes et de leurs émules... L'histoire des mœurs de la « Belle époque » passe, que l'on s'en effarouche ou non, par l'histoire de la carte postale, véhicule de la psychologie des foules.

Aux côtés de ces cartes fantaisistes, cocasses ou coquines, il est, à la vérité, des images dont la qualité plastique est évidente, illustrées qu'elles furent par quelques-uns des meilleurs peintres ou dessinateurs de la première décennie de ce siècle. N'est-il pas des c.p.i. qui ont été conçues par Robida, Carlègle, Villon, Steinlen, Boutet, Mucha, Dillon, Forain, Grasset, Gus Bofa, Vallotton, ou qui reproduisent des compositions de ces artistes de tendances diverses, certes, mais où le Modern'style occupe une place de choix ? Voilà qui, encore un coup, forme un des chapitres non négligeables de l'histoire générale de l'art de ce temps (5).

*
* *

La Première guerre mondiale emporta, dans le sang, les mythes de la « Belle époque » et mit fin à l'âge d'or de la carte postale. Le génie familial de celle-ci, qui s'était exprimé, autour de 1900, dans l'engouement de

*Scènes parisiennes vers 1900 :
la province à Paris, en attendant le tramway*

la découverte, ne devait pas résister au développement de la presse périodique illustrée par la photographie. des livres d'art, de tourisme, de voyages ou de curiosités, qui réservaient à l'illustration un rôle suréminent. Il résista encore moins au triomphe du cinématographe et des actualités filmées - et, bien entendu, après la seconde des guerres de ce siècle, à l'empire de la télévision. Celle qui avait préfiguré notre temps fut finalement vaincue par son éclatante et envahissante progéniture. La carte postale illustrée vit encore et vit même très bien. N'existe-t-il pas, en France, une centaine d'éditeurs de c.p.i. ? Chaque cliché édité ne fait-il pas l'objet d'un tirage qui comprend au moins cinq mille exemplaires ? Cinq cent millions de cartes sont actuellement postées en France, la ville de Lourdes, avec huit millions d'envois, étant en tête de liste. Une vie matérielle qui est sans conteste, prospère. Mais il s'agit d'une autre vie, d'un autre rythme, d'un autre esprit...

En noir, et, surtout en couleurs, la carte postale de nos années soixante-dix est tout le contraire d'une curieuse et d'une érudite : c'est une belle radoteuse. Fonctionnaire embourgeoisée, elle n'apprécie désormais que les valeurs sûres et immédiatement rentables. L'insolite, le rare, le précieux, qu'elle réprouve aujourd'hui, n'étaient que péchés de sa jeunesse folle. A peu près exclusivement adonnés - sauf rarissimes exceptions - au culte respectable, mais insuffisant, du grand monument et du beau site, elle ne se nourrit plus que de cathédrales fameuses ou d'illustres églises, de châteaux très célèbres, de jardins très fleuris, de couchers de soleil très aimables. Et elle se refuse à descendre au-dessous des trois étoiles fatidiques des plus conventionnels itinéraires. Qui plus est, la vie lui fait peur. Aussi bien l'ignore-t-elle. D'ici à cinquante ans, ce n'est pas à elle que l'on se référera pour tenter de reconstituer par le menu l'existence quotidienne des hommes de la seconde moitié du vingtième siècle. Impassible et anonyme, la c.p.i. contemporaine n'illustre plus qu'un astre mort. Elle ne mourra point, mais déjà frappée d'une morte incuriosité, elle somnole et ronronne, toutes couleurs déployées qu'elle nous dispense sans compter, qui sonnent en fanfare le glas de sa vieillesse.

Faute de savoir êtreindre le présent en fonction de l'avenir, faute d'interroger les plus humbles vestiges du passé, la carte postale, saisie d'un remords tardif, se penche sur sa brillante et prometteuse jeunesse. Voici qu'apparaît dans nos tourniquets, depuis une dizaine d'années, le Paris de la tant « Belle époque », ses omnibus et ses gibus, ses boas et ses falbalas, le tout ressuscité d'après de vénérables clichés des années 1900. Voici également que le principe s'étend aux autres villes de France et que de petits albums rassemblent, pour Paris comme pour la province, les cartes les plus révélatrices qui furent publiées il y a soixante-dix ans (6).

Aveux d'impuissance créatrice, solutions de facilité, que les vrais amis de l'image de l'image vivante et rare ne peuvent que réprouver. Ce passésisme-là est, certes,

sympathique, du strict point de vue de l'érudition iconographique. Et l'auteur de ces lignes, dans nombre de ses ouvrages, n'a pas manqué, en fonction de l'histoire de l'urbanisme et du vandalisme, d'y sacrifier... Mais un historien d'art n'est pas un éditeur de cartes postales. Et je voudrais que les producteurs d'images se décidassent à prendre la relève de leurs ancêtres et à saisir à temps la réalité de leur siècle.

« Si les types de la rue qui ont amusé nos pères ont disparu, comme des acteurs qui, leur rôle fini, rentrent dans la coulisse, d'autres les ont remplacés et la scène n'est point pour cela restée vide. La comédie n'est plus la même, les décors et les costumes sont changés, mais le spectacle continue ». Ces réflexions sagaces, dues au rédacteur d'une revue d'instantanés photographiques, sont vieilles de plus de quatre-vingts ans. (7). Elles ne portent pas de rides. Aux artisans ou aux industriels de la c.p.i. moderne de démontrer, images de leur temps à l'appui, qu'ils peuvent, après un trop long sommeil, sortir de leur léthargie et rendre la vie à cette belle endormie qu'est devenue la carte postale, « moyen de communication » visuelle qui, dans la nouvelle « civilisation des loisirs », a toujours un rôle éminent à jouer. Le souhait n'est pas futile. Sera-t-il, avant longtemps exaucé ?

*
* *

La c.p.i. étant à son zénith, l'essayiste Jean de Bonnefon exprimait le vœu qu'un musée national et que des musées départementaux de la carte postale lui fussent consacrés (8). Il a été opportunément repris par les congressistes de Chalon-sur-Saône. Lorsque la Fondation nationale de la photographie, officiellement créée en 1976 à l'initiative de M. Michel Guy, alors secrétaire d'État à la Culture, sera enfin sortie des limbes officielles où ce bel et grand projet tend à s'enliser, ce vœu aura peut-être, lui aussi, quelque chance d'être exaucé avec l'appui de tous les amis de l'image savante et vivante. Retenons-le dès maintenant, tel qu'il a été formulé sur la terre natale de Joseph-Nicéphore Niépce.

Yvan Christ

(1) - *La Carte postale illustrée, son histoire, sa valeur documentaire*. Nancy, 1947.

(2) - *La carte postale illustrée, numéro spécial du Figaro illustré, n° 175, octobre 1904*

(3) - *La démocratisation de la science au moyen d'une encyclopédie d'images comportant la classification méthodique des photographies, cartes illustrées, peintures ou dessins pour en faire des collections instructives*. Genève, 1907.

(4) Cf. notamment Ado Kyhou, *L'Age d'or de la carte postale*. André Balland, éditeur, Paris, 1966.

(5) Cf. André Fildier, *Catalogue des cartes postales anciennes de collection*. Librairie cartophilique, Paris, 1976.

(6) *Edition Librairie-Sciences, Bruxelles*.

(7) Auguste Deslinières, in *Paris moderne, n° 1, octobre 1896*

(8) *Il faut créer les musées historiques de la c.p.i. in le Journal, 11 septembre 1911.*

PUCCINI (1858-1924)

ET "LA BOHEME"

par Antoine ERENA-DEREYNE

Un grand compositeur italien. Et pourtant, « la Bohème » est un petit chef-d'œuvre français, qui aurait pu être écrit par un musicien français.

Deux remarques sont cependant à formuler : le véritable chef d'œuvre de Puccini est, du point de vue strictement musical, *Turandot* ; en outre, d'autres œuvres du Maître ont puisé leur inspiration dans des pièces de théâtre d'auteurs français, telles qu'*Edgard* (Musset « La Coupe et les Lèvres »), « *la Tosca* » (Victorien Sardou) ou dans un roman comme celui de l'Abbé Prévost « *Manon Lescaut* », mais aucune ne possède, dans sa totalité, le ton et le charme typiquement

français dont « la Bohème » se trouve imprégnée.

Si, en écoutant l'histoire de Mimi et de Rodolphe, on se retrouve « chez nous », quelles en sont les raisons ?

D'abord, à cause de lieux dans lesquels l'action se déroule : *la mansarde*, avec sa baie vitrée qui s'ouvre sur « le ciel gris dont s'enfume Paris » ainsi que chante le poète au lever du rideau ; - *le café Momus* en plein quartier latin (là, la réussite est plus spécialement parisienne) et au troisième acte, *la barrière d'Enfer*, qui sous un éclairage hivernal restitue pleinement l'atmosphère du Montmartre de la Butte.

Et puis, il y a les personnages que Puccini a campés d'après les « Scènes de la Vie de Bohème » de Murger. Outre les deux héros, leurs amis sont traités comme des étudiants parisiens : Marcel, le peintre, Schaunard, le musicien, et Colline, le philosophe, n'ont absolument rien d'italien que ce soit dans le vocable ou dans le chant, ou dans les attitudes.

Quant à Musette, elle n'est pas l'héritière des coquettes de la Commedia dell'Arte. C'est ce qu'on appelait naguère un « moineau de Paris », le sourire aux lèvres et le port de tête mutin voire arrogant, qui pique et fascine tout à la fois, attirant autour de sa personne « l'encens des passants », comme elle le chante spontanément au cours du deuxième acte. Cet « air » (l'une des trois exceptions de l'ouvrage qui ne comporte pas, en principe, de concession à l'opéra seria ou au bel canto) est devenu célèbre sans doute parce qu'il s'articule sur un rythme à trois temps. Mais il ne peut se comparer à une valse véritable et n'a rien de commun avec le brindisi de la Traviata, et encore moins avec les appels chargés de vocalises des héroïnes de Strauss ou de Lehar.

Mais tous les protagonistes de « la Bohème » ont un lien commun : l'esprit burlesque, fantaisiste et chahuteur du « Paris-étudiant ». Ils procurent aux spectateurs la joie de voir évoluer sur une scène des êtres qu'ils pourraient cotoyer journellement. Et peu importe la date des costumes, si les personnages sont de toutes les époques, car ils ont comme qualité primordiale d'être vrais.

Le miracle est dû au fait que le meneur de jeu, en les recréant musicalement, s'est mis à la place d'un français.

Et pourtant, il n'est même pas venu s'installer à Paris pour écrire sa partition.

Se contentant sans doute de souvenirs antérieurs, c'est aux bords de « Torre del Lago » que Puccini, en 1894, commence le premier acte de « la Bohème » et achève l'ouvrage à Pescia, qui se situe à vingt kilomètres de Lucques, sa ville natale.

Le sujet de l'œuvre qu'il se proposait de mettre en musique avait un certain rapport avec le « Club de la Bohème » qu'il venait de former avec quelques amis de « Torre del Lago ». Cette association avait pour siège une sorte de grande maison de pêcheurs recouverte en chaume, et comportait en fait de mobilier musical un simple piano droit qui sonnait faux sous les doigts de Puccini, dans le brouhaha des voix et des plaisanteries des membres jeunes et bruyants de ce Club.

Et pourtant, en moins de deux ans, le 1^{er} février

1896, « la Bohème » s'achevait et la création en avait lieu à Turin, sous la direction de Toscanini.

A cette époque, le compositeur, âgé de 36 ans, avait déjà pu s'engager dans l'évolution musicale qu'il souhaitait réaliser, car il écrivait depuis plus de dix années et tendait de plus en plus à se dégager des formules de l'opéra conventionnel.

A la vérité, il n'était pas fait pour être compté parmi les tenants de l'école « vériste », que pendant ces cinquante dernières années certains ont cru devoir blâmer ou tout au moins minoriser, mais il désirait être considéré comme un auteur voulant produire un théâtre destiné à refléter la vie, poétique certes, mais pas romantiquement exagérée.

Avant de pouvoir trouver son style personnel, Puccini avait tendance à écrire des œuvres dans le sillage de celles de l'école italienne dont il s'était nourri, tout en se référant, il est vrai, à un grand Maître, Verdi, dont on a pu dire en 1894 qu'il pouvait être l'héritier (notamment Bernard Shaw, après la création de « Manon Lescaut » à Londres).

Et puis, en avançant dans la maturité d'esprit nécessaire à la marche en avant de tout créateur, il lui est apparu qu'il fallait donner à l'Opéra une nouvelle forme, en fournissant à l'orchestration de ses œuvres le rôle principal, la voix chantée devant, si possible, se rapprocher des paroles que les personnages doivent échanger.

Puccini est l'un de ceux qui ont le mieux réussi ce « parlare cantando », lequel doit traduire à la fois la vérité et la simplicité des sentiments exprimés par les acteurs, sur une musique affranchie des conventions classiques ou de la passion romantique et qui est d'une nature intimiste tendant à la rapprocher de celle d'un Debussy ou d'un Ravel.

Ainsi, la mort de Mimi demeure, dans le théâtre lyrique, comme une sorte de confidence exceptionnelle, qui ne doit être presque pas audible et encore moins visible.

On sent quelque chose qui flotte dans la chambre, et on ne peut s'apercevoir du passage de la vie au trépas.

Seul le « départ » de Mélisande offre la même pureté de discrétion et d'émotion.

Ni Didon, ni Tosca qui meurent à « grand spectacle » et même la tendre Violetta ou la douce Juliette n'ont cette fin d'oiseau dont les ailes se replient sans bruit.

Mais il n'y a pas dans le personnage de Mimi que sa mort. Tout est chez elle grâce vivante, beauté physique et morale, et simplicité. Elle brode des fleurs, et elle le chante - ou plutôt elle le dit à la fin de ce qu'il est convenu d'appeler son air d'entrée, lequel n'a rien hérité de l'aria à grandes envolées ou a vocalises de l'opéra classique, si ce n'est le contour de la phrase musicale jaillie spontanément du cœur.

du va et vient des promeneurs, du passage de la fanfare militaire, dont les échos se fondent peu à peu dans les dernières mesures de « la valse » de Musette, pour se terminer sur un rythme endiablé.

Cette musique, dès l'abord, peut paraître facile, mais en réalité sa difficulté de rythmes rompus, d'écriture savante, d'exécution rapide, ne peut, à la réflexion, que la faire comparer à celle de scènes devenues célèbres, comme le couronnement de la Muse dans « Louise » de Charpentier, ou la dispute des « Maîtres chanteurs » de Wagner.

C'est là où l'on peut se rendre compte de l'évolution de Puccini. Malgré son admiration pour Mozart, Wagner et Verdi, il compose, tout en étant imprégné du langage de ces trois génies, une musique personnelle qui, malgré la marque de son origine italienne, ne ressemble ni à celle de Verdi, ni aux deux autres.

En outre, cette nouvelle expression lyrique comporte des audaces qui lui sont propres, comme les premières mesures du troisième acte, lequel « s'ouvre sur une série de quintes vides... Puis, sur une simple pédale de violoncelle agrémentée de flûtes, les harpes évoquent ainsi le décor de la Barrière d'Enfer, au petit matin d'un jour d'hiver, parmi la neige, le brouillard et le froid » (2)

Or, il y a juste assez de brouillard qui ouate ces accords, pour qu'on puisse évoquer une toile de l'école impressionniste.

C'est là que la pauvre Mimi, atteinte du mal de poitrine qui va bientôt l'emporter, dit à Rodolphe un adieu murmuré, lors des rappels des thèmes de l'ancien amour, puis brusquement chanté sur un cri aigu et émouvant, lorsqu'elle lui demande de conserver le « petit bonnet rose » qu'il lui a offert le soir de Noël où ils se sont connus, comme une « relique d'amour ».

A ce propos, il est un fait à signaler, c'est qu'aux entr'actes des dernières représentations de « la Bohème » données cet hiver à Paris, salle Garnier, dans une mise en scène remarquable et une distribution éclatante, beaucoup de spectateurs ont manifesté leur regret de voir cette œuvre chantée dans la langue italienne, alors que la version française est si belle et si touchante (pour les oreilles françaises, cela s'entend).

Par exemple, lors de cet adieu de Mimi, au cours du troisième acte, « le petit bonnet rose », n'est-il pas plus doux dans l'évocation que la « cuffietta rosa » ?... Il en est de même lorsqu'au dernier acte le philosophe Colline dit, à son tour, un adieu d'un autre style au manteau rapé qu'il a décidé d'aller vendre chez un fripier, pour obtenir la somme nécessaire à l'achat du dernier désir de Mimi : un manchon, afin de réchauffer ses

Le thème de Mimi, en ré majeur, l'accompagne à chacune de ses entrées en scène et revient dans tous les actes comme un leit-motiv.

Il est empreint d'une « simplicité plus franckiste que vériste ». (1).

Le charme de l'accord de neuvième sur lequel il repose, en fait une gouache aux teintes délicates, ce qui est loin d'empêcher l'éclosion d'un dernier thème lyrique et chaud dans lequel passe l'amour de Mimi pour le retour des beaux jours et du soleil. Alors, la voix de la jeune fille se développe naturellement dans l'aigu.

Le deuxième acte de « la Bohème » est marqué de l'ambiance populaire qui se dégage du Quartier Latin,

(1) André Gauthier-Puccini - Ed. Solfèges - p. 66.

(2) André Gauthier - Puccini - Ed. Solfèges - p. 67.

mains glacées - Dans la langue de Murger, il chante : - « Ô, défroque si chère »... Il semble que là aussi : « vecchia zimarra », fait passer moins de détresse.

Certes, la règle, de nos jours, impose aux Directeurs de théâtres lyriques, de monter les ouvrages en restant fidèles à la langue dans laquelle ils ont été écrits, et en cela l'argument est valable pour les opéras allemands, russes ou tchèques, et la plupart des œuvres italiennes de Rossini, Donizetti, Bellini et Verdi.

Qu'il soit permis, toutefois de regretter que, dans des cas exceptionnels, et en France, on n'utilise pas le dialogue français lorsqu'il s'agit de « la Bohème » et même de « la Traviata » de Verdi dont l'action se passe entièrement à Paris et illustre les sentiments de personnages typiquement brossés d'après les réactions du milieu français du second empire.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, en matière d'art lyrique, c'est la musique qui prédomine et pas le texte, et en ce qui concerne plus spécialement « la Bohème », la partition est acclamée aussi bien dans sa version italienne que française... ou anglaise.

Ce qui a pu gêner, durant ces quarante dernières années l'écoute d'une œuvre de cette qualité, ce n'était pas la langue dans laquelle elle était interprétée, mais bien plutôt les fautes de style et le mauvais goût de la tradition tendant à laisser les chanteurs ralentir certains passages lyriques ou tenir des notes trop longtemps en vue d'un succès vocal momentané.

Or, l'expression, lorsqu'on veut en donner, doit se tenir dans une ligne logique, car c'est par l'économie du jeu que l'on peut vraiment rendre compte du style de Puccini. En faire trop, c'est tuer l'esprit même de cette musique.

A l'heure actuelle, les grands chefs d'orchestre qui conduisent « la Bohème » et auxquels on doit des enregistrements célèbres, ont recréé la partition en respectant tout simplement les « tempi » fixés par l'auteur dans son manuscrit, mais aussi dans sa correspondance.

Ainsi, dans les lettres écrites par Puccini, en octobre 1895 à Giulio Ricordi, éditeur de « la Bohème », on trouve des phrases ainsi conçues : « Il est nécessaire de réduire les « ritentandos » et les « rallentandos ». - « Non, le 4^e acte n'est pas trop court, au contraire ; la brièveté est encore un grand avantage - Colline le dit aussi ».

En effet, c'est l'avantage du dépouillement et de la simplicité d'expression qui confère aux grandes œuvres lyriques ou dramatiques la marque de la qualité suprême.

Dans le cas de Puccini, la sincérité du don musical s'alliait avec celui de l'harmoniste qu'il était.

Peut-être allait-il rechercher ses souvenirs jusqu'à l'époque de son enfance, lorsqu'à dix ans, il tenait l'orgue de San Martino à Lucques. Petit garçon pauvre, il doit gagner sa vie en acceptant des engagements dans les monastères et églises de village, et lorsqu'on a représenté « Aïda » de Verdi, au théâtre de Pise, le jeune Giacomo fait à pied les vingt kilomètres qui séparent Lucques de cette ville.

Mais il reçoit de cette audition un tel choc qu'il se met au travail, et ce n'est que 5 ans plus tard, en 1880, qu'il peut poursuivre ses études musicales à Milan comme boursier.

Verdi, lui-même, a formulé sur Puccini l'opinion suivante : « il suit les tendances modernes, mais il reste attaché à la mélodie qui n'est ni antique ni moderne. Il semble que l'élément symphonique prédomine chez lui. »

A cet égard, il n'est pas étonnant qu'un grand maître comme Stravinsky ait pu écrire : « Chaque fois qu'on l'entend, la musique de Puccini semble plus belle ». (3).

En conclusion, on peut constater, comme le fait d'ailleurs André Gauthier (4) que Puccini compte parmi les dix compositeurs dont on peut « être assuré qu'au relais des théâtres et des radios de toutes les latitudes, leur voix participe en permanence au grand concert de la terre, comme Mozart, Beethoven, comme Wagner et Verdi qui n'ont jamais admis le cri pour lui-même : leur expérience personnelle fut toujours en contact avec ce que la nature sonore a de plus vivant ».

Et si « Turandot » doit, à juste titre, figurer au palmarès de Puccini, comme l'opéra où son talent de novateur dans l'art lyrique atteint un point culminant, il faut cependant réserver une place de choix à la musique de « la Bohème » qui non seulement contient de savants témoignages de l'évolution poursuivie par l'auteur, mais aussi cette sincérité jaillie du fond de l'âme, en quelque sorte cette « voix du cœur qui seule au cœur arrive », comme dit le poète.

Puccini avait beau se défendre de se réclamer du romantisme, mais n'a-t-il pas été souventes fois, dans la passion qui anime les personnages par lui décrits, jusqu'aux confins de cette forme d'art qui lorsqu'elle demeure pure, est, en poésie, par exemple, l'apanage de Musset... art fait de l'intensité du sentiment et de chaleur humaine, ce qui a provoqué chez Oscar Wilde la réflexion suivante :

« ... Cette musique est émouvante et pénètre le cœur... Puccini est un Alfred de Musset qui écrit des notes ».

Antoine Erena-Dereyne

(3) André Gauthier - Puccini - Ed. Solfèges - p. 174.

(4) André Gauthier - Puccini - Op. Cit.

LE DIABLE PROBABLEMENT...

Que n'a-t-on écrit, dit, produit, sur la jeunesse d'aujourd'hui ! Romans, pièces de théâtre, films, essais, pamphlets, émissions de radio et de télé, enquêtes psychosociologiques : le meilleur et le pire. Le mot cinglant de Péguy qui nous enchantait sous le régime de Vichy : « Les professionnels de la jeunesse, c'est encore plus triste que les professionnels de l'amour » prend maintenant une saveur renouvelée...

On pouvait donc éprouver quelque inquiétude en apprenant que Robert Bresson sacrifiant à la mode du jour, venait de réaliser un film consacré aux jeunes révoltés en proie au nouveau mal du siècle, au nouvel ennui de vivre. Inquiétude vaine, car Bresson avec « *Le diable probablement...* » nous offre une de ses œuvres les plus dépouillées et les plus fortes : le tableau inquiétant d'une certaine jeunesse désemparée à la recherche d'un nouvel équilibre, dans un monde qui semble fissuré, débousolé, un monde qui se survit sous le signe de la confusion et de toutes sortes de pollution. On songe au cri terrible : « à quoi bon jouer dans un univers où tous les gens trichent ! ».

Les personnages désespérés, tristes et tendres de Bresson souffrent, en définitive, de ne pas trouver de grande cause à quoi se dévouer : Dieu est mort et la Révolution débouche sur le Goulag... Sans doute sont-ils sans foi et sans courage, mais ils ne sont pas sans dignité ni sans honneur. Leur dignité et leur honneur c'est le refus de céder au conformisme ambiant : conformisme des révolutionnaires, conformisme des curés de choc, conformisme des technocrates, conformisme des intellectuels, conformisme des affairistes, conformisme des politiciens, conformisme de ceux qui sont en place et conformisme de ceux qui cherchent à prendre leur place.

Leur romantisme se nourrit de la peur des lendemains médiocres, à l'image d'une religion catholique qui a abandonné les émotions de la liturgie et la noblesse du chant grégorien pour un moralisme marxisant.

Ces jeunes bourgeois à la dérive sont incapables de s'intégrer dans la société, ils abandonnent leurs études, ils se clochardisent. Les traiter d'inutiles, de parasites, de paresseux, de marginaux, de désaxés, de nihilistes, leur reprocher un comportement suicidaire, serait une manière commode d'échapper aux questions qu'ils nous posent et qu'ils se posent. Sans doute sont-ils fai-

Antoine Mounier

bles et lâches. Au lieu d'affronter le monde qu'ils accusent, ils le fuient. L'amour, le militantisme, la prière : ils ne connaissent pas ou ils les tournent en dérision. Ils ne sont pas à donner en exemple, bien sûr, mais ils sont l'exemple de ce qu'un monde mécanisé et technicisé à outrance, un monde qui bafoue l'individu et qui mutile la nature, risque de « produire ». Un monde qui n'est plus à l'échelle humaine. Un monde où les rapports entre les êtres sont faussés. Un monde où l'on n'a plus le temps de perdre son temps. Un monde où l'emportement trop souvent « ceux qui sont chaves en dedans » et sur lesquels Prévert à tout dit...

Ces ratés ratent une vie dont ils pensent qu'elle ne vaut pas la peine d'être vécue. Une petite lumière dans cette grisaille pathétique : ces filles et ces garçons - ceux-là même qu'il nous arrive de croiser, avec parfois quelque agacement, sur les quais de la Seine ou dans les rues du vieux Paris - trouvent du réconfort dans quelque chose qui ressemble à de l'amitié. Leur romantisme s'accomplit dans un « coude à coude » vécu jusqu'aux conséquences les plus tragiques et les plus absurdes.

Ce film frappe par son sens de l'ellipse et son économie de moyens. Il enrichit l'œuvre déjà si dense de Robert Bresson. Un film insolite qui interpelle gravement chacun de nous. Un film qui dérange, surtout si l'on veut bien se rappeler un chiffre bouleversant : actuellement 80 % des suicides et des tentatives de suicide concernent des jeunes de moins de 21 ans...

La réponse à cette montée de l'angoisse chez les jeunes ne saurait être seulement sociale ou psychique ou écologique, elle est aussi métaphysique, du moins le titre du film nous le suggère-t-il : le diable probablement...

Peut-être aujourd'hui faut-il apprendre à désespérer pour trouver au bout du chemin l'espoir.

Henri Bourbon

notes de Lecture

• L'Homme re-naturé de Jean-Marie Pelt

« L'économie n'est qu'un sous-système de l'écologie : elle est soumise aux mêmes lois ». Cette formule lapidaire résume la thèse que développe en un peu plus de 250 pages aérées et denses à la fois le fondateur de l'Institut européen d'écologie. Biologiste de formation, spécialiste de botanique, Jean-Marie Pelt oppose à « l'illusion quantitative » où s'alimente le mythe d'une croissance économique indéfinie, la loi fondamentale de toute vie qui est la finitude et la régulation.

L'expansion industrielle s'est construite à partir de l'exploitation des richesses naturelles : énergie, matières premières, espace, etc. prélevées sur un milieu auquel elles ne sont jamais rendues. Ce processus unilatéral atteint aujourd'hui ses limites. Il contredit au principe de l'inter-action et du recyclage qui caractérise la vie sous

toutes ses formes. Il faudra donc que l'écologie, cette « économie de la nature », selon son fondateur HAECKEL, commande demain à l'économie si l'on veut éviter que n'entrent en jeu ces régulations brutales, catastrophiques auxquelles la nature recourt quelquefois et qui aboutissent à de brutales regressions.

Le productivisme qui inspire la pensée économique de gauche comme de droite a « politisé la nature ». La concurrence libérale, la lutte des classes marxistes ne conçoivent le comportement de l'homme que comme un affrontement à autrui. Il convient au contraire de « réinterpréter la société à la lumière de la nature, de « naturaliser la politique », en restaurant les règles de coopération, de diversité et de spontanéité qui sont celles de la vie ».

Car l'apparent dynamisme de la société industrielle cache une sclérose profonde qui est le signe, dans les sociétés humaines comme dans les espèces animales ou végétales, du vieillissement et de la mort. Si la vie est invariance, elle est aussi mutation. Or notre civilisation paraît atteinte d'une paralysie de l'imagination : le poids, spécialement en France de l'Université, frappée de consanguinité, hostile à la pluridisciplinarité ou de l'Administration « puissamment conservatrice, uniformisante » étouffe les expériences novatrices. De même, la politique reste prisonnière du court terme alors que les choix qui la regardent : aménagement de l'espace, pari nucléaire, etc. engagent irrévocablement le long terme.

La leçon qui se dégage de l'histoire de la vie incline cependant à l'optimisme. De même que les grandes innovations ne partent jamais des groupes les plus évolués, ainsi les ferments d'avant-culture dont l'essor de

l'écologie est l'expression se dessinent et ouvrent de nouvelles voies. A cet égard, les propositions de l'auteur en matière d'emploi - en dépit d'une sur-estimation du secteur tertiaire qui appellerait plus ample examen -, de partage des responsabilités, d'innovation, de promotion de la culture, des régions et de l'Europe méritent attention.

Cette charte de l'avenir pose en termes clairs le dilemme d'aujourd'hui : « ou bien la discipline délibérée, réfléchie, décidée, librement acceptée, fruit de l'imagination et de la volonté humaines ; ou bien la régulation spontanée, brutale, féroce de la nature ». Nous voilà avertis.

Maurice Blin

Seuil. 266 pages

● Petits bourgeois en révolte ? Le Mouvement Poujade de Dominique Borne

Le livre de Dominique Borne confirme l'intérêt de ces visites rétrospectives, privilège de l'historien, qu'ont révélé d'autres ouvrages consacrés à l'entre-deux-guerres ou à l'occupation. Bien que son étude du poujadisme ne se veuille pas « politique », elle confirme aussi que c'est du côté des historiens qu'il faut sans doute chercher aujourd'hui les travaux les plus stimulants de science politique (Jean-Noël Jeanneney en avait apporté une démonstration avec son *François de Wendel en République*, Le Seuil). J'y vois une raison toute simple : alors que la sociologie entraîne ses adeptes imprudents dans une spirale d'abstraction et d'arbitraire, les historiens sont mieux protégés, en quelque sorte professionnellement, contre les vertiges du « sens de l'Histoire » qui dispensent d'y regarder de plus près. Tout étonné, on retrouve alors des hommes et des événements dont on gardait le souvenir - parfois fort vif - mais auxquels un autre regard restitue des dimensions méconnues. L'actualité aplatit les faits, que la mémoire transforme ensuite en stéréotypes. Vient alors l'historien...

On trouve successivement dans cette recherche sur le poujadisme, une présentation des acteurs, une explication du phénomène et une réflexion sur son sens. Outre des portraits et des scènes de la vie de province, on en retiendra particulièrement l'analyse du déclenchement : un tel mouvement social s'apparente à une explosion résultant de l'entrée en contact d'éléments par eux-mêmes inertes. Ici, c'est la fin de la prospérité artificielle de l'après-guerre, lorsque s'arrête l'inflation en 1952 et que les commerçants commencent à rencontrer des difficultés, qui se conjugue avec le mécanisme de la fiscalité (l'impôt à acquitter est établi sur le

forfait de l'année précédente) ; parallèlement le dépeuplement des petits centres amorce la réduction de la clientèle. Or c'est précisément dans ces bourgs, dont Saint-Céré est le prototype, que naît l'agitation antifiscale. Dominique Borne montre de manière très suggestive que « les mots » du poujadisme sont empruntés à une lecture naïve de l'histoire de France, mais c'est « une histoire bégayée », et que la frustration qui l'alimente débouche sur une révolte appuyée sur toute l'idéologie républicaine.

Affirmation paradoxale quand on garde la mémoire des craintes que faisait naître le mouvement Poujade, facilement assimilé à un fascisme rampant : ne qualifiait-on pas le papetier de Saint-Céré de « Poujadolph » ? Sans doute Dominique Borne adopte-t-il parfois à ce propos une attitude un peu trop irénique et indulgente qui minimise les aspects les plus choquants du poujadisme, son antisémitisme, sa xénophobie, mais il n'a pas tort de souligner à quel point le mépris des intellectuels atteignait ses adeptes dans leur dignité. Avec Poujade, écrit-il joliment, « les boutiquiers ont pris la parole », et plus réellement que les étudiants de 1968 dont « le verbe était déjà la raison d'être ». Très justement observe-t-il que, depuis, les diatribes de Gérard Nicoud contre les technocrates ne suscitent plus une telle émotion et ne sont plus perçues comme un discours fascinant : l'écologie, la dénonciation de l'univers rationalisé et de la société de consommation, la mode « rétro » elle-même, assurent au cafetier de la Bastide-Montgascon une considération refusée au précurseur de la révolte des commerçants, et jusque dans les

mêmes milieux qu'exaspérait l'obscurantisme de ce dernier...

La France déchirée de cette période de mutation apparaît à l'auteur symbolisée par les deux figures anti-thétiques de Pierre Mendes-France, qui incarnait une politique de la raison, et de Pierre Poujade, qui représentait l'effarement d'une France mal réveillée de son engourdissement et affolée devant l'inconnu. Thèse, antithèse... De Gaulle se présente un peu comme la synthèse de cette dialectique qui présida à la réalisation

de tout ce que l'un annonçait (la décolonisation, l'ouverture au monde et à la modernisation) en donnant satisfaction à ce que l'autre revendiquait obscurément (l'unanimité et la gloire, la considération et le style populaire) Il les fit rêver pour leur faire supporter le passage et, comme voulait Chateaubriand, les mener au réel par les songes.

Pierre Avril

Ed. Flammarion

● **Combat pour la santé** de Pierre Charbonneau

« *Combat pour la santé* », tel est le titre du livre que vient de publier le Docteur Pierre Charbonneau déjà connu de nos lecteurs pour avoir écrit pour « France Forum » un article sur « Le Quatrième Age ».

Pourquoi parler de la Santé avec des accents guerriers ? L'auteur répond à cette question. Au Maroc, où débute sa carrière, il affronte un adversaire puissant, visible, redoutable : les Epidémies ; et parvient à le neutraliser avec l'aide de la population de ce pays. En France, où se poursuit sa mission de Santé Publique, il ne perd rien de son ardeur à entreprendre, réaliser, convaincre. Aux postes de responsabilité qui lui sont confiés, il se bat pour traduire les idées en textes et surtout les textes en réalisations concrètes. La création d'écoles d'infirmiers et d'infirmières, le développement de la politique de périnatalité et de prévention des handicapés, le regroupement des maternités, la conversion des sanatorium, la réalisation des cartes sanitaires, le fonctionnement régulier des concours, l'harmonisation des professions, tout cela sonne comme autant de victoires remportées sur l'immobilisme, le sectarisme, l'individualisme, victoires collectives souligne l'auteur qui sait grouper autour de lui les équipes d'hommes et de femmes dynamiques, compétents, qu'entraîne sa personnalité de pionnier lucide et réalisateur. En arrière plan de ce livre, on voit se dessiner toute la politique de santé dans notre pays, laquelle n'est pas une abstraction, une entité mais une succession d'actes posés, jour après jour avec continuité et persévérance dans les domaines les plus variés. Et c'est cela même qui rend cet ouvrage attachant : il traite de nos problèmes et se propose de les résoudre, non pas en vision de technocrate mais avec la sensibilité et le bon sens de l'homme de la base, du médecin que Pierre Charbonneau n'a jamais cessé d'être à travers les multiples postes qu'il a occupés : chef du service de lutte contre les épidémies, directeur d'hôpital, médecin-chef de région, adjoints des directeurs généraux de la Santé au Maroc et en France, conseiller technique de ministres, et enfin directeur général au Ministère de la Santé.

Le déroulement de cette carrière, particulièrement

variée, sert de préambule à trois chapitres consacrés à la prévention, aux soins, et aux femmes et hommes engagés dans le combat pour la santé.

A propos de la *prévention*, le Docteur Charbonneau s'élève avec vigueur contre une opinion trop répandue selon laquelle il n'y aurait pas de politique de prévention en France. Pour affirmer, écrit-il, que notre dispositif sanitaire fait la part trop belle aux soins au détriment de l'action préventive, encore faudrait-il appréhender de l'intérieur les actions menées dans le domaine de la prévention depuis un siècle - et nous découvrons que les textes instituant une Prévention moderne sont de 1902 et donc antérieurs aux grandes lois hospitalières (la grande charte de l'hospitalisation datant de 1941). L'auteur nous invite à méditer la valeur et l'intérêt des résultats obtenus : « les maladies infectieuses vaincues, les frontières de la vie reculées jusqu'à l'extrême limite, les invalidités réduites, les conditions de vie transformées », et nous percevons ainsi le pessimisme injustifié de certains propos largement diffusés dans un public mal informé.

Mais si le Docteur Charbonneau défend l'œuvre accomplie, il n'en dissimule aucune des insuffisances et n'en cache pas les difficultés pour autant. On lira avec intérêt à cet égard les pages traitant de la prévention des maladies cardio-vasculaires, de la drogue, de l'alcoolisme, des fléaux modernes. Avec lui nous concluons que la prévention est en perpétuel devenir, chaque étape franchie amenant avec elle de nouveaux désordres organiques à surmonter.

Il en va de même pour la *médecine curative* qui n'a pas cessé de se transformer pour répondre à la formidable mutation de ce siècle. Ce livre nous permet de découvrir son évolution avec une clarté extraordinaire et nous laisse percevoir la continuité d'une politique de la santé à travers la multiplicité des textes. Parler de « la carte sanitaire », de coordination des établissements publics et privés, de plateau technique, de l'architecture hospitalière, de réanimation, de « l'accueil » et de « l'urgence », sans lasser le lecteur, n'est-ce pas prouver

que les sujets traités nous concernent tous directement et que le style simple et direct échappe au piège de la technocratie ?

Que serait ce combat sans les *professionnels de la santé* ? sans ces femmes et ces hommes dont « le pouvoir » est actuellement contesté. En nous parlant du combat mené pour leur formation, pour l'exercice de leur profession, le Docteur Charbonneau traduit sa préoccupation de répondre à la fois à leurs légitimes soucis de carrière mais aussi à la sécurité des malades dont la survie, la quiétude et le confort dépendent d'un personnel ayant reçu la formation la mieux adaptée.

Bien que fonctionnaire en exercice, l'auteur n'hésite pas à aborder avec une liberté sereine les sujets les plus actuels et les plus délicats. Aussi nous donne-t-il dans une conclusion particulièrement percutante sa position sur l'industrie pharmaceutique, sur la contraception et l'avortement, sur le coût de la santé et les solutions à y apporter. Il n'hésite pas à balayer bien des illusions avant d'apporter des solutions courageuses et constructives. Enfin, prolongeant les livres de J. Bernard et J. Hamburger, il montre comment les efforts successifs des hommes, les paradoxes et les contradictions de la vie ne sont, dans une vue métaphysique

« qu'un instantané pris sur le mouvement, ce mouvement qui mène l'humanité jusqu'à son accomplissement pour aussi rude qu'en soit le chemin ».

Un livre fort, attachant parce que vrai. Le livre d'un homme d'action qui fait prendre conscience du chemin parcouru, mais où l'auteur ne dissimule pas cependant qu'à peine sorti de la zone des tempêtes, une nouvelle politique est déjà à concevoir et à mener.

Analyse critique et approfondie de notre politique sanitaire en France, le livre de Pierre Charbonneau a aussi le mérite d'être un témoignage lucide, de mettre en question un certain nombre d'idées reçues et de présenter des observations importantes. Combat pour la santé : un combat incessant contre la souffrance, le malheur, un combat pour la vie, un combat qui exige la compétence, le dévouement, le sens de l'humain, de tous ceux et de toutes celles dont les activités sont inséparables de l'action médicale et de la politique de la santé.

Henri Bourbon

(1) Editions médicales et universitaires, 167 rue du Château 75014

• Le Social et le Vivant de Joseph Fontanet

Dans l'ouvrage qu'il publie chez Plon sous le titre « Le Social et le Vivant », Joseph Fontanet se livre à une réflexion originale sur le désarroi des sociétés contemporaines. Celui-ci, affirme-t-il, résulte d'une défaillance de notre intelligence. Alors que ces sociétés sont de plus en plus complexes, nous persistons à leur appliquer des concepts et des méthodes forgés pour expliquer et maîtriser les phénomènes simples de la mécanique et de la physique classique. Pour accéder à une nouvelle intelligibilité du monde politique et social, il nous faut utiliser des instruments conceptuels modernes, des catégories mentales adaptées à la complexité de la société. On les trouve dans la « théorie des systèmes » (1) qui est en quelque sorte la logique des interactions et des équilibres dynamiques. Cette logique est d'ailleurs celle des organismes vivants. En s'en inspirant pour l'organisation sociale, on ne recourt pas à une analogie sommaire avec la biologie qui a souvent inspiré fâcheusement des doctrines réactionnaires, mais on reconnaît seulement l'existence de lois structurales communes à divers domaines.

Dans le développement de son argumentation, Joseph Fontanet entend montrer que l'approche par les systèmes, débouchant sur une nouvelle vision de la réalité sociale ne fournit pas seulement une explication de la crise actuelle de notre société, mais qu'elle suggère

des méthodes et des politiques pour la traiter.

1 - LA CRISE DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

La première partie de l'ouvrage analyse cette crise dont le révélateur le plus significatif a été l'explosion de « Mai 1968 ».

En pleine conquête de la prospérité a éclaté une révolte étrange : la rationalité économique dominante a été soudain contestée ; mais, à sa place, ce n'est pas une autre rationalité fondée sur des bases élargies, c'est un néo-romantisme qui s'est manifesté. Au moment où la science progressait à pas de géant, où l'organisation triomphait avec la conquête de l'espace, où l'instruction connaissait une diffusion inouïe, la conscience collective est revenue à une sorte de pensée sauvage.

La France, l'Europe, l'Occident, ont désormais mauvaise conscience. Bien que vivant une époque qui a réalisé davantage que toutes les autres pour répondre aux doléances ordinaires des humains, notre société ne s'aime pas. Loin d'assouvir la revendication, le progrès semble au contraire l'attiser. Les gestionnaires, au lieu d'être fiers de leur bilan, paraissent de plus en plus culpabilisés.

- *L'effet de complexité*

Faut-il chercher à cette situation des causes morales ? Il ne semble pas que les hommes soient plus mauvais qu'hier. Et pourquoi le seraient-ils ?

Plutôt qu'un dépérissement général du système des valeurs, ne s'agit-il pas d'une détérioration de son harmonie, d'un dérèglement social, d'une dérégulation générale ?

Le gigantisme des organisations collectives modernes déshumanise le cadre social ; alors que l'individu savait s'adapter spontanément à l'environnement ancien qui était à sa mesure, il est aujourd'hui englouti. La multiplication des inter-relations dans nos sociétés urbanisées et concentrées provoque un enchevêtrement d'actions et de réactions qui ne permettent plus de raisonner en termes de liaisons simples de causes et d'effets. Le flair ne suffit plus pour prévoir des comportements à multiples détentes devenus « contre-intuitifs ».

Le contraste entre les prouesses des techniciens et l'impuissance des politiques fait apparaître la différence de leurs comportements. Les techniciens ont diversifié leurs méthodes, imaginé de nouvelles procédures pour maîtriser la complexité, les politiques n'ont rien changé.

- *Les philosophies dépassées par la crise*

Les courants philosophiques contemporains expriment eux aussi les incertitudes d'un monde désemparé. Nous sommes témoins d'un étonnant paradoxe. D'une part en politique, l'avant-garde actuelle semble encore s'inspirer des mots d'ordre de Jean-Paul Sartre, attaché à la singularité de l'existence individuelle, confiant dans la spontanéité des minorités, et fervent de libération de la parole et d'activisme révolutionnaire. D'autre part en philosophie, cette même avant-garde intellectuelle suit en majorité les théoriciens du structuralisme, c'est-à-dire d'une conceptualisation de l'ordre complexe de l'univers qui, au moins dans sa première version, est profondément déterministe, c'est-à-dire aux antipodes de l'idéologie sartrienne.

- *Les scientifiques découvrent la notion de système*

Il est remarquable que les scientifiques, rivos au réel, soient demeurés dans une perspective qui évite certaines erreurs des philosophies contemporaines. La notion élaborée qu'ils ont conçue, celle de système, permet, comme la notion de structure, de saisir les phénomènes de cohérence globale ; mais, plus élaborée, elle se révèle beaucoup plus riche, beaucoup plus ouverte, beaucoup plus apte à tenir compte de l'articulation entre la spontanéité et la régulation, entre les événements de l'histoire et la programmation sociale,

entre la liberté et l'organisation, entre l'un et le multiple.

2 - UNE GRILLE POUR DECHIFFRER UNE CLE POUR AGIR

Qu'est-ce que la théorie des systèmes ?

On peut dire qu'elle s'intéresse aux « choses » dont les éléments se tiennent ensemble par des processus dynamiques et non par des attaches pré-déterminées et rigides. Ces choses sont donc des intégrations d'activités plutôt que des assemblages ordinaires de parties. Pour le comprendre, réfléchissons à ce qui distingue un corps vivant d'un automate même très perfectionné : si le moteur de l'automate s'arrête, l'automate reste ce qu'il est ; si, au contraire, les activités fonctionnelles d'un corps vivant cessent, le corps se décompose.

Longtemps, les groupes sociaux humains ont été considérés par ceux qui avaient à les gérer comme des assemblages de pièces, semblables à des machines. Un groupe social, bien constitué, devait fonctionner comme une horloge. L'impulsion venait entièrement du sommet, les éléments n'avaient qu'à obéir passivement. Le modèle prussien d'organisation militaro-bureaucratique, considéré il y a à peine plus d'un siècle comme le plus rationnel, était l'expression de cette conception.

- *La liberté et la cohésion ; l'un et le multiple*

L'émergence de l'idée démocratique, les aspirations émancipatrices d'individus, plus conscients et plus instruits, ont mis en cause ce modèle trop simple. Comment une horloge fonctionnerait-elle si les roues dentées revendiquaient une part d'autonomie ? Comment concilier la liberté individuelle et la cohésion sociale ? Le trouble de la pensée politique et sociale d'aujourd'hui vient de cette contradiction non résolue.

Or, seule la notion de système permet de montrer comment les parties peuvent être intégrées à un tout, sans être entièrement asservies à son sommet ; comment un ensemble d'éléments peut avoir un comportement global laissant cependant place à des plages d'indétermination, à des interstices plus ou moins larges de liberté. Les divers organes d'un corps vivant ont un fonctionnement largement indépendant les uns des autres tout en étant soumis à une régulation d'ensemble qui en assure la coordination et l'harmonie.

Les systèmes dynamiques, grâce à leur structure et à leurs liaisons souples, sont aussi les seuls capables d'avoir un comportement adaptatif tout en poursuivant leurs finalités malgré les perturbations.

- *L'autorégulation et l'information*

En effet, l'équilibre d'un système est d'abord le

résultat d'une compensation de forces en interaction. Mais un tel équilibre serait très précaire, s'il dépendait seulement de cette balance dynamique. Cette balance a donc elle-même besoin d'être stabilisée grâce à des régulations : soit autorégulation, soit contrôle ou pilotage par le niveau supérieur. Le processus élémentaire de l'autorégulation d'un système est la boucle de « feedback » (ou de rétroaction) par laquelle la commande du système se règle d'après l'information reçue sur les résultats de son action immédiatement antérieure (comme dans un thermostat qui commande une chaudière selon l'écart entre la température recherchée et la température effectivement constatée). L'information est ainsi le lien qui rend solidaires les différents éléments du système, assure leurs ajustements et soumet le système à la poursuite de sa finalité.

- *Systèmes monocentriques
et systèmes polycentriques*

Il y a deux grands types de systèmes autorégulés. Dans le système monocentrique (illustré par l'exemple du thermostat d'un chauffage central), une unité de contrôle prédominante soumet l'ensemble à un contrôle suprême, corrigeant les écarts de sa position par rapport à un objectif prédéterminé. Il s'agit d'un système à but.

Dans le système polycentrique, illustré par ce qu'on appelle un écosystème, c'est-à-dire un équilibre entre plusieurs espèces vivantes à l'intérieur d'un territoire donné, plusieurs centres de décision, poursuivant chacun leur propre but, sont en interaction dynamique sans coordination suprême. Ce deuxième type de système peut trouver un équilibre relatif si les éléments en conflit sont interdépendants et si les évolutions extrême dans un sens ou dans l'autre se trouvent de ce fait bloquées à l'intérieur d'une fourchette. Des régulations plus fines du même type de système apparaissent lorsque les acteurs en présence sont des êtres doués de raison et capables d'anticipation et de calculs. Ce sont les situations qu'étudie la fameuse « théorie des jeux », qui démontre qu'entre partenaires en compétition, la modération et le compromis sont en général plus payants que la lutte à outrance. Une situation conflictuelle entre protagonistes agissant rationnellement doit donc les conduire à l'élaboration de modes de coexistence plus coopératifs.

- *Systèmes à autoapprentissage
et système à autoorganisation*

Certains systèmes sont dotés d'un niveau de régulation supplémentaire comportant des dispositifs auxquels les ordinateurs nous ont habitués : une mémoire et un sélectionneur, les rendant capables d'un véritable apprentissage. D'autres dispositifs peuvent permettre à certains systèmes de s'autoorganiser. Ces propriétés surprenantes, qui jettent un pont entre les êtres animés et les assemblages réalisés artificiellement par l'homme, sont la preuve de la richesse du « modèle systémique » ;

celui-ci comporte en effet des propriétés actives qui le distinguent d'une machine aux liaisons déterminées et rigides.

- *Hiérarchies et contrôles*

Un chapitre suivant décrit les propriétés remarquables des systèmes hiérarchisés. Il expose aussi les lois de contrôle d'un sous-système par un niveau supérieur. Ainsi se formulent les principes d'une véritable architecture de la complexité. Son plus grand intérêt est de montrer comment s'articulent les niveaux superposés d'un ensemble, comportant des dispositifs empilés de contrôles régulateurs ou de pilotage, faisant émerger à chaque étape des propriétés nouvelles. Des aménagements de ce type s'observent dans les corps vivants, les organisations, les systèmes de commandes hiérarchisées, etc...

- *Dynamique des systèmes*

Un autre chapitre initie le lecteur à la « théorie des catastrophes » qui a su représenter, en langage mathématique, les conditions de stabilité des systèmes face aux perturbations ; et les autres conditions qui, éventuellement, déclenchent des réaménagements brusques, lorsque certains seuils d'écart sont franchis.

- *Logique relationnelle
et justification du pluralisme*

C'est une nouvelle méthode de représentation du monde et une nouvelle logique des relations qui se dégagent de ces études. Y adapter notre esprit suppose tout un apprentissage, après des siècles de culture cartésienne, dont les traditions imprègnent encore notre enseignement.

La nouvelle logique systémique n'est pas seulement beaucoup plus apte à appréhender les objets et les phénomènes complexes, caractérisés par des interactions entre de nombreuses parties actives. Elle tend, d'autre part, à relativiser des points de vue apparemment opposés, en permettant de mieux les situer les uns par rapport aux autres et en montrant leurs racines communes d'intelligibilité. Par là même, se trouve justifié le pluralisme. Par la même, aussi, est élaborée une théorie dialectique de la connaissance, différente cependant de celle des marxistes.

3 - UNE NOUVELLE APPROCHE DES GRANDES QUESTIONS POLITIQUES

Une troisième partie de l'ouvrage de Joseph Fontanet montre comment ces nouveaux concepts et ces nouvelles méthodes permettent d'aborder sous un angle neuf certains grands thèmes politiques et sociaux traditionnels auxquels l'actualité donne un relief particulier, comme le soulignent des extraits de « Démocratie Française » de Valéry Giscard d'Estaing et du « Mal

Français » d'Alain Peyrefitte.

Si l'on a parfois le sentiment de retrouver des concepts déjà connus comme ceux de décentralisation ou de fédéralisme, on verra que c'est au terme d'une approche beaucoup plus précise et rigoureuse et dans un cadre d'ensemble qui relie les différentes notions partielles, en faisant mieux ressortir leur articulation et leur dépendance mutuelle.

- Une théorie précise de la décentralisation

Proclamer la nécessité de la décentralisation est aujourd'hui banal, mais ce qui l'est moins, c'est de formuler des règles précises sur le contenu et les modalités d'une décentralisation pertinente et efficace : car on ne décentralise pas n'importe quoi n'importe comment.

La notion de décentralisation demande d'ailleurs à être précisée. La décentralisation authentique est celle qui s'opère par une répartition des objectifs et des moyens entre le centre et la base d'une organisation tendue vers le même but. Mais peut-on encore parler de décentralisation au sein d'un ensemble polycentrique où les agents en interaction poursuivent des objectifs différents ? Il est donc nécessaire d'approfondir la notion de tension et de conflit dans la société. Elle est essentielle, comme l'observation de la vie sociale nous le montre. Or, elle ne pouvait être appréhendée par les approches classiques à fondements moral et juridique, ni par les premiers modèles d'organisation d'inspiration mécaniste. Le prestige du marxisme, pendant un siècle, a été largement dû à ce qu'il paraissait seul inscrire la réalité du conflit dans sa vision du monde. Mais Marx s'enferme dans une contradiction fondamentale quand après avoir fait du conflit le principe de l'explication du monde et le moteur de l'histoire, il annonce qu'après la révolution surgira une société définitivement réconciliée. Erreur que Mao Tsé Toung, notamment, n'a pas commise.

La théorie des systèmes aide à distinguer ce qui est décentralisable et ce qui ne l'est pas : à dire à quel niveau doit être attribuée une compétence donnée et sous quelle contrainte minimale elle peut s'exercer. Elle montre pourquoi il vaut mieux stimuler l'autorégulation d'un niveau qui fonctionne mal, que chercher la solution dans un renforcement du contrôle supérieur. Elle apprend en somme comment « responsabiliser » les éléments périphériques et comment les « informer » à cette fin. C'est évidemment le contraire de la démarche tendant à étendre le secteur étatisé.

- Tensions et conflits

Le concept de système aide donc à saisir pourquoi, dans un ensemble qui est une intégration, non de pièces inertes, mais d'activités, un certain degré de tension et même de conflit est inévitable, les tendances antagonistes étant cependant compensées par des tendances cohésives. Chaque sous-système a ainsi un

double potentiel : un potentiel d'affirmation de soi qui le pousse à se comporter comme s'il était lui-même un tout autonome et autarcique, et un potentiel d'intégration qui le pousse à se comporter comme partie d'une unité plus grande et plus complexe. La dichotomie coopération-conflit que l'on observe dans les relations sociales, si déconcertante et irritante pour beaucoup, tient à la réalité structurale même d'un système complexe.

Dans un système tendu vers un but commun, le conflit peut donc se manifester entre sous-systèmes ayant des intérêts propres en compétition. Il est cependant relativement facile à résoudre, du fait de l'existence d'un consensus général sur l'essentiel.

- Sociétés de consensus,
sociétés conflictuelles,
sociétés pluralistes

Mais bien différente est la situation d'un système « polycentrique », où coexistent des codes de valeurs différents. En effet, pour employer le langage de certains sociologues contemporains, les conflits d'intérêt se doublent alors de conflits plus fondamentaux, qu'ils ont baptisés « conflits d'identité » ou « conflits de reconnaissance ». C'est ce qui se passe dans les sociétés où il n'existe plus de consensus suffisamment large. L'étude théorique des « systèmes polycentriques » à décideurs et objectifs multiples nous a montré que ces systèmes pouvaient néanmoins fonctionner grâce à certaines régulations. L'apprentissage de la coexistence peut conduire à une reconnaissance mutuelle de plus en plus large. Ainsi peut s'élaborer, par l'invention de compromis pertinents, un nouveau consensus, non plus imposé d'en haut par la tradition ou par un pouvoir de droit divin ou paternaliste, mais construit à partir de la base par approches successives. On est passé alors d'une société conflictuelle à une société pluraliste. Mais si les acteurs antagonistes ne savent pas élaborer un nouveau consensus sur une base pluraliste, le conflit mène tôt ou tard à une simplification brutale, sous la forme d'une dictature, imposant par la force les règles sans lesquelles il n'y a plus de société.

- Application à l'économie,
à la politique étrangère

De nombreuses autres applications de la théorie des systèmes aux réalités contemporaines figurent dans la dernière partie de l'ouvrage. Le rôle central de l'information, de la mémoire, de l'apprentissage dans un système, conduit à une réflexion d'ensemble sur la communication dans nos sociétés contemporaines, et sur la fonction nouvelle de l'éducation.

L'architecture caractéristique des modèles structuraux offre une nouvelle vision de l'économie mixte, non plus à plat, sous la forme de la coexistence horizontale de deux secteurs, privé et public, mais en relief, sous la forme de la superposition d'une autorégulation

primaire, assurée par le marché, et de niveaux empilés de contrôle et pilotage, représentée par la politique conjoncturelle et le plan. On voit ainsi comment le grand problème posé par les thèses autogestionnaires et non résolu par elles, est celui de la régulation du système et de l'articulation entre les unités autonomes et le plan central.

Les concepts systémiques permettent de mieux comprendre l'articulation de la micro-économie et la macro-économie. Ils permettent aussi de mieux saisir l'essence de la politique contractuelle, peu intelligible dans le cadre classique de la souveraineté de l'Etat et du droit absolu du propriétaire, où le pouvoir est considéré comme l'attribut monolithique d'une partie. Les concepts systémiques aident aussi à définir ce que devraient être de bonnes règles du jeu en matière de relations sociales. Ils clarifient également l'intelligence des rapports internationaux et permettent notamment d'analyser les difficultés de la construction européenne et certains vices logiques qui peuvent expliquer l'échec des démarches actuelles en vue de l'unification politique de la communauté des Neuf.

REMEDIER A LA CRISE D'INTELLIGIBILITE DONT NOUS SOUFRONS

Cette nouvelle approche des réalités sociales et politiques devrait contribuer à refouler le manichéisme mortel qui nous menace, à élaborer des finalités plus complexes et plus pertinentes que celles que nous fixait une mono-rationalité économique dépassée. Elle devrait faciliter le dialogue social en relativisant les points de vue antagonistes déchiffrés à l'aide d'un même code. Il s'agit de donner enfin un contenu effectif aux remèdes dont notre société a besoin : participation, pluralisme, décentralisation, information, etc., qui faute de concepts rigoureux et d'une méthodologie appropriée, sont trop souvent restés des formules creuses.

• Le secret des sources de Georges Sonnier

Un livre de Georges Sonnier, c'est toujours un grand souffle d'air salubre qui vous laisse étourdi, exalté, comme désaccordé à ce qui est médiocre, facile, facile.

« Le secret des sources » - au titre symbolique - n'y fait pas exception. Comme des précédents, l'héroïne en est la montagne. Et c'est un amour quasi sensuel de sa beauté qui se révèle dès l'abord dans des pages où la justesse du trait et la précision du mot visent avant tout à servir la sincérité de la vision.

Car la montagne, comme il le dit, « lui a appris à

En somme, ce sont nos idées qui sont malades, et c'est par un supplément d'intelligence que nous pouvons en guérir. L'ouvrage de Joseph Fontanet s'achève ainsi sur une prise de position optimiste et stimulante qui devrait provoquer des débats salubres et des inspirations constructives. Un livre qui sort des lieux communs et dérangera bien des points de vue aussi bien de droite que de gauche.

Dans la préface qu'il a écrite pour l'ouvrage de Joseph Fontanet, Alain Peyrefitte le désigne comme un livre-frère de son Mal Français. « Ce qui importe, observe-t-il, c'est qu'ils s'inscrivent tous deux dans un courant de pensée qui est en train de prendre une grande force (...) La crise de société ne correspond à aucun schéma marxiste et n'en peut recevoir aucune solution. Elle est une crise de la structure et du fonctionnement des pouvoirs. Chaque pays la ressent selon le caractère particulier de son organisation politique.

J'ai pour ma part cherché à établir la genèse et à décrire les mécanismes de cette particularité. Joseph Fontanet s'attache plutôt à inventorier les outils intellectuels nouveaux qui permettent de la comprendre dans sa généralité - et non seulement de la comprendre : d'y survivre ».

Le livre de Joseph Fontanet est une invitation à l'espérance. Les sociétés d'aujourd'hui ne sont pas condamnées au désarroi. L'homme n'a pas à renier les lumières de sa raison, mais au contraire à mieux les appliquer aux réalités enchevêtrées du monde contemporain ; grâce aux progrès des sciences de la connaissance et de l'organisation.

Christine de Chalendat

Editions Plon

(1) Précisons que dans tout l'ouvrage, le mot système est pris dans son sens scientifique d'« ensemble relationnel » et non dans son sens courant, et en somme contraire, de théorie rigide et absolue.

prendre son temps et à l'utiliser à ce loisir de regarder, d'écouter, de sentir, qui est peut-être au fond, de toutes les préoccupations de l'homme, la plus utile et la plus féconde.» Et ce qu'il a vu entendu, senti, dans les hautes vallées minérales, sur les dalles de granit où les ongles cherchent une prise en surplomb des abîmes, sur les arêtes de neige croûteuse, il sait le rendre en notations dont certaines ont le laconisme d'un hakai. C'est la fin d'un orage, où « la foudre cessa de planter ses arbres d'or ça et là dans les pentes ». Ou bien le chamois immobile sur un replat, « le museau pointé vers le ciel et semblant le respirer tout entier comme une

fleur ». Mais surtout, avec un sens presque tactile de la pulsation du temps, G. Sonnier excelle à recréer les cadences intérieures du vécu : « le temps se met à couler à un autre rythme qui me le rend étranger, et se fige. Instant sans mesure »... On voudrait pouvoir tout citer de cette « Première neige » où, pour le skieur solitaire lancé en descente « dans le silence tendu, le temps vacille et se fait songe, et c'est lui qui l'entraîne ». Ou encore de cette « Nuit Transfigurée » où le temps des phrases épouse l'entrelac des errances du skieur égaré dans la nuit, en même temps que la valse immense et ouatée des flocons dont l'ivresse aurait pu lui être mortelle.

Qu'on ne croit pas, cependant, à un esthétisme de l'altitude, dont pourrait faire augurer certains aveux aux résonances gidiennes : « je me vois passer sans tristesse, ébloui de beauté ». Poète, Georges Sonnier va bien au-delà de la poésie, tout comme dans ses vertigineux récits d'escalade, il transcende les notions de risque et d'exploit.

Dans l'un des premiers chapitres, il raconte que, très jeune homme encore, il envoya son premier livre - déjà dédié à la montagne, bien sûr - à Ramuz. Puis il alla le voir dans sa maison douillettement calfeutrée du Léman. Et le vieil homme de lui dire en le quittant :

« mais il faut parler des hommes ». Sans doute n'avait-il pas su comprendre que pour l'auteur débutant, la montagne déjà était « un chemin vers l'homme ». Le chemin, d'abord, des amitiés irremplaçables cimentées au long des hautes randonnées, dans les bivouacs à flanc de glaciers, dans la solidarité immanente des cordées. Et dans le « Secret des Sources » reprennent vie au fil des chapitres ceux qui partagèrent avec lui le pain et l'eau de l'altitude, été après été, ou bien fugitivement, le temps d'une halte dans un refuge. Tous marqués par leur commune passion pour la montagne. Mais tous aussi diversifiés, définis, éclairés à vif comme sous un projecteur par les motivations de cette attirance et son expression. Car la montagne « ramène l'homme à son destin ». En elle il se jauge, trouve sa dimension et sa vérité profonde. Elle est un choix qui révèle tout l'être.

Georges Sonnier a choisi. A l'inverse de la ratiocination de l'absurde, du culte de la réussite, du mépris de l'être (et du lecteur !) il a choisi la poésie dense et subtile des mots, l'écoute humble, émerveillée de l'univers, la solidarité avec tout ce qui est humain, et une certaine ascèse du dépassement de soi qu'enseigne la montagne à ceux qui savent l'aimer. Comment s'étonner, donc, que le nom de cet auteur marquant ne figure pas plus souvent dans les colonnes de la « grande critique » et sur les panonceaux des Foires aux livres ?...

Jacqueline Hubert

● Les raisins sont bien beaux de Paul Raybaut

Je voudrais attirer l'attention sur ce très intéressant document. Il s'agit de la correspondance (près de deux cents envois) échangée, de 1914 à 1917, entre un prisonnier de guerre et sa famille, des paysans d'un village de montagne à proximité de Nice. Ces textes naïfs et pathétiques, dont l'orthographe a été respectée, attireront l'attention des historiens, mais aussi de tous ceux qui aiment retrouver la trace de la vie d'autrefois dans les campagnes françaises. On y trouve aussi un témoignage direct sur la vie des prisonniers dans les camps allemands (ici en Bavière). Le climat, le changement, la nourriture, le travail forcé épuiseront peu à peu le malheureux François André qui mourra en 1917, probablement d'une forme de tuberculose. Ce qu'il demande surtout dans ses lettres c'est des vêtements chauds, mais aussi du pain, encore du pain, et... des figues. Quant aux parents - toute une lignée qui, tour à tour, met la main à la plume, les hommes dictant en général les lettres aux femmes - on devine, à travers leurs propos, leur genre de vie, l'idéologie, la sagesse traditionnelle qui les ont formés. Cela se passait il y a soixante ans : on a l'impression d'un autre monde, presque médiéval. L'olive et la vigne sont leurs principaux soucis car l'huile et le vin constituent leurs reve-

nus, avec, de temps en temps, des journées de travail chez le propriétaire du château et dans une cimenterie des environs. La vieille mère, Célestine, assure deux fois par jour, à pied, la « poste » entre le village et le bourg situé à une heure en contre-bas. Maigres cultures de subsistance, liées de près aux conditions climatiques. Malgré cela, aucune plainte, aucune aigreur : on s'en remet à Dieu ; l'idéalisme patriotique n'est pas mis en question ; une résignation courageuse qui, de part et d'autre, dans le camp de Puchheim autant qu'à la Roquette sur Var, donne une impression de sérénité - de sérénité crispée. C'est une chance que ces lettres aient pu être regroupées et conservées. Leur éditeur, Paul Raybaut, les a serties de notes concrètes et vivantes et, en interrogeant des témoins encore vivants, en joignant au dossier des interviews et de nombreuses photographies, il a fait beaucoup mieux qu'un livre d'histoire : un livre de mémoire. Or chacun sait que la mémoire va beaucoup plus loin que l'histoire.

Jean Onimus

1 vol. de 236 p. Fayard 1977

● La Méditerranée

Une réédition très attendue vient de sortir en librairie de mon maître Fernand Braudel *La Méditerranée et le monde méditerranéen, à l'époque de Philippe II* (A. Colin, 2 vol. 592 et 632 p., ensemble 180 F). Tous les problèmes que pose la Méditerranée sont d'une richesse humaine exceptionnelle et intéressent donc autant les historiens que les autres. Troisième édition d'un ouvrage qui a été sans doute l'œuvre historique la plus significative de notre temps et qui marqua le couronnement de l'historiographie française de l'après-guerre, ce livre est un essai d'histoire globale mettant en œuvre un nombre considérable de documents sur les débuts de la modernité du monde, à travers l'immense scène de la Méditerranée, prise dans ses plus vastes limites et dans toute l'épaisseur de sa vie multiple.

Fernand Braudel est un historien dont la réputation n'est plus à faire, tant en France qu'à l'étranger. Il a occupé la chaire d'histoire de la civilisation moderne au Collège de France pendant de nombreuses années. Après Lucien Febvre, il dirigea la VI^e section de l'École pratique des Hautes Etudes, devenue récemment l'École des Hautes Etudes en Sciences sociales, et anima la revue *Annales, Economies, Sociétés et Civilisations*, symbole de la Nouvelle Histoire. C'est lui qui a créé la Maison des Sciences de l'Homme, centre des recherches les plus originales dans le domaine multiple des sciences humaines. Ce livre fut sa thèse, *La Médi-*

terranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II a eu un retentissement international ; elle a été traduite en italien, en espagnol et en anglais. Il est également l'auteur de *Civilisation Matérielle et capitalisme, XVI^e - XVIII^e siècle* dont le premier tome, déjà paru, sera prochainement suivi de deux autres, dans la collection *Destins du Monde* qu'il dirige chez Armand Colin. A l'automne 1976, il a présenté à la télévision française une série d'émissions sur la Méditerranée. Ce livre extraordinaire se divise en trois parties, chacune étant en soi un essai d'explication d'ensemble. La première met en cause une histoire quasi immobile, celle de l'homme dans ses rapports avec le milieu qui l'entoure ; une histoire lente à couler, à se transformer, faite souvent de retours insistants, de cycles sans cesse recommencés... Au-dessus de cette histoire immobile se distingue une histoire lentement rythmée : on dirait volontiers si l'expression n'avait été détournée de son sens plein, une histoire sociale, celles des groupes et des groupements...

Troisième partie enfin, celle de l'histoire traditionnelle, si l'on veut de l'histoire à la dimension non de l'homme mais de l'individu, l'histoire événementielle... Une histoire à oscillations brèves, rapides, nerveuses, ultra-sensible par définition. Mais telle quelle, de toutes c'est la plus passionnante, la plus riche en humanité et en charmes. Un livre à lire et à relire !

Jean Chelini

● Histoire méridionale

Longtemps il y a eu deux histoires. Une histoire universitaire préoccupée de synthèse, de grandes périodes, de grands ensembles géographiques, de grandes idées. Et puis il y avait l'histoire locale, *ancilla loci*, servante pauvre de la grande histoire, à la construction de laquelle elle apportait quelques matériaux. Les professeurs faisaient l'histoire universelle, les érudits locaux, les chercheurs bénévoles écrivaient l'histoire locale. Il n'en est plus de même aujourd'hui et la recherche historique tend à retrouver son unité. Les universitaires s'intéressent à l'histoire régionale, animent les recherches locales. Les chercheurs locaux s'intègrent à des équipes plus vastes et s'inspirent des méthodes de la science historique. L'histoire locale et tout particulièrement l'histoire méridionale ont gagné singulièrement à cette osmose et présentent au public des œuvres de grande qualité.

*
* *

Mon collègue Philippe Joutard, professeur à l'Université de Provence, a soutenu une thèse brillante sur

le protestantisme cévenol et il publie un petit livre très dense, nourri de sa recherche principale sur *Les Camisards* (Gallimard Julliard, coll. *Archives*, 250 P.). Je l'ai lu d'un trait avec passion, car le sujet ne laisse pas indifférent et l'auteur l'a traité, malgré son indéniable sympathie pour les révoltés cévenols, avec une sobre objectivité à laquelle je me plais à rendre hommage. Une chronologie et un relevé de sources permettent de rafraîchir nos souvenirs sur le déroulement du drame, dont l'assassinat de l'abbé du Chaila, après de longues et sourdes agitations marque le sanglant début dans l'été 1702, la réédition et le départ de Cavalier en juin 1704, la fin de la phase militaire.

L'affaire a retenu l'intérêt de tous les contemporains, malgré son étroite localisation géographique et suscitée depuis une abondante littérature d'inégale valeur. L'étrangeté du phénomène plus que son ampleur explique cette curiosité passionnée. La révolte armée a été le fait d'« inspirés », issus de la petite et de la moyenne paysannerie protestante, animés d'un feu intérieur, d'une sorte de seconde vue et d'un courage invincible, sur l'origine desquels nous nous séparerons les uns et les autres, mais que mille témoignages confir-

ment. Ce phénomène de prophétisation populaire que l'historiographie catholique a dénoncé comme simulation ou possession diabolique, a été exalté par la tradition réformée comme une sorte d'épopée religieuse, dans laquelle elle puise souvenirs et force.

Mais ce qui m'a le plus frappé dans les témoignages rassemblés par l'auteur, c'est l'horreur véritable, pratiquement une horreur physique que les huguenots cévenols ressentait à l'égard de Rome et des pratiques catholiques. Certes ils dénoncent la persécution catholique, mais surtout le catholicisme lui-même comme un tissu d'erreurs grossières et méprisables. Le sentiment d'appartenir à l'élite du peuple de Dieu a du contribuer pour beaucoup à renforcer leur résistance. Je serais curieux de savoir où en sont les progrès de l'œcuménisme chez les descendants des camisards. Un livre riche qui donne à réfléchir.

Un autre historien aixois, notre ami Michel Vovelle publie coup sur coup deux ouvrages très documentés l'un sur *Religion et révolution, la déchristianisation de l'an II* (Hachette, 316 p., 52 F), de portée générale, bien que portant seulement sur six mois de la fin de 1793 au printemps 1794 et l'autre d'histoire régionale *Les métamorphoses de la fête en Provence, de 1750 à 1820* (Aubier - Flammarion, 300 p., 60 F, dans la bibliothèque d'ethnologie historique). A travers ces deux ouvrages Michel Vovelle prolonge son dessein, comprendre et expliquer les mentalités religieuses et profanes du XVIII^e siècle. Son effort est à la fois systématique et progressif, il investit toutes les activités sociales des hommes pour les déchiffrer, avec un intérêt passionné.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt *L'histoire de Nice et du pays niçois* (Privat, 510 p., 32 pages d'illustrations, 140 F), publiée sous la direction du professeur Maurice Bordes dont j'avais été le stagiaire il y a une vingtaine d'années à Toulouse ! A la tête d'une équipe très qualifiée où l'on relève des noms d'historiens connus comme Paul Gonnet, André Nonschi, Henri Costamagna, etc, Maurice Bordes a mis en œuvre une passionnante histoire de la métropole niçoise. Synthèse chaleureuse, au fait des recherches historiques les plus récentes, cet ouvrage prendra par la qualité de son texte et de sa représentation, valeur de témoignage et d'affirmation.

Je voudrais signaler la réédition des *Œuvres Choisies* de Théodore Aubanel, présentées et commentées par Claude Liprandi (Aubanel, 234 p.). L'introduction biographique permet de rendre à Aubanel sa vraie place, décisive dans le Félibrige, car il fut un de ceux qui sentirent le mieux le caractère universel de ce réveil provençal, mais aussi ses liens profonds avec la littérature française. Poète puissant et sensible, Aubanel suscita oppositions et jalousies, mais ses vers demeurent pour témoigner de son génie.

Hervé Aliquot publie un guide régional *Les Alpes de haute Provence* (Aubanel, 170 p.) à la fois riche par l'histoire des lieux et par la documentation contemporaine fournie. Nul doute qu'il rendra de grands services et permettra aux amoureux des Alpes de Provence de combiner de nouveaux itinéraires. Si ce livre, au-delà de l'engouement pour la montagne à ski, pouvait redonner aux méridionaux le goût de la montagne à marcher, Hervé Aliquot aurait fait œuvre utile.

Jean Chelini

Penser contre les maîtres

Par Etienne BORNE

Pour comprendre la sorte de philosophie que nous proposent ceux que la plus flatteuse des rumeurs appelle « les nouveaux philosophes », il faut apercevoir d'abord l'ambiguïté de cette notion de maître dont quelles que soient la diversité et le disparate des talents et des tendances, ces nouveaux venus font à peu près tous un usage véhémentement péjoratif.

Il semblerait pourtant qu'il y ait une mauvaise et une bonne maîtrise. La mauvaise, celle du maître possesseur d'un troupeau d'esclaves, ou du despote maître de ses peuples, ou des princes de la société industrielle, maîtres du capital public ou privé, et qui possesseurs des machines règnent sur les serviteurs des machines. La bonne maîtrise serait alors celle du maître qui excelle dans un art ou un savoir, et à l'école duquel il faut aller pour, une fois initié aux modèles, avoir quelque chance de bien faire ou de bien penser ; ou plus haut encore le maître qui annonce une vérité de salut par la grâce de laquelle les disciples se reconnaissent les uns les autres en se reconnaissant un même maître et une même vérité.

Figures antithétiques, la maîtrise de libération sert classiquement à juger, à tempérer ou à condamner la maîtrise de servitude. Un homme maître d'autres hommes. Raccourci d'une longue histoire et qui se poursuit dans la distribution inégalitaire des pouvoirs et des propriétés. Un mal, peut-être le mal : mystérieuse séquelle du péché originel disait Saint Augustin à l'orée du Moyen Age ; « magie incompréhensible » lui répond en écho Voltaire en plein siècle des lumières. Mais puisqu'il y a heureusement une autre maîtrise, toute lumineuse, l'espoir naît et sans cesse renaît d'en finir avec la maîtrise de servitude, vraie ou fausse fatalité charnelle et politique, et de la remplacer par une maîtrise de libération qui est présente dans toutes les cultures, mais qui est affaire de clercs, non de princes, de soldats ou de propriétaires, qui reste contenue dans l'enceinte des écoles et des églises, et qui, honorée et stérile, ne parvient pas à occuper tout l'espace de l'existence collective.

Changer de maîtrise pour changer la vie : le royaume de Dieu détrônant dès ce monde le prince de ce monde, le saut qualitatif, révolutionnaire du règne de la nécessité dans le règne de la liberté, que le langage soit d'imitation chrétienne ou de littéralité marxiste, l'espérance est toujours d'une maîtrise de lumière absorbant et dissolvant en elle la maîtrise de ténébres et l'opacité du politique. La belle utopie mise en musique par Théodorakis célèbre dans le socialisme, le pouvoir inoui et méta-politique de « maîtriser la science » et de « dominer le temps ». Et bien avant le congrès de Nantes, Platon avait dressé sur un horizon sans histoire le modèle d'une société où toute maîtrise est d'esprit, puisque les philosophes y sont rois à moins que les rois n'y soient philosophes. Une seule maîtrise, la bonne qui chasse définitivement la mauvaise.

Qu'une telle espérance ne soit que songe et mensonge, thèse majeure des nouveaux philosophes. Car c'est la maîtrise en tant que telle qui est le mal. Ou plus précisément le maître et mieux encore ces maîtres entre les maîtres, « les maîtres penseurs » d'André Glucksmann dont la tête géante enfante, comme Jupiter Minerve, le modèle d'une société intégralement rationnelle, capable de libérer l'homme de toutes ses pesanteurs. Mais que le modèle devienne projet historique, en 1793 à l'Occident, en 1917 à l'Orient, et la société de la vertu civique ou du travail libéré dans son inévitable lutte contre la malice et la déraison des réfractaires invente la terreur ou le

Goulag, qui ne sont pas de regrettables accidents de parcours mais tiennent à la logique du système. Dès sa sortie du génial cerveau, l'intelligentissime Minerve portait le casque de l'intolérance. Et puisque penser avec les maîtres pour maîtriser et changer la vie amène leurs épigones à se faire les complices des pires tyrannies, il ne reste plus qu'à penser contre les maîtres pour protéger la vie des despotismes et des impostures. Comme tentent de le faire les nouveaux philosophes.

N'imaginons pas que ces libertaires puissent être inscrits sous la commode rubrique de l'anarchisme vulgaire. Leur cheminement a autant et peut-être plus d'importance que leurs conclusions ou leurs interrogations actuelles. Tributaires d'abord de l'intelligenza parisienne, ils ont exploré les possibilités les plus aigües des idéologies qu'on leur disait de gauche. Ils ont fréquenté Marx et Nietzsche pour bien savoir ce qu'étaient la révolution ou la révolte auxquelles ils entendaient dédier leur existence. En Marx et Nietzsche, ils trouvaient des maîtres contre les maîtres qui leur apprenaient à démystifier la philosophie classique, le confort bourgeois et les institutions établies. Il fallut mai 68 dont la parole de contestation pure ne pouvait se référer à aucun stéréotype reçu de révolution et de révolte puis à travers Soljénitsyne, la découverte du socialisme aux couleurs du Goulag, pour que ces garçons fassent philosophie d'une déception sans mesure, fruit naturel d'une attente démesurée et politiquement sans objet. Car les contre-pouvoirs sont aussi des pouvoirs, les maîtres contre les maîtres également des maîtres, participant ceux-ci et ceux-là à la malédiction de la puissance. Et dès lors, comme le seul recours est dans l'imaginaire ou la transcendance, non plus le citoyen contre les pouvoirs, comme disait Alain, mais l'Ange contre les pouvoirs comme disent Jambet et Lardreau.

Les grands philosophes de l'humanité seraient-ils alors les premiers responsables des grands malheurs humains ? On commence déjà à crier qu'une inquisition obscurantiste s'en prend aux maîtres de la pensée. Et il est bien vrai que les nouveaux philosophes font profession d'une insolence qui n'épargne aucune autorité consacrée. Mais il ne suffit pas de dire, pour continuer à vénérer les grands sur les autels de la culture, que Hegel, Marx ou Nietzsche ne sont pas responsables des contre-sens, inversions ou falsifications dont leur pensée a pu être victime et que, s'ils l'avaient connue, ils auraient eu horreur du totalitarisme brun ou rouge ; car il y a dans une pensée qui avec Hegel sacralise l'Etat, avec Marx fait du prolétariat l'exécuteur des sentences de l'histoire, ou avec Nietzsche annonce le surhomme sans pitié pour toute faiblesse, de quoi désarmer d'avance les résistances de l'esprit lorsque le mystère d'inquiétude prendra au détour du temps la figure de l'Etat, du parti prolétarien ou d'une inhumaine surhumanité.

En démystifiant les philosophes qui se voudraient les fonctionnaires de l'histoire, en posant les vraies questions qui sont métaphysiques, les nouveaux philosophes pourraient avoir rendu la philosophie à elle-même. Ne commencent-ils par le commencement en redécouvrant Socrate, sans maître, nullement maître et maître de tous les maîtres ? Mais s'en prenant aux rentes de situation idéologique, manquant de révérence pour un socialisme devenu la tarte à la crème des dévots, ils se font vilainement traiter de « nouvelle droite ». Comme s'il était possible d'exercer honorablement et publiquement l'acte de penser, avec son temps et contre son temps, avec les maîtres et contre les maîtres, sans être à gauche pour la droite et à droite pour la gauche.